



Oh ! si vous saviez à quels tourments ineffables je suis condamnée, combien vous auriez pitié de moi ! Je vous conjure, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, de redoubler votre intercession en ma faveur, afin que je sois délivrée. (Une âme souffrante à **STE-CATHERINE** l'admirable.)

Beaucoup de grâces que je n'ai pu obtenir par l'entremise des saints, m'ont été accordées par l'intercession des âmes du Purgatoire.—**STE-CATHERINE** de Bologne.

Béni soit sur la terre quiconque se porte au secours de ces pauvres âmes. (Paroles d'un ange à **STE-BARBARITE**.)

Almanach du PURGATOIRE pour 1888

OU

Annuaire de L'ŒUVRE des Âmes du PURGATOIRE
et de la CONVERSION des INFIDÈLES,

RENFERMANT

Un Tableau d'Indulgences Plénières et les Indulgences du Tiers-Ordre
Franciscain suivant la nouvelle Constitution de Léon XIII.

L'ALMANACH du Purgatoire a pour but le soulagement des morts, la conversion des infidèles, la propagation du Tiers-Ordre Séraphique, la connaissance et la diffusion des indulgences, en même temps qu'il fait une aumône à l'Ordre mendiant de S. François. Les personnes qui achètent l'Almanach ont part à toutes ces œuvres.

Le rapport de l'année constate que nous avons eu au-delà de MILLE CROIXES DE LA CROIX pour chaque jour de l'année, et nous avons fait célébrer cent messes aussi tous les jours.

Toutes nos messes sont des messes basses, le St-Sacrifice ÉTAINT LE MÊME que dans une messe chantée.

Publié à MONTREAL, CANADA, et à vendre au profit des âmes du Purgatoire.
PRIX 5 centes, (25 centimes pour la France.)

Dépot à Montréal, chez L. A. St-Louis, 1527, rue Notre-Dame, et chez L'Esperance et Savaria, 1533, rue Notre-Dame.

Voir aussi notre Almanach en anglais, (matières différentes.) Prix 5 cts.



L'Association du Chemin de la Croix.

LE CHEMIN DE LA CROIX ET LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR.

Un des vieillards me parla et me dit : Ceux qui sont vêtus de robes blanches, qui sont-ils, et d'où sont-ils venus ? Apoc. 7. 13.

En songeant aux 500,000 chemins de la croix qui composent notre Association du Chemin de la Croix, nous nous écrivons avec le vieillard de l'apocalypse "qui porte une couronne d'or sur sa tête : " (apoc. 4. 4.) qui sont-ils et d'où sont-ils venus ?

Nous voyons en effet avec étonnement et admiration cette grande multitude dont personne ne peut compter le nombre, (par les grâces et les mérites qu'ils ont acquis,) de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples et de toutes langues. (St-Jean.)

Nous les voyons debout devant le trône et en présence de l'Agneau, vêtus de robes blanches, (Apoc. 7. 9.) chantant le cantique de l'Agneau, en disant : *C'est à l'Agneau qu'est dûe la gloire de nous avoir sauvés.* (Apoc. 7. 10) "Et les anges à l'entour du trône, disent : Amen, bénédiction, gloire, à notre Dieu dans les siècles des siècles. (Apoc. 7. 12.)

En les contemplant dans l'ardeur de leur zèle et la simplicité de leur foi, nous avons demandé avec un saint empressement : Qui sont-ils ? d'où viennent-ils ?

Et le mystique vieillard, à la couronne d'or sur sa tête, répondit : *Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir souffert de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.* (Apoc. 7. 14.)

En vérité les pieux associés du chemin de la croix sont les adorateurs du Sang de l'Agneau. Réunis chaque jour au pied de la croix qui est le trône de l'Agneau, "ils le servent jour et nuit dans son temple." (Apoc. 7. 15.) et dans une langue commune à tous et avec une céleste harmonie, ils répètent sans cesse le cantique nouveau : "Béni et adoré soit à jamais l'Agneau qui a racheté le monde par son sang." *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per crucem tuam redemisti mundum.*

Ils sont vêtus de robes blanches, (Apoc. 7. 13.) de la blanche robe de la pureté, car Jésus les a rendus purs par sa parole (St-Jean 15, 3,) et par son sang. "Ce n'est pas nous qui les avons choisis, mais c'est Jésus qui les a choisis et qui les a établis, afin qu'ils aillent faire du fruit, et que le fruit qu'ils rapporteront demeure," (St-Jean, 15, 16,) et "de serviteurs, il en a fait ses amis, en les rendant les confidens des secrets de son amour" (St-Jean 15, 15,) et les compagnons de ses souffrances.

Et ils partagent ses douleurs et ses peines, subissant avec lui les outrages de la multitude, et nouveaux Simons de Cyrène, l'aidant à porter sa lourde croix.

Ah ! ils l'ont vu, trainé ignominieusement devant le tribunal de Pilate, lorsque ce gouverneur inique, ne reconnaissant pas en lui la VÉRITÉ, le montra au peuple, en le proclamant prophétiquement *l'homme par excellence*, quoique disant avec mépris dans l'ignorance de son vrai nom : VOILÀ L'HOMME.

Car "il avait un nom écrit que personne ne sait que lui-même, et son nom est le verbe de Dieu." (Apoc. 19, 12.)

Ils l'ont vu parcourant les rues de Jérusalem, chargé de sa croix et couvert des opprobres de la foule, (1) ils l'ont vu honni et méprisé comme un scélérat : (2) hué et conspué par tous, par les prêtres et par les magistrats,

(1) *Vidimus eum despectum et novissimum virorum.* Isaïe, 53. 2.
(2) *Et cum sceleratis reputatus est.* Isaïe.

par le peuple et par ceux même qui l'avaient appelé un prophète puissant en œuvres et en paroles. (St-Luc, 24, 19.)

Oui, ils l'ont vu, " et il était vêtu d'une robe teinte de sang." (Apoc. 19, 13.)

Ils l'ont vu, O douleur pleine de mystère ! ils l'ont vu même sur le calvaire, suspendu à l'arbre de l'ignominie ; et son sang ruisselait de ses plaies entr'ouvertes, et ils ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de cet innocent Agneau. (Apoc. 7, 14.)

Ils l'ont vu encore, lorsque, par une mystérieuse impulsion, le cruel soldat lui perça le côté avec la lance de nos iniquités, et ils ont vu sans vie celui qui dit : *Je suis celui qui vis. J'ai été mort, et maintenant je vis pour tous les siècles des siècles.* (Apoc. 1, 18.)

Oui, en vérité, ils ont vu celui qu'ils avaient perçé. (Jean 19, 39.)

Et, O miracle de l'amour, ils ont vu alors le cœur de Jésus, répandant par amour les dernières gouttes de son sang pour le donner tout entier pour la rédemption du monde, car " aussitôt il en sortit du sang et de l'eau," et " celui qui l'a vu en a rendu témoignage... afin que vous croyiez aussi." (Jean 19, 35.)

Et c'est ainsi, O merveille des merveilles, c'est ainsi qu'ils ont vu le cœur de Jésus par la plaie sacrée de son amour. (1)

Et tout œil le verra, ceux-mêmes qui l'ont perçé ; (Apoc. 1, 7,) de la grande mansuétude du cœur de Jésus ! tant est grande sa rédemption des hommes !

C'est donc par la plaie de Jésus crucifié que les pieux associés du chemin de la croix ont trouvé le Sacré-Cœur de Jésus, cherchent et trouveront tous ceux qui le cherchent, et ceux qui l'aime. Ceux qui

Or la compassion est la marque la plus sensible de " plus l'amour est l'aiment véritablement, savent compatir à ses peines Sales.

Ah, comme ces pieux compagnons de Jésus ont en vérité " ils sont poignante à la vue de ses douloureuses plaies " (Apoc. 7, 14,) par venus ici après avoir souffert de grandes afflires, et c'est alors qu'il leur la compassion aux souffrances de leur divin dans le sang de l'Agneau." a été donné de " laver et blanchir leurs robes de Jésus crucifié. (2)

c'est-à-dire, de purifier leur âme dans l'arbre sacré où coule sans cesse le sang de l'Agneau.

Oui, c'est là dans les plaies sacrées de Jésus que l'on trouve la pureté et l'amour, car comme l'affine J.-C., appliquons-nous à méditer sou-venant sa passion."

Et en vérité " il n'y a rien de plus efficace pour purifier l'âme, ajoute St Bernard, que la contemplative méditation des plaies de N.-S." Non-seulement " elle est le plus puissant remède contre le péché," (N.-S. à Ste-Gertrude.) mais on trouve encore " une abondance infinie de douceurs, la plénitude de la grâce et la perfection des vertus." (St-Augustin.) " C'est un feu d'amour qui embrase les âmes les plus froides." (St-Bonaventure.) Et " une méditation bien faite sur ce sujet vaut plus que si

(1) N. S. demanda un jour à Ste. Marguerite de Cortone : " Ma fille, m'aimes-tu ? " Et elle répondit : " Non seulement je vous aime, Seigneur, mais je souhaiterais, s'il vous plaisait, me faire entrer dans votre sacré cœur. Et le Seigneur dit : " Pourquoi voulant entrer dans mon cœur, ne cherches-tu pas à pénétrer par la plaie de mon côté ? "

(2) Il fut révélé à Ste. Gertrude que quiconque dirait cinq fois avec une intention pure et pleine de ferveur à l'honneur des cinq plaies du Sauveur, en les baisant dévotement, les paroles suivantes : *Seigneur, qui avec racheté le monde par les souffrances de votre croix, écoutez-nous ;* et y ajoutant telles prières qu'elle voudrait, et qu'elle les offrit par le mérito du cœur adorable de J. C., qui est l'organe de la Ste. Trinité, ces paroles seront aussi agréables à Dieu que la plus longue et la plus pénible oraison.

l'on faisait de rudes pénitences pendant une année entière." (Le B. Albert le grand.) Car " par elle on arrive à la vraie connaissance de Dieu et de soi-même." (La B. Angèle de Foligny). " Et c'est le chemin le plus court pour arriver à la perfection, en même temps que c'est la source de toutes les bénédictions répandues sur le monde." (N.-S. à Ste-Marguerite de Cortone.) Aussi le *Séraphique St-François* s'écriait : " Mon livre de prédilection, c'est Jésus crucifié," tandis que *St-Paul* qui avait puisé sa science dans le troisième ciel, avait dit pour l'instruction des hommes dès l'origine du christianisme : " Toute ma science est dans J.-C., et J.-C. crucifié." Et c'est ainsi qu'un jour la Ste-Vierge a fait ce commandement à *St-Véronique* : " Vous aurez chaque jour un temps marqué pour méditer sur la passion de Jésus, mon Fils et votre Sauveur," tandis que N. S. lui-même dit à Ste. Catherine de Bologne : " Si tu veux, ma fille, faire une chose qui me soit agréable, ne laisse pas passer un seul jour sans associer à mes souffrances, en méditant ma cruelle passion, et recommande aux autres la même pratique. Vous retirerez des fruits inappréhensibles de cette dévotion."

car la dévotion du chemin de la croix nous amène à trouver le Cœur de Jésus, elle devient ainsi le prélude même de la dévotion au Sacré-Cœur, qu'elle en est certes le complément.

C'est en effet que l'on doit chercher la plénitude de la charité infinie du divin Cœur. Car pour les hommes, et c'est là par dessus tout qu'on l'y il semble que l'amour de Jésus est sans doute parfait et admirable partout, mais d'amour. *Abyss* dans Jésus crucifié à un abyme de perfection, c'est-à-dire, N'est-ce pas *l'amorem*, disent les Pères. (1)

longtemps comprit que s'est produite l'explosion de cet amour si excellence " la vie dans ce divin cœur ? (2) N'est-ce pas là qu'il est par Bien plus peut-il y avoir de propitiation pour nos péchés ? " (1 Jean 2, 2.) ses amis ? " (St-Jean 15) de plus grand amour que de donner sa vie pour C'est ainsi que St-Jean

de Notre-Seigneur se trouva que la plus grande perfection d'amour Le chemin de la croix dans sa passion. (3)

Cœur de Jésus, et c'est là que donc la dévotion la plus agréable au à son plus haut degré de perfection même du Sacré-Cœur arrive très sacré compléta la somme de, car c'est sur la croix que ce Cœur obtenir notre pardon, en nous satisfaisant qu'il lui fallait endurer pour corps. (Héb. 10, 10.) (4)

C'est pourquoi de même que le sang de Jésus donne la vie au cœur, de même la dévotion du chemin de la croix donnera, par le sang de Jésus, la vie à notre dévotion du Cœur de Jésus. Le sang donne au cœur des pulsations de vitalité et de force, car il est la vie du cœur. (Lévitique, 17, 11 et 14), et seul il bat par l'amour et pour l'amour. La dévotion du chemin de la croix donnera la force et la vitalité à notre dévotion du Sacré-Cœur, et elle sera sa vie, et seule elle peut le faire battre pour.

Ainsi en adorant le très Saint Cœur de Jésus, nous le surtout pendant sa passion et sur la croix, car on trouvera essentiellement toutes les perfections d'amour, de sacrifice et de sublime dévotion dans le Cœur de Jésus-Christ crucifié, expirant pour nous. (5)

(1) Pour mériter l'amour de contemplation du cœur de Jésus, dit un Maître de Dieu, il faut obtenir l'amour de compassion de ses souffrances. C'est ainsi que N. S. dit un jour aux B. Suso que, " pour parvenir à sa divinité, il fallait passer par son humanité et compatir à ses souffrances."

(2) S. Luc, 12, 50.

(3) Le St. Esprit marque, en l'écriture sainte, le plus haut point de l'amour de N. S. envers nous, en la mort et passion qu'il a souffertes pour nous. St. François de Sales.

(4) Le sang répandu sur le calvaire est incomparablement plus désirable que les admirables splendeurs que l'on découvre sur le Thabor. (St. François de Sales.)

(5) N. S. a choisi le vendredi, le jour de sa passion, pour la fête de son Sacré Cœur. (Vie de la Be Marguerite Marie.)

Concluons donc que pour rendre un véritable hommage au Cœur de Jésus, il faut d'abord, selon les paroles mystiques du vieillard de l'apocalypse, avoir une vive compassion aux souffrances de Jésus qui produira en nous de grandes afflictions pour nos offenses ; ces afflictions purifieront notre cœur par la pénitence, et notre âme se trouvera ainsi lavée par le sang de J.-C., qui fera jaillir en nous une nouvelle vie d'amour, car Dieu est essentiellement amour, (St. Jean) et tout, absolument tout, se résume dans l'amour.

"Quand même l'on comprendrait tous les mystères, et que l'on connaîtrait toutes les sciences, si nous n'avons pas la charité, nous ne sommes rien," a dit celui qui fut ravi par l'amour jusqu'au troisième ciel.

L'amour est la vie de l'âme, écrivait St François de Sales, comme l'âme est la vie du corps. Il est l'essence de la vie spirituelle, comme elle est le principe de la vie naturelle ; et de même qu'un corps humain qui n'a pas de mouvement est sans vie, de même une âme qui n'a pas d'amour est morte."

Efforçons-nous donc de vivre de cette vie d'amour et par nos désirs et par nos œuvres, "afin de vivre désormais à celui qui est mort et ressuscité pour nous," (2 Cor.) et "qui sans cesse nous presse de l'aimer" (2 Cor. 5, 14,) car "nous ne vivons que parce qu'il est mort, et ainsi notre vie n'est plus à nous, mais à lui, puisqu'il l'a acquise par sa mort." (2 Cor. 5 15.)

Nous faisons donc appel à tous ceux qui aspirent à l'amour, soit par les plaies sacrées de Jésus, ou par son divin Cœur, et nous les conjurons de s'unir à nous pour chanter ensemble, en unisson dans l'amour, le chant du triomphe : "Béni et adoré soit à jamais l'Agneau, parce qu'il a racheté le monde par son sang. *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per crucem tuam redemisti mundum.*

Et ensemble nous le servirons dans son temple, (Apoc. 7, 15,) et il essuiera lui-même toutes les larmes de nos yeux, (Apoc. 7, 17,) larmes de compassion et de componction.

Ravis alors de tant de bonheur, nous nous écrierons, dans un élan de reconnaissance, d'admiration et d'amour, nous nous écrierons avec "ceux qui avaient vaincu la bête, et qui, tenant des harpes de Dieu, chantaient le cantique de l'agneau, en disant : "Seigneur, Dieu tout-puissant, vous seul êtes miséricordieux, et toutes les nations viendront vous adorer" (Apoc. 15.) sur la croix comme sur votre trône. Amen.

Ste Eusébie, noble dame romaine, avait fait ériger le Chemin de la Croix dans son jardin, et elle en parcourait tous les jours les stations, une couronne d'épines sur la tête, une pesante croix de bois sur les épaules, la corde au cou, pleurant et soupirant. Un jour Jésus-Christ lui apparut, couronné d'épines et chargé de la croix, et lui dit : "Ma fille, les autres fois j'ai chargé beaucoup d'anges de t'accompagner dans ce voyage douloureux, mais aujourd'hui je suis venu en personne, faisons donc ensemble le Chemin de la Croix." Et parcourant les stations, il lui expliqua les souffrances qu'il avait endurées à chacune d'elles. Ayant fini, il lui dit : "Ecoute ma fille, veux-tu réjouir mon cœur, acquérir de grands mérites en cette vie, et une gloire immense dans l'autre, fais tous les jours le Chemin de la Croix.

Au dire de Jean Tautère, le docteur illuminé, il fut révélé à un serviteur de Dieu que quiconque fera le Chemin de la Croix recevra de notre Sauveur les grâces les plus signalées, entre autres que Jésus-Christ lui apparaîtra lui-même au moment de la mort, assistera dans sa dernière agonie, et le protégera contre tous les efforts de l'enfer.

Le B. Henri Suse, dominicain, fondé au début de sa conversion des consolations divines, trouvait amère et sans goût la méditation des souffrances de Jésus-Christ, et ne se plaisait à contempler que sa divinité.

Notre-Seigneur lui apparut un jour et le reprit sévèrement, en lui disant que, s'il voulait parvenir à sa divinité, il fallait passer par son humanité et compâtrer à ses souffrances. Et depuis lors, toutes les nuits après Matines, le Bienheureux se rendait à la salle du chapitre, et se chargeant d'une lourde croix, il parcourait le cloître, s'arrêtant de distance en distance, et méditant les différentes scènes de la Passion.

La V. Jeanne de la Croix, religieuse clarisse, vit plusieurs fois les anges, sous la forme de modestes jeunes gens, faire le Chemin de la Croix.

Dans la vie de la vénérable sœur Marie d'Antigua, franciscaine espagnole, il est rapporté que Notre-Seigneur lui disait un jour : " Sache, ma fille, que le Chemin de la Croix est un trône où reposent les trois personnes de la Très Sainte Trinité, et qu'il est moralement impossible que les âmes assidues autour de ce trône viennent à se perdre." Un autre jour, il lui disait : " En faveur d'une seule âme qui fera dévotement le Chemin de la Croix, je protégerai tout le peuple où l'on honorera de cette manière le souvenir de ma Passion, et je le délivrerai de tous les maux temporels qu'il aurait mérités par ses péchés."

La dévotion du Chemin de la Croix n'est pas seulement un grand avantage aux associés de l'œuvre par les puissants secours qu'ils retirent de la méditation des souffrances de N. S., mais elle devient encore éminemment une aide inappréciable aux âmes du Purgatoire par les grandes indulgences qui y sont attachées, indulgences si nombreuses que l'Eglise elle-même ne veut point les définir pour ne pas effrayer la foi des fidèles. Disons pour le moment que les indulgences seules de la Terre-Sainte qui y sont appliquées s'élèvent à plusieurs centaines, (S. Liguori) par les nombreux sanctuaires qui s'y trouvent répandus, et qui tous comportent plusieurs indulgences plénières.

LOTÉRIE

EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE.

Un jeune prêtre malade nous fait remettre un jour une montre en argent avec la lettre suivante : " Cette montre a été promise aux Saintes Ames du Purgatoire pour obtenir la santé à un jeune malade qui désire entrer dans une communauté. Comme il est mieux, elle est remise de suite, afin de remercier les saintes âmes pour le mieux obtenu, et leur demander la guérison complète. La montre a été payée \$22, il y a quatre ans. Vous pourrez la faire râfler, et le produit sera pour faire dire des messes pour les saintes âmes dans votre si belle œuvre des messes." *Une âme dévouée aux âmes du Purgatoire.*

Ce fut avec chagrin, avouons le sans détour, que nous reçûmes cette lettre cependant si confiante et si pieusement écrite. Une râfle n'est pas toujours une œuvre de paix ; les petites tracasseries y sont nombreuses, sans tenir compte de fréquents mécontentements. Nous pensions déjà ne pouvoir accéder aux désirs du pieux malade, quoiqu'il nous en coûtât beaucoup de refuser de nouveaux secours pour les pauvres âmes, lorsque le lendemain même une demoiselle se présente, en disant : " Je vous apporte ma montre ; je l'ai promise aux âmes du Purgatoire pour les remercier de m'avoir merveilleusement aidée dans une affaire importante. Elle a été estimée à \$10. Vous la ferez râfler, et le produit sera pour des messes."—Mais, mademoiselle, il nous est impossible de recevoir votre montre. Les râfles ne font point partie de notre œuvre, et elles causent souvent beaucoup d'embarras. Je vous prie de reprendre votre montre, vous en disposerez vous même, et vous nous en apporterez le produit.—La demoiselle se leva tranquillement, et avec un modeste salut, nous dit : " La montre ne m'appartient plus, je l'ai donnée aux pauvres âmes, vous ferez ce qui leur sera le plus avantageux." Puis elle nous quitta, nous laissant

tout le loisir de songer à ce que nous pourrions faire de cette nouvelle montre. Deux jours après, notre décision au sujet des montres n'était pas encore prise, lorsqu'un monsieur de cette ville vint nous voir. Il paraissait sous l'effet de quelque grande préoccupation qui absorbait toutes ses facultés, et à peine assis, il dit ; "J'ai eu un songe dans lequel j'ai vu ma pauvre femme qui est morte, il y a deux mois, et elle paraissait bien souffrante, ce qui me faisait une grande peine. Je m'éveillai en sanglotant, et je promis de donner pour elle ce que j'avais de plus précieux. En songeant à tout ce qui m'entourait, je ne vis rien à quoi j'étais plus attaché que ma montre d'or que ma femme aimait tant, et qui m'a coûté \$50. Je vous l'apporte pour faire dire des messes pour ma pauvre femme."

Nous restâmes stupéfaits, et nous ne savions que répondre. "Vous pourrez la faire râfler, ajouta-t-il, et elle rapportera une jolie somme pour les âmes du Purgatoire, et ma pauvre femme elle-même en recevra du soulagement."

Croyant voir quelque chose extraordinaire dans ces dons d'une charité qui n'avait pas été sollicitée, nous commençons à hésiter dans nos paroles de refus, et tout en faisant nombre d'objections, le monsieur s'éloigna, en nous laissant encore le possesseur au nom des pauvres âmes d'une troisième montre. Ce dernier incident avait fort ébranlé nos résolutions, et nous aimions déjà à croire qu'une raffle ou une loterie serait possible et même facile, lorsque dans la même semaine l'on nous apporta une quatrième montre pour la même fin. Cette montre pour dame était en or galvanisé, et elle était estimée à \$25. C'était, comme l'on voit, à ne plus y tenir. et nos refus s'évanouissaient déjà, lorsqu'un associé des messes, frappé de ces faits qui lui paraissaient pour le moins étranges, ne put s'empêcher de dire : "Les pauvres âmes veulent une loterie, car elles ont besoin de nouveaux secours ; pour moi, je donne mon piano." Un autre, stimulé par ces récits, promit une machine à coudre. La chose continuant à s'ébruiter, une demoiselle nous envoya des bracelets, et une autre une paire de manchettes brodées en perles. Une pieuse dame nous fit remettre un superbe chapelet en nacre de perle et monté en argent avec étui aussi en nacre de perle. Une autre dame nous promit une peinture à l'huile, tandis qu'une dernière nous remit une plume en or avec manche d'ivoire. En somme nous nous trouvons aujourd'hui, et presque sans le savoir, en possession d'objets valant au moins QUATRE CENS PIASTRES qui nous ont été fournis d'une manière bien inattendue, et que nous sommes disposés enfin à distribuer par loterie. Comme nous avons lieu d'en attendre d'autres, nous en publierons plus tard une liste complète avec l'époque et les conditions du tirage, en même tems qu'un AVIS OFFICIEL de la loterie même.

A VOUS TOUS, ASSOCIÉS DÉVOUÉS ET AMIS DES PAUVRES ÂMES, de nous aider, afin d'avoir votre part des mérites.

GUÉRISON.—25 avril 1887.—Vous trouverez sous ce pli \$2 dont une pour 4 messes que j'ai promise pour mon père défunt et une sœur, et l'autre pour mon abonnement à votre admirable société des âmes du purgatoire. Etant malade dans le cours du carême et ayant obtenu la santé après leur avoir promis de vous envoyer la modique somme d'une piastre ne pouvant faire plus, mais avec la plus sincère conviction que si les bonnes âmes venaient à notre secours dans nos pressants besoins de leur être reconnaissante. Tout en envoyant cela pour les bonnes âmes par reconnaissance, je ne puis cesser de leur demander l'éclaircissement dans nos affaires et de nous favoriser de la grâce de payer nos dettes.

LETTRES DE FRANCE

NOTA. La contribution pour la France est de cinq francs par an. On peut s'associer pour la vie, en versant la somme de 50 francs. Les défunts deviennent membre à perpétuité, en payant pour eux la même somme de 50 francs. On peut aussi les associer pour un an pour la somme de 5 francs, qui est renouvelable à volonté. Comme celui qui meure associé à l'œuvre a droit à tous ses fruits à perpétuité, il s'en suit que la contribution à vie se trouve transformée à la mort en une contribution à perpétuité, et que le donateur a part à tous les bienfaits de l'œuvre pour toujours.

En payant une contribution à vie ou à perpétuité, le donateur fait de suite partie de l'association des messes; les contributions elles-mêmes ne sont rien autre chose que des messes, car tout ce qui est payé à l'Œuvre est scrupuleusement employé à cette fin, les frais de fonctionnement et d'entretien étant fournis en totalité par des associés généreux qui y pourvoient abondamment.

Les fondations de messes (qui sont différentes des contributions à vie ou à perpétuité) consistent à payer la somme de 500 francs, qui est placée comme capital dans un établissement qui ne meurt point; et ce sont seulement les intérêts à 5 pour 100 que l'on retire chaque année, (savoir: 25 francs) qui sont employés à faire dire 25 messes pour le repos de l'âme du donateur ou selon ses intentions, et cela pendant des siècles, si ce n'est pour toujours.

Les contributions peuvent nous être transmises en billets de la Banque de France, en faisant recommander la lettre qui les contient, ou par un billet à ordre sur une institution monétaire, ou encore par un mandat sur la poste, car le Canada fait partie de l'union postale.

Le signe \$ représente la piastre canadienne, ou dollar du Canada qui est de la même valeur que le dollar américain. La piastre canadienne vaut un peu plus de 5 francs, mais nous les acceptons comme l'équivalent.

Le port des lettres pour le Canada est de 25 centimes. Si on les fait recommander au bureau de poste, qui en donne une reconnaissance, (ce qui est essentiel pour les lettres d'argent), on met un timbre additionnel de 25 centimes.

Les associés font **trois bonnes œuvres dans une**: ils soulagent les morts, ils contribuent d'une manière efficace à la conversion des infidèles, puis ils font une véritable aumône à l'Ordre mendiant de St. François, participant ainsi à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres sérapiques.

LETTRE.—Lourdes, le 8 novembre 1886.—Dans mon message en date des premiers jours de septembre, j'étais triste de mon peu de succès à Lourdes, et je croyais que désormais

tout effort serait vain en faveur de nos saintes âmes du purgatoire.

Grâce à la Très-Sainte Vierge, une joie inattendue en faveur de ces pauvres âmes vient grandement me réjouir.

Depuis quelques jours, une Dame américaine (de l'île de Cuba) est venu s'installer à Lourdes, dans la villa Ste-Rose que j'habite. Cette dame, excellente catholique, a sa jeune fille très malade ; toutes deux viennent implorer Notre-Dame pour obtenir une guérison.

Comme elles sont pleines de foi, il m'a été possible de leur parler de notre pieuse association, et de leur donner l'intéressant almanach.

Aussitôt la jeune fille témoigne à sa mère qu'elle veut en faire partie. Madame C. acquiesce au désir de son intéressante malade, et me remet alors deux cents francs en billets de banque, que vous trouverez ci-joints, pour quatre contributions à vie.

Ces dames se recommandent instamment aux prières des associés, désirant également les messes à leurs intentions, surtout pour obtenir, par l'intermédiaire des saintes âmes, le rétablissement de la jeune malade.

Veuillez être assez bon de m'accuser réception de l'envoi par le retour du courrier, en félicitant, je vous prie, nos deux nouvelles associées, car je viens de les engager à rester à Lourdes jusqu'à la fête de l'Immaculée Conception, ce qui leur permettra de lire votre réponse.

Lourdes, mystique cité qui enfante des prodiges, Lourdes qui a rempli le monde de ses merveilles, (*plena est omnis terra gloria tua*), Lourdes a fait aussi son miracle pour nous ! Une pieuse et distinguée zélatrice en a été la glorieuse entremise. Que Dieu la bénisse ! Nos associés savent que l'OEuvre des âmes du purgatoire est placée sous le puissant patronage de Marie, et il n'y a rien d'étonnant si cette Reine-Mère du purgatoire, comme l'appelle si suavement le Père Faber (douce appellation, en effet, qui indique la puissance comme reine et la miséricorde comme mère), manifeste sa puissance pour nos chères âmes, et donne cours à sa bonté là où elle a accordé tant de faveurs sous le nom béni de Notre-Dame de Lourdes, car toutes les misères ont droit à sa bienveillance maternelle.

LETTRE—Le 21 avril 1887. — Vous trouverez ci-joint un billet à ordre de 692 francs pour une fondation, trois contributions à perpétuité et le reste pour messes ordinaires. Vous serez assez bon de m'envoyer un accusé de réception avec les reçus nécessaires. Je joins les noms des associés pour le chemin de la croix.

Ma Bonne Dlle, que Dieu vous bénisse ! qu'il bénisse votre pieux dévouement pour les pauvres âmes ! Ah ! remerciez-le de vous avoir fait la grâce de l'aider, 1 Cor. 3-9, (aider le bon Dieu, n'est-ce pas une merveille ?) oui, de l'aider à soulager celles qu'il daigne appeler ses "Bien-Aimées" du purgatoire ; car la dévotion des âmes du purgatoire est la plus belle des charités. St. Thomas déclare qu'elle est plus agréable à Dieu que celle que l'on peut exercer envers les vivants. St. Bernardin affirme qu'il y a dix fois plus de mérites à soulager les morts que ceux qui vivent, tandis que St-François de Sales renferme toutes les œuvres de miséricorde dans

a seule charité pour les morts. Continuez donc, et même redoublez encore d'efforts, pour plaire ainsi au bon Dieu, en receuillant pour vous même de grandes bénédictions.

LETTRE.—Le 18 avril 1887.—Je vous adresse un mandat de poste de cinquante francs pour une contribution à vie. Je recommande un frère dont la situation est très embarrassée. Les parents défunts des donateurs n'ont-ils pas une préférence sur les fruits de l'œuvre? (1)

LETTRE.—4 septembre 1886.—Je vous confirme ma dernière qui répondait à la vôtre du 9 juillet.

Aujourd'hui, je veux compléter mon versement pour une fondation de messe aux conditions que vous m'avez fixées (500 francs.) Jusqu'ici je n'ai rien pu obtenir des quelques démarches que j'ai faites pour révéler votre œuvre. Ah! il y a beaucoup d'indifférence religieuse. Enfin je commence, comme vous le voyez, en me mettant à l'œuvre pour mon compte; si cet exemple pouvait en faire décider d'autres, j'en serais bien heureux.

En tout cas, je vous demande tout particulièrement de bien faire prier pour tout ce qui me concerne, j'en ai le plus immense besoin, et je compte que vos bons Pères demanderont bien fort à Dieu, par l'intercession des bonnes âmes, tout ce dont j'ai besoin pour arriver à de bons résultats, suivant lesquels je pourrai *faire des versements* jusqu'à ce que j'aie pour moi et les miens une *messe par jour*, et pour cela il me faudrait, au prix de un franc la messe, comme vous l'acceptez pour la France, environ 7,500 francs.

N'oubliez pas de faire une édition spéciale de votre almanach pour la France, ou tout au moins une petite notice résumant bien les conditions de toute sorte,—avec les prix en francs. Attendant le bon plaisir de vous lire et de bonnes nouvelles de l'œuvre, je vous présente l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Quel noble élan de piété! que de foi dans ce grand et fervent chrétien! Que de charité et de conviction dans ces calculs qui achètent, par la grâce du ciel, les mérites infinis de l'Auguste Victime pour lui et les siens pendant des siècles, priant ainsi lui-même et faisant l'aumône jusque dans son tombeau! L'avez-vous entendu supputer tranquillement et mathématiquement ce qu'il lui faudra pour atteindre ces magnifiques résultats? puis il ajoute froidement: *Pour cela il me faudrait, au prix d'un franc la messe comme vous l'acceptez pour la France, environ 7500 francs!*

Noble Associé, que Dieu vous bénisse!

LETTRE.—14 juillet 1887.—Vous trouverez ci-inclus un billet à vue de 1055 francs sur la banque de France, plus un billet de banque de 50 francs, plus un bon postal de 2 francs, en tout 1107 francs comme suit, savoir: 1000 frs. pour deux fondations, l'une pour M. B. et pour son épouse qui vient de mourir, et l'autre pour M. et Mad. A. C., qui avaient déjà envoyé l'an dernier une contribution à vie: 100 francs pour

(1) Réd.: Oui, si c'est votre intention de les leur appliquer.

deux contributions à perpétuité. Et sept francs pour messes basses pour les personnes recommandées. DECE 7

Veuillez, je vous prie, inscrire pour le Chemin de la Croix les noms qui suivent :... Ne voyez en moi qu'un bien imparfait instrument de la Providence, car c'est vraiment l'œuvre de Dieu, seul votre almanach fait tout. Recevez l'assurance de mon profond respect.

Pieuse zélatrice, que Dieu soit loué ! Que N.-S. bénisse tous vos saints efforts pour venir en aide aux pauvres âmes souffrantes ! Vous soulagez ses bien-aimées, et il le reçoit comme si c'était fait à lui-même. Aussi il vous en récompensera de la mesure *abondante, pressée et se répandant de toutes parts* qu'il a lui-même promise. Continuez donc votre noble et saint travail, afin de vous faire des trésors, non pas un trésor, mais des trésors dans le Ciel, selon l'expression même de N. S. A lui toute louange !

Votre envoi (frs. 1107) a causé une immense jubilation dans le Purgatoire ; les grandes douleurs ont été en quelque sorte suspendues pour offrir à Dieu des actes de reconnaissance pour les bienfaits reçus, et implorer la protection du Tout-Puissant pour les bienfaiteurs. Oh ! comme ces chères âmes ont imploré avec instance ! Et le Tout-Puissant, toujours bon, toujours miséricordieux, a tout promis. Ah ! qui sera digne d'une telle récompense ?

NOTRE AURÉOLE.

Gracieuses lettres de plus de trente Evêques dans les pays infidèles.

L'œuvre des âmes du purgatoire et de la conversion des infidèles a fait de merveilleux progrès dans le cours de l'année dernière. Les lettres si gracieuses que nous avons reçues de plus de trente Evêques dans les pays infidèles en sont la plus authentique et, pour nous, la plus glorieuse attestation. Que Dieu en soit loué ! Ces lettres toutes plus belles les unes que les autres, pour dire combien elles sont belles, sont admirables surtout de charité et de reconnaissance, de charité en nous faisant voir le dévouement et l'amour du pasteur pour ses brebis, et de reconnaissance pour ceux qui ont été la cause des bienfaits versés sur ces nouvelles chrétientés.

Les associés de l'œuvre ont certes lieu de grandement s'en réjouir. N'est-ce pas là la preuve la plus évidente du bien qu'ils font, en aidant d'une manière si efficace à l'évangélisation du monde, (cette œuvre même de N.-S. sur la terre,) tout en soulageant également les âmes du Purgatoire, (comme fit aussi N.-S. en descendant par compassion dans les limbes) ; J.-C. lui-même devenant ainsi notre modèle et précepteur dans le but de notre œuvre, en étendant le règne de Dieu sur la terre et même jusque dans le ciel ?

Nous avons dit l'évangélisation du monde, car non-seulement l'Amérique, et même l'Europe, mais encore l'Asie et l'Afrique ont eu leur part de nos aumônes de messes.

Ah ! que les indifférents y songent : ce sera pour eux une grande responsabilité, en voyant ici le doigt de Dieu, s'ils ne

tiraient aucun profit de cette œuvre pour leur avantage spirituel comme pour le bénéfice des pauvres âmes à qui ils ont promis ou à qui ils doivent des secours. Qu'ils se rappellent ces lugubres paroles de N.-S. à Ste-Gertrude, lorsqu'il lui dit : "Je ferai en sorte que ceux qui ont oublié, pendant leur vie, de venir au secours des âmes qui souffrent, soient oubliés à leur tour."

Nous publions ici-même les lettres de ces glorieux Evêques-missionnaires, car elles font bien haut l'éloge de notre Œuvre, comme elles en sont une éclatante confirmation. Elles sont pour nous l'auréole qui couronne nos travaux, et qui illuminera notre marche dans l'avenir, et elles rediront aux pays éloignés comme à ceux qui sont proches, tout le bien que l'œuvre des âmes du Purgatoire et de la conversion des infidèles a produit et surtout qu'elle semble destinée à produire *pro solâ Dei gloriâ.*

NOTA. Les communications postales avec les évêques-missionnaires sont très sûres et même rapides et faciles. Sur une centaine de lettres que nous avons échangées, il ne s'en est pas égarée une seule. Le trajet au Japon par San Francisco se fait en quinze ou dix huit jours et à la Chine en une semaine de plus. Nos lettres arrivent aux Indes, dans la Syrie, à la mer noire ainsi qu'à la mer rouge, dans la Turquie d'Europe comme dans la Turquie d'Asie en un mois seulement. Elles prennent cinq semaines pour atteindre l'Océan Indien, l'île de Ceylan et les îles Seychelles, tandis qu'il ne faut que quinze jours pour Rome et le nord hérétique de la Suisse. Comme presque tous ces missionnaires manquent d'intentions de messes, les associés peuvent être certains que toutes leurs messes sont acquittées dans le court espace d'un mois après les avoir payées. Nous n'envoyons jamais plus de 500 messes à la fois à un Evêque dans les pays infidèles, quoique cela puisse nous causer plutôt le soulagement, et nos associés en retirent plus de mérites.

Ajoutons qu'à chaque envoi d'argent, nous recevons toujours [ce qui ne nous a pas une seule fois fait défaut] un reçu ou accusé de réception avec la signature de l'Evêque et le sceau de l'Evêché, en sorte que nous avons par devers nous une pièce authentique et qui ferait foi devant un tribunal de justice. Voici le dernier que nous recevons, en écrivant ces lignes : " Je, soussigné, C. E. Bonjean, archevêque de Colombo, reconnais avoir reçu de M. Louis Ricard, trésorier de l'œuvre des âmes du Purgatoire, la somme de 639 francs, honoraires de cinq cents messes [500] pro defunctis, et je les ai fait acquitter par mes missionnaires." —Ainsi comme l'on voit, il n'y a aucun délai. Les messes aussitôt reçues sont aussitôt célébrées.

Lettre de Mgr. BONJEAN, ARCHEVÊQUE DE COLOMBO, le 13 mars 1887.
—En vous accusant réception de votre honorée messive du 3 février dernier, et de la lettre de change qu'elle contenait sur le crédit foncier Lyonnais pour la somme de 637 francs, honoraires de 500 messes *pro defunctis*, je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance pour la charité qui vous a porté, sans me connaître, à envoyer à ma chère mission de Colombo ce secours aussi opportun qu'inattendu.

Cette mission a été confiée en 1883 aux Oblats de Marie Immaculée, congrégation dont j'ai le bonheur d'être membre, et qui n'est pas inconnue au Canada. Elle nous a été livrée par la congrégation italienne qui en avait charge avant nous dans un état de grande détresse financière, et de grande pénurie d'ouvriers évangéliques ; et voici trois ans que nous travaillons à la remonter, et à la mettre sur le pied que demandent son importance, le nombre des catholiques, (120,000,) et les éléments de progrès qu'elle renferme.

Nous y sommes déjà 30 oblats et 10 prêtres séculiers ; mais ce nombre est bien au-dessous de ce qu'exigent le soin d'une population catholique si nombreuse et l'évangélisation d'un million et demi de Bouddhistes et autres infidèles.

Ma grande préoccupation est la formation d'un clergé suffisant aux besoins spirituels de tant d'âmes ; et tout ce qui augmente mes ressources pour la formation et l'entretien de ce clergé est pour moi d'un grand prix.

Je vous remercie donc de grand cœur d'avoir laissé tomber sur nous quelques gouttes de la générosité canadienne ; et s'il vous est possible de nous continuer votre assistance, je vous en serai infiniment reconnaissant.

J'ai eu autrefois (durant le Concile du Vatican) le privilège de l'intimité du vénérable Mgr. Bourget, évêque de Montréal. *C'est lui probablement qui, du haut du ciel, vous a envoyé la pensée de nous venir en aide*, et je lui envoie, en même temps qu'à vous, ses dignes fils, l'expression de ma reconnaissance.

L'ancien vicariat apostolique de Colombo vient d'être érigé en archevêché : en janvier dernier, nous avons eu la visite du délégué apostolique, Mgr. Agliardi ; la province ecclésiastique de Ceylan a été contituée, Colombo érigé en métropole avec les deux sièges suffragants de Jaffna et de Kandy, et notre 1er concile provincial tenu. Ce sont là de grands événements pour un pays de missions ; les 220,000 catholiques de Ceylan ont su apprécier l'insigne faveur qui leur a été faite : une nouvelle ère de développement religieux s'ouvre pour cette chère île. Puisse-t-elle marcher sur les traces de la glorieuse église du Canada.

Mes vénérés collègues de Jaffna et de Kandy accepteraient volontiers, je crois des intentions de messe : pour nous à Colombo, nous pouvons en acquitter 2,000 par an.

Je vous renouvelle, l'expression de toute ma gratitude pour vous et votre pieuse association, et vous prie d'agréer tous mes hommages de respect affectueux.

P.S.—Il va sans dire que nos prières vous sont assurées : ce n'est que justice, et le devoir sera doux à remplir. Si cela vous était agréable, je pourrais vous faire envoyer de temps en temps des détails sur ces intéressantes missions.

LETTRE de Mgr Pesci, dans les Indes Orientales. — Allahabad, le 21 janvier 1887.—J'ai l'infini plaisir et honneur de vous accuser réception de votre bonne lettre du 1er décembre. Je vous remercie infiniment de ce que vous avez voulu songer à notre mission pour la bonne œuvre que vous et vos chers associés vous vous proposez, et je puis vous assurer que je veillerai personnellement avec le plus grand soin que les saintes Messes soient toutes fidèlement acquittées, et j'aurai soin de vous faire parvenir toujours un reçu des sommes envoyées, ainsi qu'un certificat en bonne et due forme de l'acquiescement de ces messes.

Il me semble que, pour nous qui nous trouvons ici sous le gouvernement anglais il serait bien plus facile de nous faire parvenir les sommes d'argent voulues en traites ou chèques sur la banque de Londres au lieu de Paris, comme étant le mode d'envoi le plus facile et commode, et offrant le moins d'embarras et de pertes.

Je me permets de vous faire observer pour votre gouverne que nous et nos missionnaires ici, nous n'avons pas ou presque pas d'intentions de messes rétribuées.

Je joins ici l'adresse de Mgr. Jacopi, Archevêque d'Agra qui est aussi religieux de l'Ordre de St-François d'Assise, ainsi que ses missionnaires. Dans les deux missions, il y a beaucoup de bonnes œuvres établies, et encore à établir, les besoins sont grands, les œuvres nombreuses et les ressources faibles, puisque nous sommes bien pauvres.

Je termine la présente en vous remerciant de nouveau pour vos charitable et pieuses intentions, et vous envoie cordialement à vous, ainsi qu'à tous les associés de votre œuvre sans exception, ma pastorale bénédiction, et vous recommanderai tous aux prières de mes ouailles et aux saints Sacrifices de mes prêtres, et je reste en J. M. J. Votre tout dévoué.

LETTRE du Révme. P. Donato, préfet apostolique de Syrie.—le 25 janvier 1887.—Je suis informé, par notre Révérendissime Père Général, que, voulant coopérer avec les missionnaires à la conversion des hérétiques et des infidèles, vous avez daigné offrir, comme Trésorier de l'œuvre

des Ames du Purgatoire, les honoraires de messes aux missions qui en ont besoin,

Nous remercions de tout notre cœur la divine providence de vous avoir inspiré cette excellente idée ; et lorsque, selon le conseil du susdit notre Supérieur-Général, qui m'a exhorté à me mettre en communication directe avec vous, je vous adresse cette lettre pour vous demander de vouloir bien nous envoyer un bon nombre d'honoraires de messes, je vous assure en même temps que nous ne cesserons point d'adresser nos vœux au Seigneur pour la prospérité de cette œuvre éminente, de ses membres et de ses bienfaiteurs.

Outre treize prêtres missionnaires Capucins, nous avons trente prêtres indigènes, qui nous aident dans le ministère, soit comme maîtres de nos trente-cinq écoles, soit comme confesseurs. Nous avons besoin par conséquent de plus de quinze mille messes par an. Ici, nous ne recevons que très rarement quelques messes, la population étant très pauvre, et de l'Europe, nous n'en recevons pas comme dans l'époque, où les temps étaient plus tranquilles et la foi plus active.

Je viens donc vous prier d'avoir la complaisance de nous envoyer six mille honoraires de messes, pour lesquelles, nous vous donnerons le reçu muni du sceau de la Préfecture Apostolique.

L'aumône des messes peut-être envoyée à mon adresse, par une lettre de change sur Paris ou Londres, parce que Beyrouth étant une ville de cent mille habitants, nous avons ici les banquiers pour escompter.

Par la même occasion je prendrai la liberté de vous offrir quelques photographies, entre lesquelles il y aura la photographie de la Fanfare de notre collège de Salima sur le Liban que nous avons ouvert il y a cinq ans, sous l'invocation de Notre-Dame de Lourdes, et pour la fondation duquel nous avons contracté la dette de vingt-cinq mille francs.

Ce collège était de toute nécessité, pour empêcher que les enfants catholiques ne fréquentassent pas les écoles protestantes. Nous avons déjà la consolation qu'une école protestante dans le voisinage a été fermée, faute d'élèves, mais aussi, une lourde tâche qui pèse sur nos finances nous avons à remplir. Car, pour continuer cette œuvre, qui conserve nos enfants dans la foi catholique, nous sommes obligés de recevoir pour la plupart les enfants gratuitement, et d'abaisser le prix à une somme minime, et nous n'avons aucun moyen de payer la susdite dette, dont l'intérêt nous accable chaque année.

De plus, nous avons à construire une petite église pour la population de Mersine, près Tarse, la patrie de Saint-Paul le glorieux apôtre. Pour cette fondation, nous avons reçu deux mille francs de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, que Dieu conserve. J'attends aussi quelques subsides de l'Europe, mais l'Europe se trouvant dans la plus triste position, ne s'apprête pas à exaucer nos humbles prières.

Oh ! combien nous serons reconnaissants si quelques cœurs généreux voulaient ouvrir une souscription, parmi les bons et zélés catholiques de votre contrée, dont le montant eût pu être unis à la généreuse offrande du Saint Père, et nous mettre à même de commencer la construction de la susdite église.

Nous vous aurions gardé au fond de notre cœur une gratitude éternelle, si inspiré de zèle pour la gloire de Jésus-Christ si chère à votre cœur, comme vos œuvres le montrent, vous eussiez daigné faire un chaleureux appel à ce peuple si profondément catholique de votre pays, pour assister, par leurs aumônes, notre pauvre mission des Capucins de la Syrie.

Que Dieu si bon, qui vous a inspiré la sainte pensée de nous offrir des honoraires de messes, vous accorde encore le don de nous trouver des subsides dont nous avons un si grand besoin !

Dans l'espérance que votre œuvre deviendra la providence de cette mission, je vous souhaite du fond du cœur ainsi qu'à eux toutes sortes de

prospérités et l'abondance de grâces célestes, et je demeure, avec le plus profond respect—Votre très-humble serviteur en N.-S.

[Note Ed.—Nous nous ferons un devoir, et ce sera pour nous un bonheur, de transmettre au Révme. Père les aumônes que l'on voudrait nous adresser pour une fin aussi excellente. Nous ne pouvons rien ajouter à cette admirable lettre, et elle est pour tous le plus pieux comme le plus éloquent appel à leur charité.

RÉD : Révérendissime Père, Votre trop bienveillante Paternité nous a tous charmés par sa grande amabilité et sa plus cordiale invitation. Nous ne savons comment répondre à tant de gracieuseté, si ce n'est par l'intime sentiment de bonheur que nous éprouvons en apprenant que nous pouvons lui être utiles en quelque chose, en l'aidant à faire le bien.

Notre seule ambition est de travailler pour la gloire de Dieu, et nous ne demandons pas d'autre récompense que ce travail même ; car, de même que St. Paul voulait souffrir pour compléter ce qui manquait aux souffrances de N. S., de même nous voulons travailler pour compléter ce qui manque aux œuvres de Dieu, (1 cor. 3, 9.) ; ce divin maître qui ne fait rien sans bonté, les laisse inachevées pour nous donner l'occasion d'y travailler avec lui, afin de nous faire mériter d'avantage.

C'est ainsi que nous cherchons à aider les ouvriers dans le champ du Seigneur, et comme Ruth nous serons heureux de glaner les épis qui y restent épars et comme inaperçus, mais comme Ruth aussi, nous serons doublement heureux et reconnaissants, si les moissonneurs en laissent tomber quelques-uns de surcroît de leurs gerbes chargées du pur froment de la charité et des bonnes œuvres.

C'est donc pour nous un grand bonheur de vous inclure ici-même sans tarder, un chèque sur Paris pour la somme de 1030 francs, honoraires de huit cens (800) messes *pro defunctis* en aide à la diffusion de notre Sainte Foi. Que Dieu en soit béni ! Je vous prie de m'en envoyer un reçu séparé avec le sceau de la préfecture.

LETTRE de Mgr. Geremia, Chine.—le 15 octobre 1886.—C'est avec un grand plaisir que je viens de recevoir votre aimable lettre que j'ai trouvée dans ma résidence en rentrant d'une longue tournée dans mon vicariat.

C'est aussi avec une grande satisfaction que je viens d'apprendre le bien que fait l'Œuvre des Ames du Purgatoire pour peupler le ciel, tout en aidant les pauvres missionnaires franciscains par des honoraires de messes qui servent à leur subsistance.

Il y a déjà longtemps que nous participons des bienfaits de cette œuvre bénie de Dieu et des hommes, car c'est toujours le bon Père Marie de Brest, procureur de nos missions, qui, chaque année nous envoie bon nombre d'honoraires de messes de l'œuvre établie au Canada, ce beau et vaillant pays, toujours français, toujours catholique, où l'Ordre de St-François a laissé des souvenirs ineffaçables ! De tout mon cœur je bénis l'œuvre intéressante que vous poursuivez, et je prie le bon Dieu de la faire connaître du monde entier.

En envoyant les honoraires de messes, vous pourrez nous les adresser sur une banque quelconque de Shang-hai à notre ordre.

Dans ce cas je vous prie de ne pas dépasser le nombre de deux mille honoraires pour chaque année, parce que mes missionnaires ne sont pas nombreux dans ce Vicariat.

Je vous remercie pour l'offre charitable que vous avez eu la bonté de me faire, et en gage de ma reconnaissance, je vous donne la bénédiction de mon Séraphique Père St-François et la mienne pour vous et pour les associés de l'œuvre, et je vous prie de me croire — Votre reconnaissant serviteur.

LETTRE de Mgr. Cousin, du Japon.—le 25 février 1886.—C'est avec les sentiments d'une reconnaissance qui dépasse toute expression que je m'empresse de vous accuser réception de la généreuse aumône que vous avez

bien voulu nous envoyer. Tous les prêtres du Vicariat, tant européens qu'indigènes, se joignent à moi pour offrir à vous et à tous les membres de votre admirable association, l'expression de leur plus vive gratitude. Nous avons tous une grande dévotion aux âmes du Purgatoire, et, la pensée que nous coopérons à votre belle œuvre nous rendra encore plus fervents, et procurera, je l'espère, la prompte délivrance d'un grand nombre de ces chères âmes.

Quand elle seront au ciel, elle prieront d'abord pour leurs premiers bienfaiteurs, mais elles n'oublieront pas non plus nos pauvres travaux et nous aideront à convertir un plus grand nombre d'infidèles parmi les 18 millions que j'ai dans ma mission, et à procurer à notre adorable Sauveur de nouveaux adorateurs.

Vos honoraires de messes vont aider nos missionnaires à orner un peu mieux les réduits qui leur servent de chapelles, à entretenir quelques catéchistes et quelques baptiseurs de plus, et par là, à cueillir quelques âmes dans les champs désolés du paganisme. Votre œuvre s'étend donc au delà du Purgatoire et va, pour ainsi dire, **JUSQU'EN ENFER**, chercher les âmes des pauvres infidèles qui devaient y tomber infailliblement. Je ne puis que vous en féliciter devant Dieu, et vous assurer que nous serons toujours très heureux de participer à vos mérites, en acceptant avec la plus entière reconnaissance tous les honoraires de messes que vous voudrez bien nous envoyer.

Veillez agréer l'assurance que je suis avec un véritable respect—
Votre tout dévoué serviteur.

LETTRE de Mgr. de Samosate, dans la Cochinchine.—28 Avril 1887.—
J'ai bien reçu votre lettre du premier mars, avec les honoraires de 500 messes *pro defunctis*, soit 637 frs. La bienveillance particulière d'une banque de Saïgon, m'a donné le moyen de toucher votre traite en faveur des missionnaires, qui en sont souvent privés.

Je vous prie d'envoyer en abondance l'aumône de vos prières. Les bons anges nous feront l'office de procureurs et de banquiers rapides et gratuits. Tout bon envoi que vous nous ferez par cette voie, nous sera transmis avec usure. Et nous en avons besoin. Voici un état de ma petite mission. J'ai à peu près un chrétien sur 25 païens. C'est bien peu, et c'est bien affligeant pour la foi chrétienne.

Cependant je ne suis pas le plus mal partagé. Je connais telle mission de Chine qui compte un chrétien sur 500 païens, et je ne pense pas que les missions de ce vaste empire, qui compte plus de 400 millions d'hommes, aient un total de plus de 400 mille chrétiens, soit 1 chrétien sur 1,000 païens. St. François-Xavier est mort à Sauciau en 1552. Une évangélisation de plus de 3 siècles n'a eu d'autre résultat.

Au premier siècle probablement, au septième et au douzième siècle certainement, la Chine avait été évangélisée, on y comptait des évêchés et des métropoles. En 1560, il n'y en avait plus vestige. Pourquoi cela? Est-ce la faute des évangélisants? est-ce celle des évangélisés? Je ne sais.

Mais on se demande quand donc l'Évangile sera-t-il prêché à toute créature chinoise? C'est le secret de Dieu, dont l'histoire ecclésiastique découvre une partie. Il faudrait des thaumaturges, des semeurs de miracles à profusion, pour frapper l'esprit de ces peuples matérialistes et les convertir. Nous ne sommes que des ouvriers ordinaires, et notre besogne est très ordinaire. Là-bas, en Amérique, vous avez mieux réussi l'œuvre de Dieu. Il vous appartient donc de faire part de vos profits spirituels à ceux de vos frères qui sont dans la disette. Vous faites partie d'une œuvre qui soulage les Ames du Purgatoire, c'est excellent; n'oubliez pas l'œuvre qui contribue à arracher des âmes à l'enfer, et demandez pour l'Orient de nombreux thaumaturges. Veillez agréer, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de ma respectueuse considération.

Continuation à la page 49.

FONDACTIONS DE MESSES.

Les Fondations de messes consistent à verser entre les mains du trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire une somme de \$100 en une seule fois payée. (1)

Les directeurs de l'Œuvre placeront sans aucun délai la dite somme en dépôt, sous forme de prêt ou dans le genre d'une constitution de rente perpétuelle, moyennant un intérêt de 5 p. 100 payable sur la dite somme, soit dans une communauté religieuse, soit dans une fabrique de paroisse, ou autre établissement approuvé par l'église, et dont la stabilité et permanence ne devra laisser aucun doute pour l'avenir.

Les directeurs pourront également appliquer la dite somme sur un bien-fonds, libre de toute redevance, et qui aura au moins cinq fois la valeur de cette somme, c'est-à-dire, qui vaudra au moins \$500, et ce d'après l'estimation et au jugement des deux évaluateurs connaissant et consciencieux, choisis par les dits directeurs, après avoir pris l'avis du curé de la paroisse ; et le dit bien-fonds demeurera engagé et hypothéqué par contrat en constitution de rente perpétuelle pour la dite somme de \$100, dont l'intérêt seul, c'est-à-dire la somme de \$5, deviendra exigible, et sera payable d'avance le 1er mai ou le premier novembre de chaque année au trésorier de l'œuvre qui la versera dans la caisse des messes.

Dans le cas où l'une des fondations ou sommes susdites, ainsi établies par prêts ou constituées sur rentes, sera remboursée, il sera du devoir des directeurs d'en faire aussitôt emploi, en faisant un nouveau placement avec tout le soin et la diligence possible, et de la manière que ci-dessus ; et les directeurs expriment ici leur confiance et même leur conviction que la chose sera toujours possible, sinon facile, vu la modicité des intérêts demandés.

Les messes qui seront ainsi recueillies par les dites fondations de messes étant des messes de l'œuvre, seront de même célébrées par les missionnaires de l'Ordre de St-François, et les fondateurs auront ainsi l'avantage de verser chaque année le montant d'une contribution à vie ou à perpétuité à l'œuvre des âmes du Purgatoire en faveur de l'âme ou des âmes qui leur seront les plus chères, tout en participant par là à tous ses avantages, ayant de plus pour eux-mêmes le bénéfice de vingt messes chaque année en union avec l'œuvre, et ce non pas seulement pendant le cours de leur vie ni même pendant un certain nombre d'années, mais pendant des siècles entiers.

De nombreuses fondations de messes qui avaient été faites dans la Terre Sainte à l'époque des croisades, existent encore aujourd'hui ; et malgré toutes les guerres et les bouleversements qui ont dévasté ces bénites contrées, elles ont été et sont ainsi en pleine vitalité entre les mains des Pères Franciscains et autres depuis près de sept à huit siècles, et elles le seront probablement jusqu'à la fin des temps.

Le nombre de messes, ainsi célébrées à la gloire du sang rédempteur, se compte par centaines de mille, et le bien qui en est résulté, est incalculable, tant pour la prospérité de l'Eglise que pour le soulagement des âmes du Purgatoire, et surtout pour les donateurs eux-mêmes.

Ces fondations sont parfaitement conformes à l'esprit de l'Eglise qui reconnaît que les peines du Purgatoire peuvent durer pendant des siècles, (le cardinal Bellarmin) et même jusqu'au jour du jugement.— (Histoire ecclésiastique.) (2)

(1) Nous avons résolu, sur la demande de plusieurs associés, de réduire nos fondations à \$100, au lieu de \$500. Au fond cela revient à la même chose, car celui qui donnerait \$500, ferait cinq fondations au lieu d'une, mais la somme de \$100, est plus accessible à tout le monde. D'ailleurs chacun reste toujours libre d'envoyer leur montant entier de suite aux missionnaires, rien ne les contraignant à faire des fondations.

(2) Ste-Ludgarde eut un jour une vision, dans laquelle elle vit l'âme du Pape Innocent III, qui lui dit qu'il était condamné à rester en Purgatoire jusqu'au jugement dernier ; et cependant le Cardinal Bellarmin, parlant de ce Pontife, dit qu'il mena une vie sainte, et

➤ Rappelons ici les singulières et insignes promesses que N. S. fit à son serviteur François, lorsque le séraphique Patriarche était sur le Mont Alverne. Voici les paroles mêmes du Sauveur à St-François : "Moi, ton Créateur et ton Rédempteur, je te promets ici trois choses. La 1^{ère}, c'est que les trois Ordres que tu as fondés dureront jusqu'à la fin du monde. La 2^{ème}, c'est que je bénirai et aimerai tous ceux qui les aimeront. La 3^{ème}, c'est que j'assisterai avec une providence toute particulière, au moment de leur mort, tous ceux qui en feront partie."

Or, en transférant ou léguant, lorsqu'il en sera temps, ou qu'il en sera requis par les circonstances, ces fondations de messes aux missionnaires de l'Ordre de St-François, et leur transmettant tous les honoraires qui en dépendent, ne pouvons-nous pas assurer avec une grande certitude que ces messes dureront pendant des siècles, si ce n'est aussi jusqu'à la fin du monde, comme l'Ordre même de St-François dont elles deviendront en quelque sorte partie intégrante ?

Quelle puissante protection, nous dirions volontiers, quel glorieux cortège pour une âme, en quittant la terre, que ces milliers de messes qui répandront, pendant les siècles, le sang rédempteur de l'Agneau sur les pauvres âmes du Purgatoire ! Et quelle nouvelle gloire dans le ciel, lorsqu'une âme, montant au séjour de l'éternelle félicité, viendra aussitôt, en présence de J.-C. et de tous les Saints, la remercier de son bonheur ! Et cette gloire et cette félicité seront d'autant plus grandes que la charité que l'on exerce envers les âmes du Purgatoire est plus parfaite, car tout ce que l'on fait pour elles et tout ce qu'on leur donne, devient si pur et si méritoire entre leurs mains qu'il ne s'en perd jamais la plus petite partie.

Peut-il exister une œuvre plus efficace, et par conséquent plus avantageuse pour l'âme que celle où coule sans cesse le sang divin qui a racheté le monde, et qui seul, jusqu'à la consommation des siècles, peut l'empêcher de périr ? (1)

REMARQUE.—Les personnes qui le préféreraient, peuvent, au lieu de verser à l'instant les \$100, s'engager par obligation, donation ou testament, à payer chaque année une somme de \$5, en constituant à cet effet une rente ou redevance sur une propriété nette, valant au moins cinq fois la dite somme de \$100. (Les Directeurs fourniront à demande des formes de contrat.)

Plusieurs personnes, cinq par exemple, donnant chacune \$20, peuvent se joindre ensemble pour payer la dite somme de \$100, et faire une fondation. 50 personnes, 100 même, unies ensemble, qui paieraient chacune, \$2, ou \$1, auront droit à une fondation. D'ailleurs nous entrons en compte de fondations tout montant qui nous est transmis à cette fin depuis \$1.00 (ou un franc pour la France) et au-dessus.

Il y a beaucoup de personnes qui donnent plus de \$100 par an, soit en messes ou en bonnes œuvres ; mais y a-t-il une charité meilleure et plus profitable à notre âme que celle qui aura pour intercesseur perpétuel le sang même de J.-C. ?

Vous devenez ainsi, pieux fondateurs, même après votre mort, des membres actifs de l'œuvre pieuse des âmes du Purgatoire, et vous faites la charité jusque dans votre tombe.

qu'il mourut des suites des fatigues qu'il avait endurées pour la défense de la foi. Et nous qui, loin d'avoir travaillé à la défense de la foi, avons si souvent mis à néant notre foi, en offensant le créateur de notre âme, croyons-nous que nous serons mieux traités ? Si nous le sommes, ne sera-ce pas grâce uniquement à l'infinie miséricorde de Dieu, et à ce que notre responsabilité vis-à-vis de lui, n'était pas aussi grande que celle de ce Pape si illustre et si ami du bien, qui, parmi toutes ses gloires, comptera à jamais celle d'avoir approuvé la règle du séraphique St-François.

(1) Un jour Ste-Marguerite de Cortone, songeant à l'honneur et à la reconnaissance que le Tout-Puissant a droit d'attendre des hommes, fut tout-à-coup embrasée de mille desirs, et elle aurait voulu avoir tous les cœurs de la terre pour lui rendre tous les tributs d'hommage qu'il mérite, lorsque J.-C., lui révéla qu'elle lui rendrait encore de plus grand hommage par l'offrande d'une messe.

Pour plusieurs peut-être cette charité sera plus grande que celle qu'ils faisaient pendant leur vie, et elle leur méritera avec certitude l'infinie miséricorde de Dieu dans la vie qui ne finira point.

Si vos héritiers oublient de prier pour votre âme, vos messes intercéderont sans cesse à leur place pour vous.

Faites-vous du bien à vous-même pendant que vous vivez, car on en fera peu pour vous après votre mort, vous dit prophétiquement S. Léonard de Port Maurice.

NOTA.—Dans 10 ans à peine, dans 100 ans surtout, qui est-ce qui priera pour vous? Vous serez alors inconnu à tout le monde? Et qui vous répond que, pour vos innombrables fautes, vous ne serez pas condamné à les expier dans le Purgatoire pendant un terme aussi long, et peut-être plus long? Quel bonheur donc aujourd'hui même, de penser que vous aurez alors pour votre intercesseur et pour celui de votre famille, le sang même de J. C., qui coulera pour vous tous dans le St. Sacrifice de la messe.

Et quel rafraîchissement vous éprouverez, lorsqu'une goutte de ce sang divin viendra diminuer les ardeurs des terribles flammes qui vous environneront de toutes parts!

Ne sera-ce pas là votre seule et unique espérance? Ah! n'est-ce pas une sublime charité, en tout digne du miséricordieux Sauveur des hommes, de nous procurer de si inappréciables avantages? Et quelle profonde sagesse, quelle maternelle sollicitude en même temps dans notre Mère, la Sainte Eglise, de nous fournir la faculté de nous en servir, et même de nous y solliciter! Ce que vous donnerez pendant votre vie, vous sera beaucoup plus méritoire que ce que vous pourriez donner après votre mort.

LETTRE.—16 juin 1887.—Vous trouverez ci-inclus la somme de dix piastres que j'envoie pour des messes aux âmes du purgatoire. S'il vous plait, veuillez donc être assez bon de recommander aux prières* la jeune fille déjà recommandée. Quoiqu'elle soit bien mieux, elle n'est pas encore guérie. C'est une peine d'esprit dont elle est affligée. Puis aussi un jeune homme pour obtenir sa conversion entière, pour qu'il laisse ses mauvaises habitudes tout à fait, car le pauvre jeune homme est esclavé de certaines passions. Il faut que les âmes du purgatoire viennent au secours de ces deux pauvres âmes. Il y a du changement dans leur conduite, mais il en faut encore beaucoup pour les guérir complètement. Je vous en prie, recommandez-les aux prières de tous ceux qui peuvent contribuer à leur guérison dont ils ont tant besoin. Dieu vous rendra au centuple ce que vous aurez fait pour eux.

LETTRE.—5 octobre 1886.—Je vous envoie ci-inclus la somme de \$4.00; trois pour une année à l'œuvre des âmes du purgatoire avec promesse de payer la somme de \$25 pour contribution à vie, si les grâces demandées sont obtenues, l'autre piastre pour les remercier des grâces reçues. Je suis heureuse de déclarer que j'ai déjà obtenu plusieurs faveurs par les prières de ces bonnes âmes. Ces grâces obtenues redoublent la confiance que j'ai déjà.

* Tous les associés s'unissent toujours pour prier aux intentions de l'œuvre.

ŒUVRE des AMES du PURGATOIRE ET DE LA CONVERSION DES INFIDÈLES,

Sous le patronage de la Sainte Vierge et de son glorieux Epoux Saint Joseph

ÉTABLIE À MONTREAL, CANADA,

Et accueillie avec empressement et bénédiction par plus de 30 Evêques dans les pays infidèles.

Patron : Mgr l'Archevêque de Montréal.

BUREAU DES DIRECTEURS :

Président : L'Abbé F. Reid, Chapelain, 401 Rue St. Denis,

Trésorier : Louis Ricard, 166 Rue St. Denis,

F. X. Montmarquet, 260 Rue des Allemands,

Dr A. Dagenais, 363 Rue Dorchester,

L. Lyman, chef de canton, 1113 rue Mignonne.

L'Œuvre des Ames du Purgatoire se compose d'une Association du Chemin de la Croix et d'une association de Messes.

L'Association du chemin de la Croix a pour but de procurer le soulagement et la délivrance des Ames du Purgatoire par les grandes indulgences attachées à la contemplation des souffrances de Notre-Seigneur et des douleurs de sa sainte Mère dans le pieux exercice du Chemin de la Croix. A cette fin, les associés s'engagent à faire le Chemin de la Croix une fois par semaine pour les pauvres âmes souffrantes, et plus spécialement pour celles qu'il plaira davantage à Dieu de soulager, et ils l'offrent en même temps pour la conversion des infidèles. A la fin du Chemin de la Croix, l'on ajoute l'invocation : "Saintes Ames du Purgatoire, reposez en paix, et priez pour nous." Les associés choisissent un jour de la semaine pour leur Chemin de la Croix, et ils font inscrire leur nom et le jour désigné dans les registres de la Société. Si, pour quelque raison, ils n'avaient pu le faire le jour choisi, ils pourront le faire un autre jour.

L'Association de Messes a pour but le soulagement et la délivrance des Ames du Purgatoire par la vertu admirable du saint sacrifice de la messe, et elle consiste à payer chaque mois au trésorier la rétribution d'une messe (25 cts par mois ou \$3.00 par an) qui est dite selon l'intention de chaque associé, ayant de plus en vue celles qui sont les plus agréables à Dieu.

Les Messes sont transmises aux missionnaires de l'Ordre de St-François, qui en emploient les rétributions à leur subsistance. Les associés travaillent ainsi avec eux à la conversion des infidèles, tout en soulageant les Ames du Purgatoire.

On peut faire partie de l'une ou de l'autre association, ou de toutes les deux. On est libre de payer les messes de suite pour six mois, ou pour toute l'année. Il n'y a aucun péché, pas même véniel, si l'on ne peut remplir régulièrement ses engagements, mais ce sont autant de grâce dont on se prive.

NOTA.—On admet cependant comme associés ceux qui, ne pouvant payer trois piastres par an, en paieraient au moins une, et ceux qui feraient un Chemin de la Croix par mois, lorsqu'ils sont incapables de le faire chaque semaine.

On peut s'associer pour la vie, en versant une somme de \$25, en une fois payée. On peut aussi associer les défunts, soit à perpétuité, en payant également une somme de \$25, soit pour un an, en versant la contribution annuelle qui est renouvelable à volonté.

REMARQUES.—Les contributions à vie ou à perpétuité sont les plus précieuses. Elles sont d'abord plus économiques, ce qui peut être de quelque valeur aux yeux de plusieurs, (vingt années de contribution s'élevaient à la somme de \$60.00) et ensuite, il y a certainement plus d'avantage et de mérites à donner cent messes à la fois que de les donner dans l'espace de huit ou dix ans. Les Ames du purgatoire en reçoivent de suite un plus grand soulage-

ment, en même temps que l'on se fait dans le Purgatoire à l'instant même un plus grand nombre d'intercesseurs puissants et dévoués.

AVANTAGES.—Les associés ont part dans toutes les messes et chemins de la Croix de l'Œuvre, ainsi qu'aux nombreuses indulgences qui y sont attachées. Ils ont aussi le mérite de faire trois bonnes œuvres à la fois ; car tout en soulageant les morts et contribuant efficacement à la conversion des infidèles, ils font une véritable aumône à l'Ordre mendiant de St-François, participant par là même à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordre. séraphiques.

Après leur mort, ils ont le bénéfice d'une messe et d'un chemin de la Croix, *chaque année*, de la part des autres associés, par le fait que chaque associé applique de droit une de ses messes et un de ses chemins de la Croix, par an, au soulagement des associés défunts. On comprend de suite l'immense résultat de ce secours mutuel.

Ils jouissent encore, par notre affiliation à l'archicontrée de Rome pour les morts, de grands avantages spirituels, avantages qui ont été considérablement augmentés en vertu d'un bref du Saint-Siège, accordant à toutes nos messes les faveurs inappréciables de l'autel privilégié.

• Toute personne qui meurt associée à l'Œuvre, a droit à tous ses fruits à perpétuité.

NOUS bénissons la présente " Union de Prières " et Nous accordons 40 jours d'indulgences aux personnes qui feront pieusement cette aspiration : *Saintes âmes du Purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.*

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

Indulgences accordées aux Associés.

1° *Indulgences plénières* aux Fêtes (ou dans l'Octave) de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Immaculée Conception, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité, de l'Apparition (8 mai) et Dédicace de St. Michel Archange (29 sept.), de St. Joseph (19 mars) et de son patronage, des Apôtres St. Pierre et St. Paul, et le 2 novembre, jour de la Commémoration des morts.

Il y a aussi indulgence plénière le jour de la réception (on peut gagner cette indulgence le jour que l'on choisit soi-même pour faire partie de l'œuvre), ainsi qu'une fois par mois, un jour à son choix.

De plus, chaque année (le 1er mai), anniversaire de notre fondation, et le 1er novembre, où nous nous unissons aux Saints, et spécialement aux âmes que nous avons eu le bonheur de délivrer, pour célébrer leur fête et demander leur protection ; une fois par an, un jour à son choix, pour le repos de l'âme des associés défunts, et enfin à l'article de la mort.....

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, et les associés peuvent les gagner en communiant, visitant une église et y priant pour le Pape.—Rome, 28 juillet 1875.

2° Il y a de plus un grand nombre d'indulgences partielles que l'on trouvera en détail sur notre almanach de 1886.

3° *Les associés gagnent aussi une indulgence de sept ans et sept quarantaines* toutes les fois qu'ils visitent un cimetière dans lequel ils prient pour les morts. En renouvelant cette visite quatre fois dans le courant du mois, ils gagneront une indulgence plénière, en se confessant, communiant, faisant une visite à l'église et y priant pour le Pape.

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES TRÉSORS DE GRÂCES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX SAINTES ÂMES DU PURGATOIRE.

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

JANVIER. LUNE (D. O. le 6 à 4h. 43m. 45. soir. | P. O. le 20 à 9h. 49m. 15. matin.
 N. L. le 13 à 1h. 38m. 66. soir. | P. L. le 28 à 4h. 18m. 95. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES. *
1	D	CIRCONCISION.
2	Lun	Octave de S. Etienne.
3	Mar	Octave de S. Jean.
4	Mer	Octave des SS. Innocents.
5	Jeu	Vigile.
6	Ven	EPIPHANIE.
7	Sam	Octave.
8	D	1er de l'Epiphanie.
9	Lun	Octave.
10	Mar	Octave.
11	Mer	Octave.
12	Jeu	Octave.
13	Ven	Octave.
14	Sam	S. Paul, Ermite.
15	D	S. NOM DE JÉSUS.
16	Lun	S. Marcel, P., Martyr.
17	Mar	S. Antoine, Abbé.
18	Mer	Chaire de Pierre à Rome.
19	Jeu	S. Canut, Martyr.
20	Ven	SS. Fabien et Sébastien, MM.
21	Sam	Ste Agnès, Vierge, Martyre.
22	D	3e de l'Epiphanie.
23	Lun	Epousailles de la B. V. M.
24	Mar	S. Thimothée, Ev., Martyr.
25	Mer	Conversion de S. Paul.
26	Jeu	S. Polycarpe, Ev., Martyr.
27	Ven	S. Jean Chrysostôme, E. D.
28	Sam	De l'Imm. Conception.
29	D	SEPTUAGÉSIME.
30	Lun	Ste Martine, Vierge, Mar.
31	Mar	Prière de N. S.

* L'indication de la Confrérie ou prière dans la colonne des indulgences veut dire que ceux qui appartiennent à telle confrérie ou ont fait telles prières, ont droit à telles indulgences du jour.
 Les lettres v. et p. (visite et prière) ajoutées à la confrérie ou prière qui porte l'indulgence, veulent dire qu'à la confession et à la communion, il faut ajouter une visite à l'église, en y priant pour le Pape.
 Quand la lettre p. est seule, il faut seulement prier pour le Pape: ce qui peut se faire ailleurs qu'à l'église.
 Quand les lettres v. et p. ou p. seule sont omises, alors la confession et la communion sont seules nécessaires sans prières additionnelles.

RÉSIGNATION.—27 avril 1887.—Ayant promis aux âmes du purgatoire que, si je revenais à la santé de faire partie de l'association pour leur soulagement, je vous envoie une piastre, et j'espère bien que ces bonnes âmes vont m'accorder un parfait rétablissement, afin que je puisse leur envoyer les deux autres piastres le plus tôt possible; je leur promets de donner cette somme tous les ans \$3.00, je m'engage aussi à faire le chemin de la croix toutes les semaines dès que je serai capable. Puissent ces bonnes âmes m'accorder la santé, si toute fois c'est la volonté du bon Dieu.

CONVERSION.—5 mai 1887.—Vous recevrez sous ce pli une piastre et demie pour l'association de messes en faveur des âmes du purgatoire; j'ai déjà obtenu beaucoup par l'intercessions des bonnes âmes, et je puis bien faire tout ce qui me sera possible pour leur soulagement et leur délivrance, surtout depuis la mort de mon frère qui est décédé le 3 de mars; ces saintes âmes ainsi que la bonne Sainte-Anne m'ont obtenu sa conversion, et si ces saintes âmes m'obtiennent la grâce que je leur demande, la santé, je promets plus. Je fais les vœux les plus sincères pour la prospérité de l'œuvre.

FEVRIER.

D. Q. le 5 à oh. 25m. 7s. mat. | P. Q. le 20 à 6h. 59m. 2s. mat.
 N. L. le 12 à 4h. 54m. 4s. mat. | P. L. le 27 à 4h. 57m. 6s. soir.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES. *
1 Mer	S. Ignace, Evêque, Martyr.	
2 Jeu	PURIFICATION.	3—1er vendredi du mois, p.
3 Ven	S. François de Sales, Ev., D.	
4 Sam	S. André Corsini, Ev., C.	5—6e Dim. de S. Joseph. Litanies de la Ste Vierge, v. et p. Salve Regina et Sub-tuum, p. Confrérie du Sacré-Coeur de Jésus, v. et p. Scapulaire du Mont-Carmel, v. et p. Scapulaire bleu, p. Confrérie du Rosaire, v. et p. Archiconfrérie. Confrérie de la Bonne Mort, v. et p. Culte perpétuel de S. Joseph, v. et p. Objets bénits, p. Apostolat de la prière, v. et p. Cordon de S. Joseph, v. et p. Œuvre des âmes du P., v. et p.
5 D	SEXAGÈSIME. SOL. DE	
6 Lun	S. Tite, Ev. [LA PURIF.	
7 Mar	De la Passion de N. S.	
8 Mer	S. Jean de Matha, C.	
9 Jeu	S. Raymond de Pennafort, C.	
10 Ven	Ste. Scholastique, V.	
11 Sam	Ste. Geneviève, V.	
12 D	QUINQUAGÈSIME.	
13 Lun	SS. Martyrs Japonais.	12—7e Dimanche de S. Joseph.
14 Mar	S. Cyrille d'Alex., Ev., D.	
15 Mer	LES CENDRES.	18—Scapulaire bleu, p.
16 Jeu	De la féerie.	19—1er Dim. de S. Joseph. Scapulaire bleu, p.
17 Ven	De la Sainte Couronne.	25—Scapulaire bleu, p.
18 Sam	S. Siméon, Ev., Martyr.	26—2e Dim. de S. Joseph. Scapulaire bleu, p.
19 D	1er du Carême.	
20 Lun	De la féerie.	
21 Mar	De la féerie. [tioche.	
22 Mer	4 Tps. Chaire de St-P. à An.	
23 Jeu	S. Pierre Damien, Ev., D.	
24 Ven	4 Tps. Ste Lance et Clous.	
25 Sam	4 Tps. S. Mathias, Ap.	
26 D	2e du Carême.	
27 Lun	Ste Marguerite de Cortone.	
28 Mar	De la féerie.	
29 Mer	De la féerie.	

* Les lettres T.O. veulent dire Tiers-Ordre de (S. François), et toutes les indulgences qui viennent après ces deux lettres sont particulières au Tiers-Ordre.

GRACE DEMANDÉE.—Vous trouverez ici inclus la somme de vingt-cinq piastres pour un de mes enfants que je fais mettre de l'association des messes pour les bonnes âmes. Et je la fais mettre pour la vie. Cette chère enfant a tant besoin de soulagement tant pour le corps que pour l'âme que je la recommande d'une manière spéciale aux bonnes âmes. Il faut de toute nécessité qu'elles exaucent nos vœux. D'abord elle est malade, bien malade, et ensuite elle a une peine d'esprit qui la fait terriblement souffrir. Il faut que les bonnes âmes la guérissent aussi bien du corps que de l'âme. Est-ce que vous ne pourriez pas la faire recommander aux prières des Pères de Saint-François * d'une manière particulière lorsque vous enverrez l'argent des messes. Si vous pouviez le faire, je vous aurais beaucoup d'obligation. Car je vous assure qu'elle en a grand besoin. Si les bonnes âmes m'accordaient les grâces que je demande pour cette chère enfant, elles n'y perdraient pas, car tous les ans, je me ferais un devoir de leur envoyer une somme pareille à celle-ci. J'ai bien des grâces à leur demander à ces chères âmes, mais celle-là est la plus grande et la plus nécessaire. J'ai à les remercier aussi d'une qu'il m'ont accordée.

* Les Pères de St-François prient d'une manière toute spéciale pour les intentions des associés.

MARS.

LUNE { D. Q. le 5 à 8h. 25m. 05. matin. | P. Q. le 21 à 1h: 43m. 45. matin.
N. L. le 12 à 9h. 21m. 05. soir. | P. L. le 28 à 3h. 7m. 55. matin.

1	Jeu	De la férie.
2	Ven	Le S. Suaire.
3	Sam	De la férie.
4	D	3e du Carême.
5	Lun	De la férie.
6	Mar	De la férie.
7	Mer	S. Thomas d'Aquin, Doc.
8	Jeu	S. Jean de Dieu. Conf.
9	Ven	Les 5 Plaies.
10	Sam	Les 40 Martyrs de Sébaste.
11	D	SOL. DE S. JOSEPH.
12	Lun	S. Grégoire le Grand, P., C.
13	Mar	De la férie.
14	Mer	De la férie.
15	Jeu	De la férie.
16	Ven	Du Précieux Sang.
17	Sam	S. Patrice, Ev., Conf.
18	D	PASSION.
19	Lun	S. Joseph, Patron de l'E. U.
20	Mar	S. Cyrille de Jérusal., E., D.
21	Mer	S. Benoit, Conf.
22	Jeu	S. Gabriel, Archange.
23	Ven	Notre-Dame de Pitié.
24	Sam	De la férie.
25	D	LES RAMEAUX.
26	Lun	De la férie.
27	Mar	De la férie.
28	Mer	De la férie.
29	Jeu	JEUDI SAINT.
30	Ven	VENDREDI SAINT.
31	Sam	SAMEDI SAINT.

INDULGENCES PLENIÈRES.

2	1er vendredi du mois, p.
3	Scapulaire bleu, p.
4	3e Dim. de S. Joseph.
10	Scapulaire bleu, p.
11	4e Dim. de S. Joseph. Confr. du S.-Cœur, v. et p. Scap. du Mont-Carmel, v. et p. Conf. de la B. Mort, v. et p. Scap. bleu, p. Culte perp. de S. Joseph, v. et p. Archiconfrérie. Objets bénits, p. Apostolat, v. et p. Cordon de S. Joseph, v. et p.
12	Confrérie du S.-Cœur, v. et p. Apostolat, v. et p. Scap. bleu, p.
17	Scap. bleu, p.
18	5e Dim. de S. Joseph. Scap. bleu, p.
19	Œuvre des âmes du P., v. et p. Scap. b., p. T. O. Abs. gén. et p.
23	Scap. bleu, p. Salve R. et Subtuum, p. Rosaire, v. et p. Archic.
24	Scap. bleu, p.
25	6e Dim. de S. Joseph. Scap. bleu, p.
29	Scap. bleu, p. Visite des repositoires, p. Stations de Rome, v. et p. Apostolat, v. et p. Heure sainte.
30	Scap. bleu, p. Visite des Repositoires, p.
31	Scap. bleu, p.

A COMPTE DE FONDATION.—19 mars 1887.—Je vous envoie deux piastres pour un à-compte de fondation de messes aux noms de mon père et ma mère (décédée depuis neuf ans). Si les saintes âmes veulent bien m'aider encore, ce ne sera pas le dernier argent que j'enverrai pour elles. Je suis peu favorisée sous le rapport de la fortune, mais ce que je pourrai faire pour les bonnes âmes, je le ferai de grand cœur. Je vous prie bien de leur recommander d'une manière spéciale la santé de mon vieux père, il a été fort malade encore, il y a quelque temps.

N.B. Les fondations sont toujours très précieuses. On reçoit, comme nous l'avons déjà dit, en à-compte de fondations tout montant depuis une piastre et audessus.

UNE BIEN GRANDE GRACE.—22 mars 1887.—Il y a trois mois je promis de me mettre de l'association des messes, si j'obtenais une bien grande grâce. Je suis heureuse de dire que par l'entremise des âmes du purgatoire, j'ai été exaucée. Je m'empresse donc de m'acquitter de ma promesse que je suis heureuse d'avoir faite. Vous trouverez ci-inclus \$3 montant de ma contribution annuelle. Je voudrais pouvoir faire plus, mais cela m'est impossible dans le moment.

AVRIL.

D. Q. le 3 à 5h. 42m. 25. soir. | P. Q. le 19 à 4h. 52m. 45. soir.
 N. L. le 11 à 2h. 7m. 75. soir. | P. L. le 26 à 9h. 22m. 25. matin.

PAQUES.		INDULGENCES PLÉNIÈRES.	
1 D	PAQUES.	1—7e Dim. de S. Joseph.	Stations de Rome, v. et p. Assistance au prône. Rosaire, v. et p. Objets bénits, p. Cordon de S. Joseph, v. et p. Apostolat, v. et p. Conf. de la Bonne Mort, v. et p. Scap. bleu, p. Œuvre des âmes du P., v. et p. T. O. Abs. gén. et p.
2 Lun	Octave.	6—1er vendredi du mois, p.	
3 Mar	Octave.	8—1er Dim. de S. Joseph.	
4 Mer	Octave.	9—Litan. de la Ste V., v. et p. Salve Regina et Sub-tuum, etc., p. Propagation de la Foi (ou octave), v. église paroiss. et p. Conf. du S. Cœur, v. et p. Scap. M.-C., v. et p. Scap. bleu, p. C. du Rosaire, v. et p. Archiconf. Conf. de la B. Mort, v. et p. Obj. bén., p. Apostol., v. et p. Cord. de S. Joseph, v. et p. Œuvre des âmes du Purg., v. et p.	
5 Jeu	Octave.	15—2e Dim. de S. Joseph.	
6 Ven	Octave.	22—3e Dim. de S. Joseph.	Culte perp. de S. Joseph, v. et p. Cordon de S. Joseph, v. et p. Œuvre des âmes du P., v. et p.
7 Sam	Octave.	29—4e Dim. de S. Joseph.	
8 D	QUASIMODO.		
9 Lun	ANNONCIATION (25mars)		
10 Mar	S. Isidore, Ev., Doc.		
11 Mer	S. Léon le Grand, P., Doc.		
12 Jeu	Du S. Sacrement.		
13 Ven	S. Herménégilde, Martyr.		
14 Sam	S. Justin, Martyr.		
15 D	SAINTE FAMILLE.		
16 Lun	De la féerie.		
17 Mer	S. Anicet, P. M.		
18 Mer	De la féerie.		
19 Jeu	Du S. Sacrement.		
20 Ven	De la féerie.		
21 Sam	S. Anselme, Ev., Doc.		
22 D	PATRON. de S. JOSEPH.		
23 Lun	S. George, Martyr.		
24 Mar	S. Fidèle de Sig., Martyr.		
25 Mer	S. Marc, Evang., Martyr.		
26 Jeu	Notre-Dame du Bon Conseil.		
27 Ven	SS. Clet et Marcelin, MM.		
28 Sam	S. Paul de la Croix, Conf.		
29 D	S. Pierre de Véronne, M.		
30 Lun	Ste Catherine de Sienne, V.		

PRÉSERVÉ DU FEU.—17 janvier 1887.—Je vous adresse six piastres pour l'association des messes en faveur des âmes du purgatoire, en reconnaissance des grâces obtenues depuis l'année dernière par leur intercession. Car je vous ai envoyé la même somme l'année dernière en promettant de la répéter chaque année, si ces bonnes âmes m'obtenaient la réussite d'une entreprise à laquelle j'ai parfaitement réussi, et aussi la grâce d'être préservé du feu, chose à laquelle j'AI ÉCHAPPÉ D'UNE MANIÈRE MIRACULEUSE durant l'année dernière. Ainsi je me ferai un devoir sacré chaque année, d'envoyer ma contribution de six piastres, si ces bonnes âmes me continuent leur protection comme par le passé. Nous nous mettons, moi et mes parents sous la protection de ces bonnes âmes surtout pour obtenir les grâces nécessaires pour le salut de nos âmes.

SITUATION OBTENUE.—31 décembre 1886.—Ci-inclus une piastre pour ma contribution du mois de janvier, 25 cts et le reste comme éternelles à ces chères âmes qui m'ont fait tant de bien. J'ai obtenu une belle position comme associé d'un médecin de Montréal, je crois que c'est dû à leur intercession. Ici j'étais pauvre. Si je réussis à Montréal, toute ma petite famille contribuera à leur délivrance, aidez-moi à les remercier.

MAI.

LENI. { D. Q. le 3 à 4h. 47m. 15. matin. | P. Q. le 19 à 4h. 5m. pp. matin.
 { N. L. le 11 à 6h. 23m. 55. matin. | P. L. le 25 à 6h. 40m. 15. soir.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Mar	SS. Phil. et Jacques le M., Ap.
2	Mer	S. Athanase, Ev., Doc.
3	Jeu	INVENTION DE LA STE C.
4	Ven	Sté Monique, Veuve.
5	Sam	S. Pie V, Pape.
6	D	5e après Pâques. [M.]
7	Lun	Rogations. S. Stanislas, E.,
8	Mar	Rog. App. de S. Michel Ar.
9	Mer	Rog. Vig. S. Grégoire de N.,
10	Jeu	ASCENSION. [Ev.]
11	Ven	S. François Hiéronymo, C.
12	Sam	SS. Nérée et Comp., MM.
13	D	Dim. dans l'Octave.
14	Lun	De l'octave.
15	Mar	S. Isidore le laboureur.
16	Mer	S. Ubalde, Ev. et Conf.
17	Jeu	Octave de l'Ascension.
18	Ven	S. Venant, Martyr.
19	Sam	Jéne, Vigile.
20	D	PENTECOTE.
21	Lun	Octave.
22	Mar	Octave.
23	Mer	Octave.
24	Jeu	Octave.
25	Ven	Octave.
26	Sam	Octave.
27	D	SAINTE TRINITÉ.
28	Lun	S. Augustin, Ev., Ap.
29	Mar	N.-D. de Bonsecours. (24)
30	Mer	S. Félix, P. et M.
31	Jeu	FÊTE-DIEU.

5 CTS PAR PIASTRE.— 21 janvier 1887.— Vous trouverez dans cette lettre cinq piastres pour les bonnes âmes, pour l'association de messes. La reconnaissance envers les bonnes âmes du purgatoire, m'oblige de leur témoigner ma vive gratitude pour tous les bienfaits que j'ai reçus de Dieu par leur entremise, depuis trois ans, et aussi en promettant de donner 5 centins par piastre qu'on ferait. Sur les 20 almanachs que vous m'avez envoyés, il m'en est resté deux qui ne sont pas vendus ; cette année, si vous pouvez m'en envoyer quelques-uns, je serais bien content. Agréez mes sentiments de respect pour vous et d'admiration pour votre œuvre.....

LETTRE.— 1er avril 1887.—Après une trop longue absence, je vous arrive enfin avec un chèque de \$100 pour l'œuvre des âmes du purgatoire et les missions franciscaines. Nous allons entrer dans la grande semaine, si pleine de souvenirs pour le cœur du chrétien. Pendant ces jours tout nous parle de l'infinie charité du Bon Jésus, victime de son amour pour nous, ses misérables créatures. Je suis heureux de trouver des imitateurs de ce divin modèle parmi nous. Que Dieu les bénisse et les comble de ses grâces de choix.

JUIN.

JUNE { D. Q. le 1 à 5h. 53m. 3s. soir. | P. Q. le 17 à 11h. 49m. 7s. matin.
 { N. L. le 9 à 9h. 34m. os. soir. | P. L. le 24 à 1h. 7m. 5s. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Ven N.-D. de Grâces.	
2	Sam De l'octave.	
3	D Du S. Sacrement.	
4	Lun S. François Cor., Conf.	1—1er vendredi du mois, p. Ro-
5	Mar S. Boniface, Ev., Marty.	saire, v. et p. Salve Regina et
6	Mer S. Norbert, Ev., Conf.	Sub-tuum, p.
7	Jeu Octave de la Fête-Dieu.	
8	Ven SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.	
9	Sam De l'Imm. Conception.	3—2e Dim. de S. Joseph.
10	D SOL DU SACRÉ-CŒUR.	
11	Lun S. Barnabé, Ap.	
12	Mar S. Jean de S. Facond, Conf.	8—T. O. Abs. gén. et p.
13	Mer S. Antoine de Padoue, Conf.	
14	Jeu S. Bazile, Ev., Doc.	10—3e Dim. de S. Joseph. Confr.
15	Ven SS. Vite et comp., MM.	du Sacré-Cœur, p. Apostolat, p.
16	Sam S. François Régis, Conf.	
17	D 4e après la Pentecôte.	
18	Lun SS. Marc et Marcelais, MM.	17—4e Dim. de S. Joseph.
19	Mar Ste Julienne de Fal., V.	
20	Mer S. Sylvère, P., M.	
21	Jeu S. Louis de Gonzague, Conf.	24—5e Dim. de S. Joseph. Archi-
22	Ven S. Patelin, Ev., Conf.	confrérie. Objets bénits, p. Scap.
23	Sam Vigile.	bleu, p.
24	D S. JEAN-BAPTISTE.	
25	Lun S. Guillaume, Erm.	
26	Mar SS. Jean et Paul, MM.	29—Assistance au prône. Conf. du
27	Mer De l'octave.	S.-Cœur, v. et p. Scap. bleu, p.
28	Jeu Jeûne. Vig. S. Léon II, P., C.	Objets bén., p. Apostolat, v. et p.
29	Ven SS. PIERRE et PAUL, Ap.	Œuvre des âmes du P., v. et p.
30	Sam Comm. de S. Paul.	

GUÉRISON.—30 mai 1887.—Je vous envoie l'argent que j'ai ordinaire d'envoyer tous les mois pour les quatre associés, et de plus je vous envoie un nouvel associé qui était malade, c'était pour la deuxième fois cet hiver ; je lui donnai un almanach et lui recommandai de le lire attentivement. En même temps je faisais dire une basse messe pour les bonnes âmes et en l'honneur de la Bonne Sainte-Anne. Il est revenu bien en très peu de temps, et il a de l'ouvrage cet été comme il n'en a jamais eu. C'est un peintre, et toutes ses entreprises sont meilleures que d'ordinaire. Il a promis de donner une messe pour les bonnes âmes tous les mois.

LA MAIN DE DIEU.—1 décembre 1886.—Vous trouverez sous ce pli six piastres pour les saintes âmes du purgatoire, pour une faveur que j'ai obtenue d'elles ; je m'étais mis sous leur protection et j'ai reconnu, en plusieurs occasions, dans de grands dangers auxquels j'ai été exposé, que la main de Dieu était là pour me protéger, et j'ai obtenu d'eux tout ce que je leur ai demandé. De plus vous trouverez soixante-quinze centins qu'une dame m'a remis pour ces pauvres âmes. Je fais les vœux les plus sincères pour la prospérité de l'œuvre.

JUILLET.

LUNE. } D. Q. le 1 à 8h. 52m. 6s. matin. | P. L. le 23 à 10h. 45m. 1s. mat.
 } N. L. le 9 à 11h. 16m. 6s. mat. | D. Q. le 31 à 1h. 29m. 6s. mat.
 } P. Q. le 16 à 5h. 12m. 6s. soir.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	D Précieux Sang.	
2	Lun VISITATION.	
3	Mar Octave.	
4	Mer Octave.	
5	Jeu S. Michel des Saints, C.	1—6e Dimanche de S. Joseph.
6	Ven Octave de SS. Pierre et Paul.	
7	Sam SS. Cyrille et Méthode, MM.	2—Salve Regina, etc., et Sub-tuum,
8	D 7e Dimanche.	etc., p. Scap. du Mont-Carmel,
9	Lun SS. Zénon et comp., MM.	v. et p. Cordon de S. Joseph,
10	Mar Les 7 frères Martyrs.	v. et p. Rosaire, v. et p.
11	Mer S. Pie, P., Martyr.	
12	Jeu S. Jean Gualbert, Abbé.	
13	Ven S. Anaclet, P., Martyr.	6—1er vendredi du mois, p.
14	Sam S. Bonaventure, Ev., Doc.	
15	D 8e Dimanche.	8—7e Dimanche de S. Joseph.
16	Lun N.-D. du Mont Carmel.	
17	Mar S. Alexis, Conf.	
18	Mer S. Camille de L., Conf.	15—1er Dimanche de S. Joseph.
19	Jeu S. Vincent de Paul, Conf.	
20	Ven S. Jérôme Emilien, Conf.	
21	Sam De l'Imm. Conception.	16—Scap. du M.-Carmel (ou Oct.),
22	D Ste Marie Madeleine.	v. et p. Salve Regina, etc., et
23	Lun S. Apollinaire, Ev., Martyr.	Sub-tuum, etc., p.
24	Mar Vigile.	
25	Mer S. Jacques le Majeur, Ap.	22—2e Dim. de S. Joseph. Archi-
26	Jeu Ste Anne, Pat. de la P. de Q.	confrérie.
27	Ven De l'octave.	
28	Sam SS. Nazaire et comp., MM.	29—3e Dimanche de S. Joseph.
29	D SOL. DE STE ANNE.	
30	Lun De l'octave.	
31	Mar S. Ignace de Loyola.	

LETTRE. — 22 mars 1887. — Je suis heureuse de pouvoir vous envoyer l'argent des almanachs des saintes âmes du purgatoire. J'ai encore ceux qui sont en Anglais à vendre, ils sont plus difficiles à vendre que les français. S'il vous plait de m'en envoyer encore pour une piastre ; puisque je suis trop pauvre pour pouvoir payer la contribution de trois piastres, au moins je me donnerai le trouble de vendre des almanachs, et peut-être que les bonnes âmes me feront la grâce de revenir à avoir une bonne santé ; et alors je pourrai gagner assez pour vous envoyer une contribution à vie. Je ne pourrais éprouver de plus grande joie, j'ai déjà obtenu plusieurs grâces et j'espère qu'elles m'en accorderont encore une que je leur demande de tout mon cœur ; et je vous envoie une piastre pour quatre messes pour les vénérables Franciscains, dont deux d'actions de grâces, une pour une grâce que je désire beaucoup, et l'autre pour le repos de l'âme de mon père. Veuillez les bonnes âmes écouter mes supplications.

GUÉRISON. — 27 février 1887. — Nous sommes arrivés à la ville bien pauvres, et je n'avais pas d'ouvrage, et malgré ma pauvreté, je me suis mis sous la protection des saintes âmes.

AOUT.

LUNE { N. L. le 7 à 11h. 20m. gs. soir. | P. L. le 21 à 9h. 30m. 3e. soir.
 | P. Q. le 14 à 9h. 44m. os. soir. | D. Q. le 29 à 7h. 17m. gs. soir.

1 Mer	Octave de S. Jacques.	INDULGENCES PLÉNIÈRES. 2—Scap. bleu, p. T. O. Dédicace de N.-D. des Anges ou de la Portioncule. Ind. pl. à chaque visite et prière pour le Pape, que l'on fait dans une église franciscaine. 3—1er vendredi du mois. 5—4e Dim. de S. Joseph. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Rosaire, v. et p. 12—5e Dim. de S. Joseph. T. O. Ste Claire d'Assise. Abs. gén. et p. 19—6e Dim. de S. Joseph. Litan. de la Ste Vierge, v. et p. Salve Reg., etc., et Sub-tuum, etc., p. Prop. de la Foi ou Oct., v. égl. par., v. et p. Conf. du S.-Cœur, v. et p. Scap. du M.-Carmel, v. et p. Scap. bleu, p. Cordon de S. Joseph, v. et p. Rosaire, v. et p. Cong. de la Ste Vierge, v. et p. Archiconfr. Conf. de la Bonne Mort, v. et p. Culte perpétuel de S. Joseph, v. et p. Obj. bén., p. Apostolat, v. et p. Œuvre des A. du P., v. et p. 25—T. O. S. Louis, roi de France. Abs. gén. et p. 26—7e Dim. de S. Joseph. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Rosaire, v. et p. 28—Scapulaire bleu, p.
2 Jeu	Octave de Ste Anne.	
3 Ven	Invention de S. Etienne.	
4 Sam	S. Dominique, Conf.	
5 D	N.-D. des Neiges.	
6 Lun	Transfiguration de N. S.	
7 Mar	S. Cajetan, Conf.	
8 Mer	SS. Cyriac et comp., MM.	
9 Jeu	Vig. S. Pierre-ès-liens (du 1).	
10 Ven	S. Laurent, Martyr.	
11 Sam	Ste Philomène, V., Mar.	
12 D	Ste Claire, Vierge.	
13 Lun	S. Alphonse de Liguori, E.,	
14 Mar	Vigile. [Doc. (du 2).]	
15 Mer	ASSOMPTION.	
16 Jeu	S. Roch, Conf.	
17 Ven	Octave de S. Laurent.	
18 Sam	Jeûne. S. Hyacinthe, Conf.	
19 D	S. Joachim, C. (SOL. DE L'AS.)	
20 Lun	S. Bernard, C., D.	
21 Mar	Ste Jeanne de Chantal, V.	
22 Mer	Octave de l'Assomption.	
23 Jeu	Vig. S. Philippe Béniti, C.	
24 Ven	S. Barthélémy, Ap.	
25 Sam	S. Louis, Roi de France.	
26 D	S. Cœur de Marie.	
27 Lun	S. Joseph Calazanz, C.	
28 Mar	S. Augustin, Ev., Doc.	
29 Mer	Décollation de S. Jean-B.	
30 Jeu	Ste Rose de Lima, V.	
31 Ven	S. Raymond Nonnat, C.	

du purgatoire. A présent nous avons bien réussi, mais je vois bien que tout ce que j'ai, n'est pas à moi, parce que j'étais pour cesser de travailler, j'étais bien malade. Un matin je m'en allais faire un tour à mon ouvrage, ma femme promit une messe pour les saintes âmes du purgatoire pour obtenir ma guérison, le soir même je me suis trouvé parfaitement guéri. Depuis ce temps-là, j'ai une confiance sans bornes envers les âmes du purgatoire, et là j'ai payé ma contribution à vie pour moi et celle de ma femme et de ma petite fille, et je continue toujours à payer tous les mois tant que je vivrai. Notre petite fille a eu des cadeaux au jour de l'an, elle a conservé cela pour payer des messes pour les saintes âmes du purgatoire pour obtenir sa santé. Nous ne vivons que pour les saintes âmes.

LETTRE. — 5 décembre 1886. — Je vous envoie ci-inclus la somme modique de 25 centins, pour une messe en faveur des âmes du purgatoire. C'est tout l'argent que j'ai en main actuellement. Je vais entreprendre bientôt une œuvre difficile, mais patriotique et utile à la jeunesse. Si les âmes du purgatoire voulaient bien m'aider, je vous promettrais une partie de nos profits.

SEPTEMBRE. { N.L. le 6 à 9h. 56m. 1s. mat. | P.L. le 20 à 10h. 24m. 3s. mat.
 { P.Q. le 13 à 2h. 59m. 9s. mat. | D.Q. le 28 à 1h. 30m. 2s. soir.

1 Sam	De l'Imm. Conception.	INDULGENCES PLÉNIÈRES.
2 D	Du Dim. (SOL. DE LA NAT.)	2—1er Dim. de S. Joseph. Litanies de la Ste Vierge, v. et p. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Apostolat, v. et p. Conf. du Sacré-Cœur, v. et p. Scap. du Mont-Carmel, v. et p. Scap. bleu, p. Cordon de S. Joseph, v. et p. Rosaire, v. et p. Cong. de la Ste Vierge, v. et p. Archiconfrérie. Conf. de la B. Mort, v. et p. Culte perpétuel de S. Joseph, v. et p. Objets bénits, p. Œuvre des âmes du Purgatoire, v. et p.
3 Lun	De la férie.	
4 Mar	De la férie.	
5 Mer	S. Laurent Justinien, Ev., C.	
6 Jeu	Du S. Sacrement.	
7 Ven	De la férie.	
8 Sam	NATIVITÉ.	
9 D	S. NOM DE MARIE.	
10 Lun	S. Nicolas de Tolentino, C.	
11 Mar	B. Pierre Claver, Conf.	
12 Mer	De l'octave.	
13 Jeu	De l'octave.	
14 Ven	Exaltation de la Ste Croix.	
15 Sam	Octave du S. Nom de Marie.	7—1er vendredi du mois.
16 D	N.-D. des 7 Douleurs.	9e—2e Dim. de S. Joseph. Salve Regina, et Sub-tuum, p. Rosaire, v. et p.
17 Lun	Stigmates de S. François.	
18 Mar	S. Joseph de Copertino, C.	
19 Mer	4 Tps. SS. Janvier et c., MM.	16—3e Dim. de S. Joseph. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Rosaire, v. et p.
20 Jeu	Vig. S. Eustache et co., MM.	
21 Ven	4 Tps. S. Mathieu, Ap.	17—T. O. Fête des stigmates du Sér. S. François. Abs. gén. et p.
22 Sam	4 Tps. S. Thos. de Vil., E. C.	23—4e Dimanche de S. Joseph.
23 D	Du Dimanche.	24—Salve Regina et Sub-tuum, p. Rosaire, v. et p.
24 Lun	N.-D. de la Merci.	
25 Mar	De la férie.	
26 Mer	SS. Cyprien et Justine, MM.	29—Scap. du Mont-Carmel, v. et p. Scap. bleu, v. et p. Œuvre des âmes du Purg., v. et p.
27 Jeu	SS. Côme et Damien, MM.	
28 Ven	S. Vincelas, Martyr.	
29 Sam	S. Michel, Archange.	
30 D	S. Jérôme, D. (Sol. S. Mic.)	30—5e Dimanche de S. Joseph.

TOUCHANTE LETTRE.—3 avril 1887.—Je prends la liberté de vous écrire pour vous dire que mon frère part ce soir pour les Etats-Unis. Vendredi au soir comme je lisais un almanach du purgatoire que j'avais eu le bonheur d'avoir par chance, en écoutant lire et comprenant tout le bien que c'était (car il ne sait pas lire lui), il trouvait cela très beau, et je lui demandai s'il ne voulait point promettre aux âmes du purgatoire, que si elle lui accordaient de la chance, il enverrait \$3 aussitôt qu'il pourrait, pour faire partie de l'association des messes pour un an. Il me promit que oui de tout son cœur, que s'il avait de la chance, il enverrait \$3 aussitôt que possible ; mais comme mon père est bien vieux et point vaillant, ma mère est vieille aussi, et ça leur fait extrêmement de la peine de le voir partir, car c'est la première fois qu'il laisse mon père seul, et c'est le seul frère que j'ai, ma mère va dévancer un peu ses désirs en vous envoyant une piastre que vous trouverez dans cette lettre pour son unique garçon qu'elle voit partir avec regret en vous priant de le faire associer pour un an à l'œuvre des messes pour qu'il ait de la chance, et aussitôt qu'il m'enverra l'argent, je vous enverrai les deux autres. Je ne sais pas s'il vous faut son nom,

OCTOBRE. LUN. { N.L. le 5 à 7h. 34m. ss. soir. | P.L. le 20 à 2h. 9m. os. mat. }
LUN. { P.Q. le 12 à 10h. 29m. os. mat. | D.Q. le 28 à 6h. 55m. 7s. mat. }

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1 Lun	S. Rémi, Evêque.	
2 Mar	SS. Anges Gardiens.	
3 Mer	De la férie.	
4 Jeu	S. François d'Assise.	
5 Ven	SS. Placide et comp., MM.	2—Scapulaire bleu, p.
6 Sam	S. Bruno, Conf.	
7 D	S. Rosaire.	4—T. O. Solennité du Séraphique S. François. Ind. pl., v. et p.
8 Lun	Ste Brigitte, Vve.	
9 Mar	S. Denis l'aréopagite, Mar.	
10 Mer	S. François de Borgia, C.	
11 Jeu	Du S. Sacrement.	5—1er vendredi du mois, p.
12 Ven	De la férie.	
13 Sam	S. Edouard, Conf.	7—6e Dim. de S. Joseph. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, p. Rosaire, v. et p.
14 D	Maternité de la B. V. M.	
15 Lun	Ste Thérèse, Vierge.	
16 Mar	De la férie.	
17 Mer	Ste Hedwige, Vve.	
18 Jeu	S. Luc, Evangéliste.	14—7e Dim. de S. Joseph. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Rosaire, v. et p.
19 Ven	S. Pierre d'Alcantara, C.	
20 Sam	S. Jean de Kenty.	
21 D	Pureté de la Sainte Vierge.	
22 Lun	SS. Ursule et comp., MM.	15—Scap. du Mont-Carmel, v. et p. Scap. bleu, p.
23 Mar	S. Rédempteur.	
24 Mer	S. Raphaël, Archange.	
25 Jeu	Du S. Sacrement.	
26 Ven	S. Evariste, Pape, Mar.	21—1er Dim. de S. Joseph. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Rosaire, v. et p.
27 Sam	Vigile.	
28 D	SS. Simon et Jude, Apôtres.	
29 Lun	De la férie.	
30 Mar	De la férie.	
31 Mer	Jeûne. Vigile.	28—2e Dimanche de S. Joseph.

mais en tout cas il se nomme... J'espère que vous prierez pour lui qu'il ait de la chance, car il est notre gagne-pain, et qu'il s'en revienne l'automne prochain en santé.—P. S. Je vous recommande aussi une pauvre malade désespérée, malade depuis sept mois, elle est extrêmement tourmentée, elle demande à être délivrée de ce tourment affreux qui lui dit qu'elle souffrira toujours, qu'elle n'aura jamais un moment de repos, priez beaucoup les saintes âmes pour elle, car elle fait grand pitié... Excusez-moi, s'il vous plaît, car je suis une pauvre ignorante qui ne sais presque rien.

GRANDES FAVEURS.—28 décembre 1886.—Vcus recevrez sous ce pli, la somme de six piastres, trois de la part de mon frère, pour son abonnement à l'œuvre des âmes du purgatoire et trois pour moi à la même intention. Mon frère me charge de vous dire qu'il a obtenu de grandes faveurs depuis qu'il appartient à cette belle association. Tout en remerciant ces saintes âmes, il espère (ainsi que moi) réussir dans plusieurs entreprises par leur intercession.

NOVEMBRE. { N. L. le 4 à 5h. 2m. 4s. matin. | P. L. le 18 à 8h. 15m. 9s. soir.
 { P. Q. le 10 à 9h. 15m. 7s. soir. | D. Q. le 26 à 9h. 20m. 4s. soir.

LA TOUSSAINT.		INDULGENCES PEÛNIÈRES.
1 Jeu	LA TOUSSAINT.	
2 Ven	Les Trépassés.	
3 Sam	De l'octave.	1—Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Conf. du S.-Cœur, v. et p. Scap. bleu, p. Conf. de la Bonne Mort, v. et p. Objets bénits, p. Apostolat, v. et p. Œuvre des âmes du Purg., v. et p.
4 D	Patronage de la Ste Vierge.	
5 Lun	De l'octave.	
6 Mar	De l'octave.	
7 Mer	De l'octave.	
8 Jeu	Octave de la Toussaint.	
9 Ven	Déd. de la Basilic. de Latran.	
10 Sam	S. André Avellin, Conf.	2—1er vendredi du mois, p. Conf. du S.-Cœur, v. et p. Apostolat, v. et p. Œuvre des âmes du Purgatoire, v. et p.
11 D	S. Martin, Ev., Conf.	
12 Lun	S. Martin, Pape, Martyr.	
13 Mar	S. Stanislas de Kostka, C.	
14 Mer	S. Josaphat, Ev., Martyr.	
15 Jeu	Ste Gertrude, Vierge.	4—3e Dim. de S. Joseph. Salve Regina, etc., et Sub-tuum, etc., p. Rosaire, v. et p.
16 Ven	S. Didace, Conf.	
17 Sam	S. Grégoire Thaumaturge, E.	
18 D	Déd. B. de SS. Pierre et Paul.	
19 Lun	Ste Elizabeth de Hongrie, Ve.	11—4e Dimanche de S. Joseph.
20 Mar	S. Félix de Valois, Conf.	
21 Mer	LA PRÉSENTATION.	18—5e Dimanche de S. Joseph.
22 Jeu	Ste Cécile, Vierge, Martyre.	
23 Ven	S. Clément, Pape, Martyr.	19—T. O. Ste Elizabeth de Hongrie, Ve. Abs. gén. et p.
24 Sam	S. Jean de la Croix, Conf.	
25 D	Ste Catherine, Vierge, M.	
26 Lun	S. Pierre, Pat., Martyr.	21—Salve Regina, etc., et Sub-tuum, p. Rosaire, v. et p. Scap. du Mont-Carmel, v. et p.
27 Mar	S. Léonard de Port Maurice.	
28 Mer	SS. Irénée et comp., MM.	
29 Jeu	Vigile.	
30 Ven	S. André, Ap., Martyr.	25—6e Dimanche de S. Joseph.

SITUATION OBTENUE.—30 juin 1887.— Ci-joint vous trouverez une piastre, pour des messes pour les pauvres âmes du purgatoire. Une dame qui avait l'habitude d'envoyer une messe tous les mois discontinue pour le moment, mais un jeune homme qui cherchait une place de commis veut s'associer. Ses parents avaient promis une messe pour les âmes, s'il en trouvait une, et aujourd'hui il est bien placé. Il se joint à nous pour vous envoyer une piastre.

EN L'HONNEUR DE LA STE-VIERGE.— 4 mars 1887.— Sous ce pli, vous recevrez \$6.00, dont \$3.00 pour des basses messes pour le repos des bonnes âmes du purgatoire (*) et les \$3.00 autres sont aussi pour les bonnes âmes du purgatoire, mais par Marie, c-à-d. que ces messes seront dites en l'honneur de la Très-Ste-Vierge Marie, mais dont le fruit au saint sacrifice sera versé aux bonnes âmes du purgatoire par les propres mains de Marie. Vous me comprenez sans doute. Car je crois ne pas mieux remercier la T. Ste-Vierge Marie de ses bienfaits et mieux l'honorer qu'en lui procurant l'occasion de soulager ces bonnes âmes qu'elle aime tant et pour lesquelles

(*) Toutes les messes de l'œuvre sont des basses messes.

DECEMBRE. } N.L. le 3 à 3h. 5m. 6s. soir. | P.L. le 18 à 3h. 40m. 8s. soir.
 } P.Q. le 10 à 11h. 45m. 8s. mat. | D.Q. le 26 à 10h. 59m. 9s. mat.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Sam	De l'Imm. Conception.
2	D	1er de l'Avent.
3	Lun	S. François-Xavier, Conf.
4	Mar	S. Pierre Chrysologue, Ev.
5	Mer	Jeûne. De la férie.
6	Jeu	S. Nicolas Ev., Conf.
7	Ven	Jeûne. Vig. S. Ambroise, Ev.
8	Sam	IMM. CONCEPTION.
9	D	2e de l'Avent. [rette.
10	Lun	Translat. de la maison de Lo-
11	Mar	S. Damase, Pape.
12	Mer	Jeûne. De l'octave.
13	Jeu	Ste Lucie, Vierge, Martyre.
14	Ven	Jeûne. De l'octave.
15	Sam	Octave de l'Imm. Concept.
16	D	3e de l'Avent.
17	Lun	De la férie.
18	Mar	Expectation de la Ste Vierge.
19	Mer	4 Tps. De la férie.
20	Jeu	Vigile.
21	Ven	4 Tps. S. Thomas, Apôtre.
22	Sam	4 Tps. De la férie.
23	D	4e de l'Avent.
24	Lun	Jeûne. Vigile.
25	Mar	NOEL.
26	Mer	S. Etienne, Martyr.
27	Jeu	S. Jean, Ap., Evangéliste.
28	Ven	SS. Innocents.
29	m	S. Thomas, Ev., Martyr.
30	D	Dim. dans l'octave.
31	Lun	S. Sylvestre, Pape, Conf.

2—7e Dimanche de S. Joseph.
 3—P. de la foi ou Oct., v.ég. par. et p.
 7—1er vendredi du mois, p.
 8—Litanies de la Ste Vierge, v. et p.
 Salve Regina, etc., et Sub-tuum,
 etc., p. Conf. du S.-Cœur, v. et p.
 Scap. du M.-Carmel, v. et p. Scap.
 bleu, p. Cordon de S. Joseph, v. et
 p. Conf. du Rosaire, v. et p. Cong.
 de la Ste Vierge, v. et p. Archi-
 confrérie. Conf. de la Bonne Mort,
 v. et p. Culte perpétuel de S. Jo-
 seph, v. et p. Objets bénits, p.
 Apostolat, v. et p. Œuvre des
 âmes du Purg., v. et p. (T. O. Im.
 Conception de la Ste Vierge, pa-
 tronne des trois ordres de S. Fran-
 çois. Abs. gén. et p.)
 18—Salve Regina, etc., et Sub-
 tuum, etc., p. Rosaire, v. et p.
 25—Ass. au prône. Stat. de Rome,
 v. et p. Apostolat, v. et p. Scap.
 bleu, p. Cord. de S. Joseph, v. et p.
 Conf. de la B. Mort, v. et p. Objets
 bénits, p. Rosaire, v. et p. Œuvre
 des A. du P., v. et p. (T. O. Nat.
 de N. S. J.-C. Abs. gén. et p.)
 27—Conf. du S.-Cœur, v. et p. Ar-
 chiconfrérie. Apostolat, v. et p.
 Objets bénits, p.

elle a même uni son sacrifice à celui de son cher Fils Jésus sur le calvaire. A cette fin, si la divine et douce Providence me vient en aide, vous recevrez tous les ans ce même montant, autant qu'il me sera possible.

LETTRE.—25 novembre 1886.—Veuillez recevoir ci-inclus \$5.00 pour l'œuvre des âmes du purgatoire. Ce montant ayant été trouvé sur la rue au commencement de ce mois et personne n'étant venu le réclamer, je crois qu'on ne peut mieux l'employer qu'en le consacrant au soulagement de ces pauvres âmes auxquelles le mois de novembre est tout spécialement consacré.—IGNOTUS.

LETTRE.—12 décembre 1886.—Mon premier envoi a mérité les bénédictions du ciel, puisqu'il est suivi d'un second de si près. Souvent une bonne œuvre est récompensée par l'heureuse occasion d'en faire une nouvelle. Sous ce pli \$25.00 pour les âmes du purgatoire et les missions franciscaines. Je prie notre bonne et Immaculée Mère Marie, de protéger spécialement les personnes charitables qui s'appliquent avec tant et zèle au soulagement des chères âmes souffrantes.

LETTRE DE CALIFORNIE.—29 mars 1887.—J'ai eu le plaisir de recevoir de mes parents un almanach, et c'est avec bonheur que je m'empresse de m'associer à cette belle œuvre. Je vous envoie par express trois piastres, et 25 cts, (pour cinq almanachs en anglais, que je veux distribuer à mes amis). Je m'associe pour les messes, et je promets que si nous réglons toutes nos affaires que nous souscrivons mon mari et moi pour la vie. Si les âmes du purgatoire m'obtiennent cette grâce, j'enverrai 50 piastres, et surtout je me recommande aux âmes pour qu'elles m'obtiennent la grâce de retourner en Canada pour l'éducation de mes enfants. Je me recommande à vos bonnes prières, et aussi je recommande les familles Canadiennes dont plusieurs ont grandement besoin de prières.

SAINTE PRÉVOYANCE.—13 mai 1887.—Vous recevrez dans la présente une (money-order) de \$61 pour la société des messes pour les Ames du Purgatoire, et vente de 20 almanachs, aussi une liste d'Associés au Chemin de la Croix. Sur cette somme je désire mentionner une Dame âgée, qui, quoique assez bien pourvue du nécessaire pour la vie, est cependant loin d'être riche, mais cette bonne Dame plus prévoyante encore pour ce qui regarde la vie future que la vie présente, a voulu se faire des intercesseurs puissants dans les Ames du Purgatoire en payant \$25 pour s'associer pour la vie à cette belle œuvre, espérant que ces bonnes âmes voudront bien lui aider surtout pour son dernier passage de cette vie à l'éternité. Quoiqu'elle ne veuille pas que son nom soit publié, je désire cependant s'il se peut que cette lettre soit publiée dans les almanachs l'année prochaine quoique vous pourriez bien l'abréger autant qu'il vous plaira si vous le jugez nécessaire, mais elle m'a témoigné le désir de la voir paraître dans les almanachs de l'année prochaine, et pour sa satisfaction et pour la mienne s'il vous plait de vous donner ce trouble je vous serai bien obligé ; et pour me donner aussi une autre satisfaction, je désirerais que vous m'enverriez un reçu de la somme entière, et un autre reçu de ces 25 piastres à part, que je désire lui remettre afin qu'elle ait la tranquillité que ses intentions seront remplies, et il va sans dire que nous désirons que cet argent soit envoyé aux missionnaires franciscains. C'est avec bonheur que je vous envoie cette petite somme, espérant que les bonnes âmes m'obtiendront pour moi et ma famille les grâces nécessaires pour arriver tous un jour au terme de notre pèlerinage en grâce avec Dieu.

ZÉLATEUR MODÈLE.—6 décembre 1886.—En vous envoyant un chèque de \$68.00 pour l'œuvre des âmes du purgatoire et les missions franciscaines, je ne regrette qu'une chose, c'est que le montant ne soit pas plus élevé.

Priez pour moi. Si les saintes âmes du purgatoire m'obtiennent les faveurs que je sollicite, je tâcherai d'être reconnaissant en travaillant toujours activement dans leurs intérêts.

TRAITS MERVEILLEUX
DES
AMES DU PURGATOIRE.

Tibi sit gloria, O Maria!

Nous reprenons, cette année, le récit des choses merveilleuses opérées par l'intercession des saintes Ames du Purgatoire.

Les faveurs obtenues sont en grand nombre ; nous aurions aimé à les redire toutes à l'honneur de *Celui* qui se plaît à manifester sa toute-puissance et sa miséricorde envers ceux qui prient et soulagent "ses bien-aimées du Purgatoire" ; (Ste-Gertrude) mais nous avons dû nous borner, et même, pour donner quelque variété à notre récit, nous avons puisé ailleurs des traits qui, pour être plus extraordinaires, n'en portent pas moins les marques authentiques de la vérité.

Que l'on ne soit donc pas étonné des signes merveilleux qui caractérisent ces faits. On les comprendra facilement, si on les envisage avec les yeux de la foi ; car la foi, c'est l'évidence des choses que nous ne voyons pas. (St-Paul).

Que sont en effet les miracles sans la foi ? Un prodige, une chose merveilleuse n'a plus d'explication possible sans elle. Ce n'est qu'un phénomène extraordinaire dont on ne peut rendre compte, et dont on se contente de constater l'existence sans en saisir le sens intime que le ciel y a attaché.

Les miracles résument pour nous la parole de Dieu ; c'est un enseignement par les faits, c'est une loi écrite et divulguée par des merveilles et des prodiges, loi pure de toute erreur ou fausseté, "*Lex Domini immaculata*," et "qui nous est donnée pour la conversion de nos âmes," "*convertens animas*." C'est un témoignage indélébile de la puissance de Dieu, donnant la sagesse aux simples, c'est-à-dire aux croyants. (1)

Et croyons-le de toute la vigueur de notre foi, ils contiennent une leçon divine qui ouvre nos yeux à la vraie lumière (2), car "ces ordonnances, tout étranges qu'elles paraissent, sont toujours justes, "*justitia Domine rectæ*" et "elles doivent réjouir nos cœurs." (Ps. 18.)

Commençons par rapporter un trait qui fait voir les secours que Dieu accorde sans tarder à ceux qui assistent les pauvres âmes souffrantes ; nous le ferons suivre par un autre qui montrera la punition de ceux qui oublient de prier pour les morts, selon la parole de N.-S. à Ste-Gertrude : "Je ferai en sorte que ceux qui, sur la terre, auront oublié les âmes du Purgatoire, soient oubliés à leur tour." Révélation terrible qui nous coûtera bien des regrets et des larmes, et qui explique pourquoi le séjour du Purgatoire est souvent si long.

(1) *Testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.*

(2) *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.*

BIENFAITS DES AMES DU PURGATOIRE ENVERS CEUX QUI LES ASSISTENT.

Plusieurs auteurs ont rapporté le merveilleux secours que reçut des âmes du purgatoire, Mgr. Sandoval, archevêque de Séville. N'étant encore qu'un enfant, il avait l'habitude de distribuer aux pauvres une partie de l'argent qu'on lui remettait pour ses menus plaisirs. Devenu grand, sa piété envers les morts augmenta avec les années ; il donnait pour eux tout ce dont il pouvait disposer, jusqu'à se priver de mille choses qui lui eussent été utiles ou nécessaires. Lorsqu'il suivait les cours de l'université de Louvain où il exerçait les mêmes œuvres, il arriva un jour que les lettres qu'il attendait d'Espagne ayant tardé, il se trouva réduit à une véritable extrémité, n'ayant pas même de quoi prendre son repas. Sa peine augmenta beaucoup, en se voyant obligé de refuser un pauvre qui lui demandait l'aumône au nom des âmes du purgatoire ; ce qu'il n'avait jamais encore fait : Il en conçut un si vif chagrin qu'il entra aussitôt dans une église. Au moins, disait-il, si je ne puis donner de l'argent au nom de ces pauvres âmes, je prierai pour elles, étant pauvre moi-même et dénué de tout. Il n'avait pas fini sa prière, qu'il vit venir à lui un beau jeune homme, en habits de voyageur, qui lui adressa un salut, à la fois respectueux et empressé. Christophe resta tout interdit, effrayé même, comme s'il se trouvait en présence d'une apparition de l'autre monde. Mais il se rassura bientôt, lorsque celui-ci lui parlant avec beaucoup de politesse, lui donna des nouvelles du marquis de Doiva, son père, de ses autres parents, de ses amis, absolument comme s'il arrivait à l'heure même de la Péninsule. Il finit par le prier de venir avec lui à l'hôtel où il l'invitait à diner. Sandoval ne refusa pas cette offre parce qu'il n'avait point mangé de la journée. Après le repas, l'étranger lui remit une certaine somme, lui disant d'en faire tel usage qu'il lui plairait, parce que, quand il le voudrait, il se la ferait rendre par le marquis, son père. Puis il prétexte quelques affaires et se retire. Or, quelque fussent depuis les soins et les démarches du pieux Christophe, il ne put découvrir son inconnu, ni à Louvain, ni en Espagne, personne ne l'avait vu ; jamais l'argent ne fut réclamé auprès de sa famille, et il se trouva que c'était exactement la somme dont il avait besoin pour attendre ses lettres en retard. Il se persuada donc que le ciel avait fait un miracle, en lui envoyant une de ces âmes que ses aumônés et ses prières soulageaient habituellement, et il le crut à d'autant meilleur droit que ce fut aussi l'avis du pape Clément VIII, auquel il raconta l'histoire, en allant à Rome pour ses bulles d'évêque.

OUBLI POUR OUBLI.

On lit, dans la vie de Sœur Archangèle, prieure du monastère de Ste-Marthe, à Milan, qu'elle avait un zèle extraordinaire pour le soulagement des âmes du purgatoire. Chose étrange cependant, elle ne songeait que rarement à l'âme de son père, quoiqu'elle l'eut tendrement aimé pendant sa vie. Un événement inattendu la tira de cette insensibilité. Le jour de la fête des morts, priant pour eux dans sa cellule, son ange gardien lui apparait tout à coup, la prend par la main et la conduit en esprit au purgatoire. Parmi les âmes qui s'y trouvaient, elle reconnut celle de son père. A peine a-t-il reconnu lui-même sa fille, qu'il s'écrie : Hélas ! ma fille, comment as-tu pu oublier si longtemps ton malheureux père dans les tortures qu'il souffre ici. Tu te montres animée d'une douce charité envers les étrangers. J'en ai vu beaucoup monter au ciel par tes suffrages, et pour moi qui suis ton père, à qui tu dois tout et qui t'ai tant aimée, tu n'as pas le moindre sentiment de compassion... Archangèle est interdite à ces reproches. Sa douleur se répand en un torrent de larmes, et parmi ses sanglots, elle promet à son père de tout faire pour le délivrer. Ne pouvant comprendre, cependant, comment il se faisait qu'ayant souvent formé la résolution de prier son père, elle l'avait d'ordinaire oublié, elle en demanda l'explication à son ange gardien qui lui répondit : " Votre oubli a été permis de Dieu en punition du peu de zèle de votre père quand il était plein de vie, à travailler à son salut et au soulagement des âmes du purgatoire. Il permet qu'on se conduise envers lui, comme il s'est conduit envers le Seigneur. Oubli pour oubli."

Archangèle, revenant à elle, fut si émue et brisée de chagrin qu'elle n'eut plus un instant de calme ; il lui semblait toujours entendre les gémissements et les cris de son pauvre père. Elle pria jusqu'à ce que la justice divine fut satisfaite, et l'âme de son père lui apparut enfin entourée de lumière, la remerciant vivement des secours qu'elle lui avait donnés, puis il s'éleva au ciel, laissant Archangèle remplie du bonheur qu'elle avait procuré à son père.

FOI PROMPTE D'UNE ASSOCIÉE.

Le 29 avril 1874, je passais par hasard, (c'est le récit d'un associé des Messes,) dans une rue où demeurait une des pieuses associées des Ames du Purgatoire. C'était une demoiselle un peu âgée, et qui ne vivait qu'avec le modique revenu d'une maison d'assez modeste apparence. Je remarquai avec surprise qu'il y avait encore un écriteau de " Maison à louer " sur un des petits côtés de cette maison, et j'en fus vraiment chagrin, car je savais alors que c'était la seule ressource de sa paisible propriétaire.

Je ne pus m'empêcher de frapper à la porte. La Demoiselle qui se trouvait là, vint elle-même m'ouvrir ; et en m'apercevant, elle eut probablement un petit remords de conscience, parce qu'elle me salua, en disant :—Ah ! M. vous venez sans doute chercher ce que je vous dois. Je voulais toujours aller vous le porter, mais je n'en ai pas eu l'occasion. Puis elle ajouta aussitôt : Pour vous dire la vérité, les temps sont si durs que je n'ai jamais pu mettre l'argent de côté.—Oh ! je le regrette pour vous. Tenez, voyez-vous cet écriteau, (car j'étais encore en dehors sur le pas de la porte), voyez-vous cet écriteau ? Eh ! bien, il ne serait pas là aujourd'hui, si vous aviez été fidèle à payer votre contribution pour soulager les pauvres âmes ; elles vous auraient fait trouver un locataire convenable qui vous aurait dédommagée de vos petites dépenses pour elles.

—Est-ce qu'il y a longtemps que l'écriteau est sur la maison ?

—Mais, depuis le commencement de février.

—Et vous n'avez pas encore trouvé un seul locataire ?

—Non, Monsieur.

—Et nous voilà au 29 avril, un seul jour avant le mois de mai ! Il n'y a plus aujourd'hui de locataires qui cherchent à se loger. Et vous qui vivez de vos petits loyers, comment allez-vous faire ? Ah ! je vous plains.

—Oh ! ne m'en parlez pas, j'ai le cœur tout gros de chagrin et de crainte. Oui, je suis bien en peine, et si le bon Dieu ne m'aide, je ne sais ce que je deviendrai.

—Mais vous ne voulez pas que le bon Dieu vous aide ; si vous le vouliez bien fermement, vous lui tendriez la main, et vous lui demanderiez secours et assistance. Ce n'est pas à Celui qui est tout-puissant à faire les premiers pas, les premières avances ; c'est à nous à demander, à prier ; et puisque nous ne savons pas prier, faisons l'aumône ; ce sera une prière, une prière bien agréable au bon Dieu, et si persuasive à son cœur qu'il nous rendra toujours plus que nous n'avons donné. Vous rappelez-vous cette pauvre veuve qui donnait à St, Nicolas en quête pour son couvent, le seul pain qu'elle avait dans sa maison, lorsqu'il ne lui restait de la farine que pour en faire un seul autre pour toute sa famille ? Dieu touché de cette libéralité remplit incontinent son coffre qui lui dura plusieurs mois.

—J'ai toujours eu l'intention de payer, seulement une folle crainte de manquer m'en a toujours empêché, mais je vous assure que j'irai aujourd'hui même après le dîner, vous porter les deux piastres que je dois encore.

—Eh ! bien, je vous attendrai ; seulement si cela vous gêne trop maintenant, retardez encore.

Le même jour, comme elle l'avait promis, cette Demoiselle vint en effet.—Je ne vous apporte qu'une piastre, dit-elle en

entrant, c'est tout ce que j'ai à la maison, mais je vous apporterai l'autre ce soir, quand même je devrais l'emprunter.

—Il ne faut pas faire cela, et je ne pourrai accepter votre argent, car le bon Dieu ne demande pas que l'on se mette dans les dettes pour faire la charité.

—C'est une somme que j'ai promise aux âmes du Purgatoire, et je veux être fidèle. Je suis contente de donner ma dernière piastre, j'ai été trop négligente jusqu'ici ; je le regrette, et je vous promets que ce soir je serai quitte.

La fidélité de cette femme me frappa ; elle semblait regretter sa négligence avec tant de sincérité, elle crut sitôt et si fermement aux paroles de secours et d'aide de la part des saintes âmes que je ne pus m'empêcher de lui dire :

—Vraiment, votre confiance me fait grand plaisir, elle ne peut que réjouir beaucoup le Ciel qui vous en récompensera. Vous verrez : votre maison sera louée aujourd'hui même.

Et elle partit pleine de confiance, et remplie d'une grande joie d'avoir procuré un peu de soulagement aux pauvres âmes souffrantes.

Le soir à peu près à l'heure du souper, me trouvant par hasard à la fenêtre, je la vis passer devant la maison, mais elle ne s'arrêta pas.—Ah ! dis-je en moi-même : elle n'a pu trouver d'argent. Pauvre femme ! Que le Ciel la bénisse, elle a fait tout son possible, j'en suis sûr ; sa confiance et sa bonne volonté au moins plairont beaucoup au bon Dieu.

Mais je m'étais trompé. Après 8 heures du soir, lorsqu'il faisait déjà noir, quelqu'un frappa à la porte, et c'était bien la même personne qui était venue dans la journée.—Je vous apporte la piastre que je vous avais promise. Vous me pardonnerez d'être venue à une heure aussi avancée, mais comme je n'avais pas d'argent, j'ai été obligée d'aller l'emprunter et j'ai eu des embarras, ce qui m'a mise en retard.—Ah ! si vous avez emprunté cette piastre pour payer les âmes du Purgatoire, je ne l'accepte pas, car elles ne seraient pas contentes que vous fissiez des dettes pour elles, je vous le disais ce matin.—Mais, monsieur, je le fais avec plaisir, et de plus c'est un devoir que je remplis. Puis elle ajouta avec un sourire plein de contentement :—D'ailleurs cela ne m'occupe pas, car j'ai loué ma maison !—Vraiment ! vous avez loué votre maison, lui dis-je tout étonné.—Oui, monsieur, et c'est arrivé d'une manière bien étrange. Précisément après le dîner, lorsque j'étais à vous donner ma première piastre, il est arrivé un locataire qui demandait à louer ; c'est comme si les bonnes Ames l'avaient envoyé en récompense de mon petit sacrifice pour elles. On a répondu que la maîtresse n'y était pas, mais que si l'on passait plus tard, elle ne tarderait pas à rentrer. En effet il revint quelques instants après mon retour, nous nous entendîmes parfaitement sur les conditions, et de suite nous allâmes passer le bail chez le notaire. Ainsi mes inquié-

tudes sur l'avenir sont dissipées, et je puis certainement vous donner aujourd'hui cette piastre avec la pleine certitude de pouvoir la remettre dans quelques jours sans me gêner. D'ailleurs j'ai loué dix-huit piastres de plus que l'année dernière, et tout en payant ma contribution de trois piastres, j'ai encore fait un bénéfice de quinze piastres.—Vous avez loué dix-huit piastres de plus? Il me semble cependant qu'à l'époque si avancée où nous sommes, vous auriez dû être contente du même loyer de l'année dernière et même de moins, plutôt que de laisser votre maison fermée.—Certainement, mais comme c'était les âmes du Purgatoire qui arrangeaient les affaires, elles ont bien fait les choses. Ah! je vous avoue que j'ai été frappée de cette coïncidence, et à l'avenir je ne me ferai plus tirer l'oreille pour payer ce que je dois. Bien plus, ajouta-t-elle d'un air ferme et décidé, bien plus, je ferai tout mon possible pour en faire payer d'autres.

Et elle retourna joyeuse et contente, et parfaitement convaincue de l'intervention des saintes âmes en sa faveur.

BEL EXEMPLE A SUIVRE.

Le trait suivant est rapporté par le trésorier de l'association pour les âmes du Purgatoire. Il a été personnellement témoin des circonstances du fait. Nous le laissons parler :

Mr. M., nous dit-il a été un des premiers et des plus fervens associés des âmes du Purgatoire. Son dévouement pour les bonnes œuvres est bien connu de tout le monde, de sorte qu'on le regarde partout comme une acquisition importante. Sa conduite exemplaire le rendait d'ailleurs un des plus précieux auxiliaires de l'œuvre. Aussi son zèle, au lieu de se ralentir, ne fit qu'aller en croissant; et si dans les premiers temps, sa collecte ne s'élevait qu'à quelques piastres, plus tard il m'a souvent apporté à la fois jusqu'à quarante et cinquante piastres pour les âmes souffrantes. Ah! que le Ciel bénisse ce fervent associé, et que son exemple serve de leçon aux indifférents!

Pendant dix-huit mois ou deux ans, ce pieux zéléteur m'apportait tous les six mois, (avec d'autres montants), une somme de quinze piastres qui lui était ainsi périodiquement envoyée; et à chacune de mes questions pour savoir d'où provenait cet argent, il me répondait toujours qu'il n'en savait rien; que c'était un brave homme qui la lui avait fait parvenir sans plus d'information, et qu'il me l'apportait de même sans en savoir plus long.

Intrigué par ces secrets qui semblaient tenir du mystère et résolu de connaître le mot de l'énigme, je demandai un jour à Mr. M. de me dire le nom de ce généreux protecteur des pauvres âmes, que j'allais me mettre en quête de le trouver.—

Oh ! dit-il, c'est un tel, il demeure loin d'ici, du côté d'Hoche-
laga, mais je ne sais pas où, vraiment.

Des informations aussi vagues m'embarrassaient beaucoup. Je prends cependant le *directoire* de la ville. Mais nouvel embarras, il y avait peut-être vingt-cinq personnes du même nom. Résolu toutefois de mettre fin à ces incertitudes, je me dirige, quoique si mal orienté, vers le lieu indiqué ; j'arrive à une maison portant le nom du nouveau bien-faiteur de l'œuvre. J'entre au hasard ; c'était un petit magasin de chaussures, grand de quinze pieds carrés à peu près, assez sombre et d'une propreté équivoque, tenant probablement à la nature du commerce ; le tout ensemble ne donnait pas l'apparence d'un comptoir où l'on faisait des affaires pour des milliers.

Après avoir fait un pas dans l'intérieur, j'aperçus, assis dans le fond du magasin, une homme à la figure si franche et si douce, remplie de cette bonhomie si ouverte et si paisible qu'une bonne conscience seul peut empreindre sur les traits d'un homme, que je me dis en moi-même : m'y voilà. Puis je demandai tout haut :—Vous êtes Mr.....C'est mon nom, me répondit-il avec le plus gracieux sourire.—Mais n'est-ce pas vous qui nous envoyez tous les six mois, depuis deux ans, une somme de \$15,—trente piastres par année,—pour les âmes du Purgatoire, à part votre contribution ordinaire ?—Oui, dit-il, de l'air le plus placide du monde et toujours avec le même sourire sur les lèvres.—Ah ! nous vous en sommes bien reconnaissants, et les saintes âmes vous en tiendront compte certainement. Je suppose que vous avez beaucoup de compassion pour ces pauvres âmes qui souffrent tant et que cela vous donne du zèle, et ainsi vous collectez cette somme parmi vos amis, dans le voisinage, ou l'on vient vous apporter cela à la maison, trente sous par trente sous, comme on fait ailleurs ?—Non, dit-il encore bien tranquillement, non, c'est ma petite quote-part.—Comment ! votre petite quote-part ! et instinctivement je jetai encore un coup d'œil sur ce petit magasin qui me paraissait peu justifier le don d'une pareille somme,—comment, votre petite quote-part, mais nous la trouvons grosse et belle votre petite quote-part, elle est fort généreuse, et nous sommes heureux que votre zèle et votre charité vous la fasse entrevoir comme petite. Le Ciel ! vous en bénira..... Cependant il doit y avoir quelque chose de caché sous ces dons si souvent répétés, les saintes âmes vous ont fait quelque faveur. Dites-moi donc, s'il vous plaît, ce qui peut vous porter à donner cette jolie somme tous les ans et sans qu'on vous le demande ?

—Eh ! bien, je ne vous cacherai pas que les âmes du Purgatoire m'ont visiblement protégé ; et pour vous apprendre en peu de mots toute ma petite histoire, je vous dirai qu'il y a deux ou trois ans, j'ai entendu parler, avec tant d'avantage,

de l'association pour les âmes du Purgatoire ; on m'en a rapporté de si beaux traits qu'à partir de ce moment-là, j'ai mis tout mon commerce et mes petites transactions sous leur garde et direction, et depuis cette époque, mes affaires, je suis heureux de vous le dire à l'honneur des saintes âmes, "mes affaires vont comme sur des roulettes." Je donne mes trente-trois piastres chaque année sans me faire aucun tort, au contraire tout n'en va que mieux. Mon magasin n'a pas une grande apparence, mais il est bien garni, et tout ce qu'il y a là est à moi. A part de cela, ce qui est peut-être mieux encore, à part de cela, je n'ai pas un sou de dettes.

Puis il dit un peu plus bas :—J'ai de plus le bonheur d'honorer par là tous les ans les trente-trois années de labeurs et de souffrances que notre Divin Sauveur a passées sur la terre. Ce souvenir fait tant de bien à mon pauvre cœur.

Ah ! Mr., ajouta-t-il encore avec un mouvement de vraie foi qui me fit tressaillir : Si les hommes croyaient davantage, ils feraient des merveilles, car la parole de N. S. est toujours infaillible, et il a dit que plus on donnait, plus on recevait, car la charité n'appauvrit jamais ; seulement il faut donner sans défiance et surtout sans spéculation.

Je pressai avec affection la main de cet homme admirable, et je revins aussi charmé de ma visite que ravi de tant de foi. Puis je me disais : Voilà un bel exemple à suivre. Combien d'autres aussi n'auraient pas de dettes, s'ils savaient faire une petite part aux " Bien Aimées " du Bon Dieu.

COMMENT PAYER SES DETTES.

En parlant tout-à-l'heure de cet homme généreux qui n'avait point de dettes, il nous vint en mémoire un exemple qui enseigne une jolie manière de payer ses dettes. Nous allons de suite en fournir la recette, afin de ne faire languir personne, donnant à chacun l'occasion de s'en servir. En divulguant ce secret, nous passerons certainement pour l'homme le moins égoïste du monde ; car fournir à tous le moyen de payer ses dettes, n'est-ce pas procurer à chacun l'avantage de s'enrichir ? Mais, cher lecteur, laissez de côté tout remerciement, hâtez-vous seulement de profiter de la recette, et nous aurons, chacun de nous, obtenu notre but.

Nous tirons ce secret des chroniques des bons Frères-Mineurs, et il ne peut être suspect pour personne.

Le Bienheureux Berthold appartenait à la grande famille franciscaine. Ses beaux talents et sa rare vertu l'avaient fait désigner comme prédicateur de l'ordre. Le Souverain Pontife, voyant tout le bien que Berthold était destiné à faire par ses éloquents prédications, lui avait donné le pouvoir d'accorder à chacun de ses auditeurs une indulgence de dix jours ; ce qui était un grand privilège pour les fidèles, de même qu'une marque d'estime et de distinction pour lui-même.

Frère Berthold donc venait de faire un sermon très émouvant sur l'aumône, et avait accordé en effet les dix jours d'indulgence à tous ceux qui étaient présents. Une Dame de qualité qu'un revers de fortune avait réduite à la misère et qui était accablée de dettes, se trouvait parmi l'auditoire. Une fausse honte l'avait empêchée jusque-là de faire connaître son dénûment et elle se contentait de souffrir en silence ; mais vaincue par les élans de charité du bon Père, elle vint le trouver pour lui exposer secrètement sa situation, en lui procurant l'occasion de mettre en pratique ce qu'il avait si éloquemment prêché.

Mais Frère Berthold qui, à l'exemple de son Père St. François, avait choisi la pauvreté pour sa Dame et Maitresse, ne put venir à son secours. Cependant comme la pauvreté dans l'homme qui la souffre et l'endure volontairement pour l'amour de Dieu, devient une force et même une richesse, Berthold, fort de son sacrifice et riche de sa pauvreté, Berthold, inspiré de l'Esprit-Saint, lui répéta ce qu'autrefois Pierre, inspiré de Dieu, avait dit au boiteux de la porte du Temple qui lui demandait l'aumône :—" Je n'ai ni or ni argent, mais je vous donne ce que j'ai." Il donne donc l'assurance à cette femme qu'elle a gagné dix jours d'indulgence, en assistant à sa prédication ; et il ajouta :—Allez chez tel Banquier de la ville. Jusqu'à présent il s'est plus occupé des richesses temporelles que des trésors spirituels, mais offrez-lui en retour de l'aumône qu'il vous fera, de lui céder votre mérite des indulgences, afin que les peines qui l'attendent dans le Purgatoire en soient diminuées. J'ai tout lieu de croire, continua le bon Père, qu'il vous donnera quelque secours.

La pauvre femme, remplie de cette foi qui est si puissante, s'y rendit en toute simplicité. Dieu toucha le cœur de cet homme qui l'accueillit avec bonté. Il demanda combien elle prétendait recevoir en échange de ses dix jours d'indulgence. Cette pauvre femme, se sentant animée par une force intérieure, répondit :—Autant qu'ils pèsent dans la balance.—Eh ! bien, dit le Banquier, voici des balances. Ecrivez vos dix jours d'indulgence, et mettez le papier dans l'un des plateaux ; je pose sur l'autre une pièce de monnaie. O prodige ! le premier plateau ne s'élève pas, mais au contraire enlève l'autre. Etonné le Banquier met une nouvelle pièce de monnaie, mais le poids ne change pas ; il en met encore une autre, puis une autre ; mais toujours même résultat, le papier des indulgences l'emporte encore. Le Banquier en met alors 5, 10, 30, enfin autant qu'il en fallait à la suppliante pour subvenir à ses nécessités actuelles. Alors seulement les deux plateaux se mirent en équilibre.

Le Banquier resta tout interdit et vit là une leçon précieuse pour lui ; il sentit enfin la valeur des intérêts célestes.

Les pauvres âmes le comprennent bien mieux encore, car

pour la plus légère indulgence de la terre, elles donneraient tout l'or du monde.

Vous donc qui n'avez pas d'argent à donner pour les âmes du Purgatoire, vous encore qui avez sur les bras des embarras de finances, offrez des indulgences et des sacrifices pour les pauvres âmes, et elles se feront vos banquiers ; elles vous paieront le double et le centuple de ce que vous aurez mis dans le plateau de la balance de la miséricorde. Elles vous paieront non seulement en trésors spirituels, mais même en richesses temporelles, ce qui vous procurera le double avantage de payer vos dettes ici bas et celles de l'autre monde.

TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

Par **Saint-François-de-Sales.**

CONTINUATION. — “ Ce ne sont que quelques notes,” comme nous disions dans notre almanach de 1886.

LIVRE ONZIÈME.

DE LA SOUVERAINE AUTORITÉ QUE L'AMOUR SACRÉ TIENT SUR
TOUTES LES VERTUS, ACTIONS ET PERFECTIONS
DE L'ÂME.

Dieu récompense toutes les vertus partout où il les trouve. Les actions vertueuses des payens qui n'ont que des intentions humaines et matérielles sont récompensées par des bienfaits temporels, et le pécheur même fait des biens naturels qui sont récompensés par des salaires naturels.

La raison que Dieu nous a donnée produit de bons fruits, mais si elle se laisse séduire par le péché, elle devient faible et languissante ; ses fruits n'ont plus la même saveur, et le pécheur ne peut vivre longtemps en son péché sans en ajouter d'autres.

Ces vertus bonnes en elles-mêmes, mais pratiquées par des âmes qui ne sont pas à Dieu, ne produisent donc pas les fruits de la vie éternelle, car “ les vertus des pécheurs n'ont aucune dignité et valeur que celle de leur nature qui, par conséquent, ne peut les relever au mérite des récompenses surnaturelles,” tandis que les actions vertueuses d'un cœur qui aime Dieu, sont pour Dieu. Donnez à un homme la charité, dit S. Augustin, et tout lui profite.

Cependant il y a des vertus qui reçoivent une grande efficacité de l'amour sacré, et partant en tirent un plus grand prix, comme la foi, l'espérance et la crainte de Dieu qui, ayant la divinité pour unique objet, sont plus susceptibles du divin

amour. Nous devons donc rechercher ces vertus par dessus toutes les autres.

La charité qui donne la valeur à toutes les vertus en donne donc encore une plus grande à celles qui ont plus d'affinité avec elles. Aussi elle doit devenir le seul mobile du cœur qui aime Dieu, opérant en lui l'amour effectif qui domine toutes ses actions, et l'amour affectif qui rend les affections plus agréables à Dieu. C'est pourquoi la charité est l'âme et la vie de toutes les vertus, car sans la charité, dit S. Paul, je ne suis rien. (1 Con. 13.)

Ainsi c'est la charité qui est la source de toute sainteté en l'homme, laissant cependant à chaque vertu sa bonté particulière, tout en perfectionnant les perfections qu'elle rencontre, et ce même d'autant plus grandement qu'elle les rencontre plus grandes. C'est pourquoi plus la charité sera ardente, plus les vertus qui notre âme produira, seront embrasées d'amour divin, si bien que *une fort petite vertu peut avoir plus de valeur en une âme où l'amour sacré règne ardemment que le martyr même où l'amour est allangouri, faible et lent*; ce qui montre combien la charité peut annoblir les moindres actes des vertus.

La charité en effet donne une si grande valeur à nos actions, parcequ'elle est fondée sur les mérites infinis de notre divin Sauveur, et non sur nos propres œuvres, et elle nous acquiert par là la vie éternelle, récompense abondante, *mesure pressée et se répandant de toutes parts* qui nous découvre la magnificence du maître que nous servons, autant inutilement pour lui, il est vrai, que très utilement pour nous, vû la surabondance de biens qu'il possède. Nos œuvres à nous sont toujours si petites, mais elles sont glorieusement magnifiées par l'Esprit qui les opère "en nous, par nous et pour nous, avec un art si exquis que les mêmes œuvres qui sont toutes nôtres, sont encore mieux toutes siennes."

Or les vertus ne s'acquièrent pas toutes ensemble, mais seulement à mesure que la raison s'empare d'une passion pour la gouverner, jusqu'à ce qu'elle se soit rendue maîtresse de toutes les passions et affections de notre âme; toutefois il suffit qu'il en reste une sans frein pour affaiblir étrangement toutes les autres, car les vertus ne sont vertus que selon la conformité qu'elles ont avec la raison qui est la vie de notre âme.

Notre raison, reflet de la divinité, ne peut nous tromper sur ce que l'on doit aimer ou fuir. On aimera la vertu pour l'amour de la raison que l'on y voit apparaître, et on l'aimera d'autant plus qu'on l'y verra apparaître plus resplendissante.

Cependant une vertu, pour être parfaite, doit être accompagnée de toutes les autres, comme la force ne saurait exister sans la justice, et la justice sans la prudence, et la prudence sans la tempérance, et ainsi des autres.

L'on n'a pas, il est vrai, l'occasion de pratiquer à la fois

toutes les vertus, mais le vrai serviteur de Dieu est prêt à le faire dans l'occurrence.

On ne peut appeler vertu de simples inclinations de la nature ; elles peuvent en avoir la semblance, mais n'en ont pas le mérite ; de même qu'une mauvaise inclination ne devient digne de blâme que lorsque l'on y consent.

Si toutes les vertus doivent marcher ensemble et se soutenir les unes par les autres, les vices au contraire sont isolés, et on peut avoir les uns sans avoir les autres.

Toutes les vertus sont alimentées par la grâce qui elle-même n'est rien autre que la charité qui les embellit d'une beauté délectable.

Nous avons en notre âme les semences de toutes les vertus, mais elles demeurent inertes, jusqu'à ce que la sainte dilection vienne les animer. C'est alors que le divin amour fait lui-même toutes leurs actions, il leur donne la vigueur qu'elles ne sauraient avoir sans lui, car c'est le propre de la charité, non seulement de commander, mais de faire ce qu'elle commande, et S. Thomas dit qu'elle fait et accomplit les œuvres de toutes les vertus.

La charité devient ainsi le lien de perfection (Col. 3. 14) résumant en elle-même toutes les perfections de l'âme. Elle n'est parfaite toutefois qu'en celui qui observe les commandements (1 Jean 5. 3.) comme on ne peut garder les commandements sans la charité, car elle est l'origine des pures affections, et en est aussi la fin et perfection.

C'est pourquoi aucune vertu morale, même une vertu surnaturelle, si elle n'est faite et pratiquée pour Dieu, ne peut nous mériter le Ciel, quand même on donnerait tout son bien aux pauvres, et même que l'on souffrirait le martyre (1 Cor. 13. 3.)

Bien plus si l'on pratique ces vertus par orgueil ou par intérêt, ou par un autre mauvais motif, nos actions sont plus vicieuses que vertueuses ; et mêmes elles meurent en nous, si nous les faisons en péché mortel.

Ces œuvres sont alors appelées œuvres mortes, car elles ne peuvent servir pour la vie éternelle ; tandis que l'on appelle œuvres vives les bonnes œuvres du juste, mais si le péché survient, elles deviennent éteintes pour revivre plus tard cependant après le pardon du péché, car la charité du juste fait revivre les bonnes œuvres par la pénitence, tandis que son péché une fois éteint est oublié pour toujours. En effet, dit S. Paul, *si le péché abonde en malice, la charité surabonde en grâce.*

L'homme, par sa raison, est maître de ses actions, et il les fait pour une fin quelconque, contrairement à la brute qui ne les fait que par instinct, mais l'homme doit choisir la fin qui contient le plus de perfection, quoiqu'il puisse y ajouter d'autres excellents motifs.

Soyez de bons monnoyeurs, a dit N. S. Lors donc fabri-

quons la monnaie qui nous rapportera le plus de profit. Or la fin souveraine de toutes nos actions est de plaire à Dieu, et partant le motif du céleste amour rend l'action plus pure et plus méritoire.

Nous devons en conséquence vivifier toutes nos actions, et les faire toutes pour l'unique gloire de Dieu, tout en ayant d'autres divers bons motifs, si on le désire.

Toutes nos actions ainsi vivifiées par le saint amour deviennent une monnaie avec laquelle on achète la vie éternelle, car le saint amour est l'étendard (Cant. 2. 4.) sous lequel doivent se ranger toutes les vertus, et il les rendra toutes "plus aimantes, plus aimables et même sur-aimables.

L'homme, pour être heureux sur la terre, doit être tempé- rant, afin de "réprimer les inclinations insolentes de la sensualité." De plus il doit être juste, afin de rendre à tous ce qu'il est obligé. Il a besoin de la force, de la prudence, de la science pour connaître, discerner et pratiquer le bien ; enfin l'entendement lui découvre la beauté de la vertu, et par la sagesse il arrive à la Divinité, source de tout bonheur, ce qui correspond en quelque sorte aux sept dons du St Esprit qui sont tous renfermés dans la charité, et qui sont les échelons qui nous conduisent à Dieu.

La crainte parmi ces dons divins, lorsqu'elle est unie à une sainte dilection, est remplie à la fois d'une douce confiance. L'âme qui aime Dieu, ne craint pas autant de le perdre que de ne pas l'aimer assez.

Or, il y a la crainte initiale, celle qui procède d'un amour qui ne fait que surgir. La crainte filiale est plus ferme, et tend déjà à la perfection de l'amour ; mais la crainte des âmes, épouses de J. C., a déjà l'excellence de l'amour.

La crainte servile et mercenaire ne vient pas de l'amour, mais souvent le précède dans l'âme jusqu'à ce que la charité soit parfaite, car le *parfait amour bannit la crainte*. (S. Jean 4. 18.)

Or, au milieu de tous les périls de cette vie, nous devons craindre toujours de faiblir, et c'est ainsi que la crainte d'être damnés nous fait souvent repousser des tentations que le seul amour de Dieu n'aurait pas dominées, ce qui rend la crainte servile fort utile dans les occurrences de danger. La crainte servile toutefois ne nous méritera jamais la vie éternelle, quoiqu'elle ait pu nous servir à l'acquérir, en nous faisant reconnaître la toute-puissance de Dieu, et nous incitant à l'implorer.

Mais la crainte salutaire qui résulte des vérités de la foi est fort à désirer, lorsqu'elle bannit de notre cœur le péché pour le remplacer par la pénitence. Si l'on craignait seulement par crainte de l'enfer sans redouter l'offense à Dieu, cette crainte serait condamnable, car l'offense existerait déjà dans la volonté.

La crainte même de celui qui travaille uniquement pour

son salaire, est blâmable en ce qu'il ne travaille pas pour le maître, mais seulement pour la récompense.

Mais la crainte qui nous fait servir Dieu, parcequ'il est notre père et qu'il nous aime, est la seule digne, et nous l'avons déjà nommée crainte filiale. Toutefois elle est encore agréable à Dieu, si elle est mêlée avec la crainte servile et mercenaire, et celle-ci, comme nous avons dit, est la crainte initiale.

La sacrée dilection contient les dons du St. Esprit, c'est-à-dire, qu'elle est joyeuse, paisible, patiente, bénigne, bonne, longanime, douce, fidèle, modeste, continente et chaste ; et on peut dire en vérité qu'elle est une vertu, un don, un fruit et une béatitude.

Si l'amour divin domine nos affections, il devient la vie de notre cœur et assujétit à son service toutes les affections de notre volonté ; et alors nous ne pourrions plus avoir ni désir, ni crainte, ni joie, ni espérance, que pour Dieu et par Dieu. Cet amour divin ferme et puissant en nous subjuguera l'amour sensuel, et le transformera même en amour céleste, en maîtrisant nos passions, et convertissant tous nos actes et affections en une très pure et sainte dilection.

La tristesse elle-même sera aimante, et elle deviendra joyeuse, cette tristesse qui est selon Dieu, et qui produit une pénitence opérant le salut, (2 Cor. 7, 10,) mais pour la tristesse de ce monde, elle donne la mort, (2 Cor. 7, 10,) car elle vient du démon qui obscurcit l'entendement et trouble l'âme, ou encore d'une humeur mélancholique, qui nous domine, et où l'ennemi trouve une plus grande convenance pour nous remplir de chagrins et même de haines, ou enfin d'accidens temporels. *Quelle joie puis-je avoir*, disait Jobie, *ne pouvant voir la lumière du ciel?* Seulement le juste se résigne alors sous la main de Dieu, tandis que le méchant en devient plus amer et maussade, ce qui fait de la tristesse des bons une vertu de patience en même tems que d'horreur du mal. et elle devient ainsi une tristesse désirable, ainsi que le dit St-Augustin, *que le pénitent s'attriste toujours, mais que toujours il se réjouisse de sa tristesse.* Et en vérité cette tristesse, dit Cassien, est affable, humble, débonnaire, suave, patiente, parce qu'elle provient de la charité.

Telle est donc la bonne tristesse qui produit la vraie pénitence, étant attentive à détester et empêcher le péché, contrairement à celle de l'amour naturel qui est infructueuse en véritable amendement, parce qu'elle ne procède pas du vrai motif de l'amour de Dieu.

(A suivre.)

N. S. a choisi une vie commune pour lui, parce qu'il y avait plus d'occasions de souffrir.—Le P. THOMAS DE JÉSUS.

Continuation des lettres des Evêques, voir page 11.

LETTRE DU RÈVME P. EUGÈNE, Préfet Apostolique de la Mer Noire.—
28 Mars 1887.—Cher monsieur et digne Frère en N. P. St. François.
Il me serait impossible de trouver des termes propres pour vous exprimer
les différents sentiments qui se sont succédés en mon âme, tout en lisant
votre excellente lettre.

Tout d'abord un sentiment de joie spirituelle en voyant que d'un bout à
l'autre du Globe, les enfants de notre Séraphique Père travaillant, à son
exemple, d'une manière admirable à la conversion des âmes, mettent au
jour des œuvres pies qui ne laissent pas d'être agréables au Seigneur, et
et qui attirent les bénédictions célestes sur leurs zélés auteurs. Et ensuite,
un sentiment de gratitude envers vous, qui, du Nouveau Continent, avez
bien voulu penser à nous, et à notre pauvre mission de Trébizonde.

En effet, vous ne vous êtes point trompé, en disant que les honoraires
nous sont d'un grand secours, surtout dans ces parages où nos pauvres
chrétiens sont dénués de tout.

Je me hâte donc, de venir par ma présente vous accuser réception de la
traite de frs. 643,75 en titre d'honoraires pour cinq cents (500) messes pour
les Ames du Purgatoire dont nous avons déjà commencé l'application et
que le reste va être immédiatement distribué à nos missionnaires; puis
vous remercier du fond de mon âme et en toute sincérité pour votre bien-
veillance et extrême charité.

De plus, je vous suis extrêmement redevable de ce que vous voulez bien
me permettre de m'adresser à vous, et vous prévenir dès que nous en
aurons besoin: C'est ce que je me propose, et profiterai avec bonheur de
votre aimable proposition.

Plaise au Seigneur et à notre Père le Séraphique répandre sur vous et
sur tous les honorables membres de votre pieuse œuvre à double but, ses
plus abondantes bénédictions, et puissiez-vous la voir croître et s'étendre
sur toute la surface non-seulement du Nouveau Monde, mais aussi sur celle
du Vieux Continent pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des
âmes.

C'est dans ces sentiments que je bénis le Très-Haut de nous envoyer en
vous, des auxiliaires pour la bonne cause, et que je le prie de vous bénir
d'une manière toute particulière.—Votre tout reconnaissant en N. S.

NOTA. Votre bienveillance et celle des membres de votre œuvre m'encourage à vous
dire: les hérétiques ne pouvant arriver ici à leur but en attirant à eux les gens d'un certain
âge, ont imaginé d'ouvrir des asiles, et les pauvres familles, faute d'un morceau de pain,
vont y jeter leurs innocentes créatures. Il nous faut ouvrir un asile dans la station d'Er-
zeroum pour y recueillir tous ces pauvres êtres abandonnés de leurs cruels parents. Et
comme je n'ai pas de moyens, je fais entendre à Dieu mes gémissements, en attendant que
des personnes charitables me viennent en aide afin de pouvoir arracher ces chers petits
anges aux griffes de ces vautours affamés du mal . . .

A Sinope, ville importante et port sur la mer Noire, il ne reste de notre Eglise et de notre
presbytère que les quatre murs lézardés par suite d'incendie qui les a réduits en cendres avec
tout ce qui s'y trouvait . . . La Sacrée Congrégation de la Propagande, informée du désastre,
tout en nous exprimants ses regrets, n'a pas manqué d'implorer Dieu et la charité des
fidèles pour nous aider en nous fournissant les moyens de reconstruire l'Eglise de Sinope. A
Samsoun je dois établir un établissement de Religieuses pour l'instruction de la jeunesse.
A Trébizonde je dois bâtir un petit hôpital pour tant de pauvres chrétiens sans asile.

Je recommande mes missions et ses œuvres aux fervents catholiques du Canada et à votre
admirable œuvre.

Rép. — Répétons que nous serons toujours heureux, et que ce sera pour nous une
douce obligation, d'adresser aux pauvres missions toutes les aumônes et secours quelconques
que l'on pourrait nous transmettre. Ils seront, comme dit St. Paul aux Philippiens, "un
sacens de bonne odeur et comme une victime que Dieu accepte et qui lui est agréable."

LETTRE du Grand Vicaire Mauroit, de Jaffna, 23 mars 1887.—Mon-
seigneur Méliani étant parti pour l'Europe au commencement de ce mois,
j'ai ouvert la lettre que vous avez adressée à sa Grandeur, et y ai trouvé le
chèque de £27, 14s, 2d.

Quelle belle idée vous avez eue d'intéresser les âmes du purgatoire à
la conversion des païens, tout en secourant ces pauvres âmes qui soupirent

après le ciel. Pas de doute que ces âmes même dans le purgatoire prient pour la conversion des infidèles encore si nombreux dans le monde. Pour ne parler que de Ceylon, à peine un dixième de la population est-elle catholique, nous avons bien quelques conversions, mais elles sont rares et une à une.

Nous recevrons toujours bien volontiers les messes que vous voudrez bien nous envoyer. Je pense que Mgr l'Archevêque de Colombo et Mgr Pougani l'Evêque de Kandy, vous seraient aussi bien reconnaissants de l'envoi de messes. A Colombo, il y a comme à Jaffna 40 missionnaires et à Kandy 10 seulement.

En écrivant à Mgr. Mélizan, j'ai parlé de vous et de votre œuvre, et je ne doute pas que Sa Grandeur ne prie pour vous et ne vous bénisse.

Je joins le reçu demandé avec le sceau de Mgr l'Evêque.

Veuillez agréer, mes remerciements et mes salutations respectueuses.

P. S.—J'oubliais de dire que nous n'avions eu aucune difficulté à négocier le chèque que vous avez envoyé.

LETTRE de Mgr. Morand, Vicaire Apostolique des Iles Seychelles.—13 avril 1887.—J'ai reçu votre lettre du 21 février dernier, avec une traite sur Londres pour la somme de £25, 12s, 6d, honoraires de 500 messes à dire par les missionnaires des Seychelles *pro defunctis* à l'intention des bienfaiteurs de l'œuvre pieuse dont vous êtes le trésorier. Je vous remercie bien d'avoir pensé à nous dans la distribution des aumônes, qui vous sont confiées, nous avons en effet grand besoin de ressources pécuniaires pour maintenir et développer nos œuvres. Il ne nous sera pas possible d'acquitter immédiatement les 500 messes, mais nous ferons en sorte d'en dire 100 par mois à partir d'avril. Votre bienveillant envoi de messes ne nous a pas cependant trouvés au dépourvu sous ce rapport; la province des Capucins de Savoie à laquelle la plupart des missionnaires des Seychelles appartiennent, se charge de nous en fournir autant qu'il nous est possible d'en dire; et comme nous ne sommes que 14 prêtres avec un certain nombre d'obligations locales, nous ne pourrions pas accepter de messes d'une autre source sans nous exposer à ne pouvoir les acquitter dans les limites ordinaires de temps fixées par les canonistes.

Nous sommes ici isolés au milieu de la mer des Indes, par conséquent je ne puis vous indiquer les quartiers qui auraient besoin d'honoraires. Si néanmoins vous n'en n'avez pas encore envoyé à Monseigneur Lasserre, administrateur d'Aden, et à Monseigneur Cahague, (tous deux Capucins) vicaire apostolique des Galles Oboch, il est possible qu'ils en reçoivent avec plaisir. J'ai reçu communication de votre œuvre par l'intermédiaire d'une religieuse d'Agra, à qui Monseigneur l'Archevêque avait recommandé de me faire part de votre intention de m'envoyer des messes à dire.

Croyez moi, avec l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et de ma sincère reconnaissance à laquelle selon vos désirs, je joins ma bénédiction, votre très humble serviteur.

LETTRE de Mgr. Hamer, vicaire apostolique du Kanson, Chine.—21 Septembre 1886.—Votre honorée lettre du 21 Mars a été pour moi d'une grande consolation, et m'a occasionné un immense plaisir spirituel, puisqu'elle me faisait part de l'érection d'une confrérie, qui a en même temps un double but, également louable et méritoire, la consolation et la délivrance des âmes du purgatoire, et la conversion des malheureux païens, par l'aide que la confrérie offre aux missionnaires de la pauvre Chine. Daignez recevoir mes sincères félicitations, avec mes sentiments d'espoir que le bon Dieu daignera accorder une abondance de bénédictions pour la prospérité et le développement de votre œuvre. Vous m'écrivez que les dignes membres de l'œuvre ont principalement en vue de soutenir par les honoraires de messes, les missions des Rév. Pères Franciscains.

Quoique moi, votre serviteur, et mes collaborateurs, les missionnaires

du vicariat du Kanson ont une haute estime pour cet Ordre religieux, qui a tant de mérites pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, nous n'avons cependant pas l'honneur d'appartenir à cet Ordre de St. François. Le vicariat apostolique du Kanson a été confié par le St. Siège Apostolique en 1878 à la congrégation du cœur immaculée de Marie, érigée à Scheutles-Bruxelles en 1863.

Puisque le très révérend Supérieur de notre congrégation trouve en Belgique le moyen de nous procurer chaque mois un nombre suffisant d'intentions de messes, je n'ose pas priver les très Rév. missionnaires Franciscains de l'offre avantageuse que l'œuvre des âmes du purgatoire leur fait. Néanmoins, je ne refuse pas indéfiniment votre belle proposition. Vous savez que les affaires en Europe vont de mal en pire. Il y a à craindre que par la mauvaise intention des gouvernements la société retourne à la barbarie et à un véritable paganisme dont les sources des bonnes œuvres dont nous jouissons viennent à tarir. Dès maintenant déjà nous avons mis notre espoir sur l'Amérique, qui semble être prédestinée par le bon Dieu à remplacer la noble tâche de soutenir les bonnes œuvres. Pour cela, j'espère que vous me permettrez plus tard, quand les intentions de messes nous feront défaut, d'avoir notre recours à vous, et de nous faire participer aux privilèges dont jouissent les Rév. Père Franciscains. Dans l'entretemps nous prions le bon Dieu de donner une grande prospérité à votre œuvre ; et nous confions à votre bienveillance et à la participation de vos bonnes œuvres, la mission du Kanson en Chine et votre très humble serviteur.

LETTRE de Mgr. Jolivet, Natal, Afrique.—25 mars 1887.—L'idée de votre œuvre des Ames du Purgatoire, embrassant l'intérêt spirituel et matériel des missions aux infidèles, me paraît admirable. Je vous remercie d'avoir pensé à nos missions Cafres si éloignées de vous ; mais la charité catholique est universelle et ne connaît pas de frontières. A Natal nous pouvons acquitter jusqu'à 3,000 intentions par an, si vous jugez pouvoir nous les envoyer. Je vais m'informer auprès de mes voisins, de leurs besoins et de leurs intentions à cet égard, et je m'empresserai de vous communiquer les renseignements que j'aurai reçus. Je suis avec reconnaissance, en union de prières, Votre serviteur en J. C.

LETTRE de Mgr. Boni, Archevêque de Corfou, Grèce.—15 Mars 1887.—J'ai eu l'honneur de recevoir votre estimée lettre du 21 Février de cette année avec la traite, qu'elle renfermait, de 637 frs., honoraires de 500 (cinq cents) messes *pro defunctis*. Cette traite a été déjà négociée par moi à la banque ionienne, et l'on m'en a donné le montant.

J'ai été vraiment étonné et touché à la fois que du fond du Canada vous ayez bien voulu jeter un regard d'affection et d'intérêt sur ma pauvre mission en Grèce. Je n'ai pas d'expressions suffisantes pour vous remercier de tant bonté.

Votre œuvre des âmes du purgatoire, qui a aussi pour but la diffusion de notre sainte Foi, est évidemment l'une des plus belles et des plus utiles que puissent inspirer une foi vive et un ardent amour envers notre Seigneur. Je vous en félicite bien de cœur, ainsi que tous vos fervents associés à cette œuvre si sainte, et je prie le bon Dieu, par l'entremise de votre glorieux protecteur St. François, qu'il la fasse prospérer de toutes manières.

Profitant de votre offre généreuse, quand j'aurai besoin de quelques autres honoraires de messes pour mes missionnaires, je ne manquerai pas de faire recours à votre charité, et aussitôt que je connaîtrai quelques évêques, qui en aura aussi besoin, je me ferai un devoir de vous en envoyer l'adresse.

Et ici, si je ne craignais pas d'abuser de votre excessive bonté, je vous prierais d'une faveur. Vous devez savoir que je suis entouré de pauvres, qui du matin au soir viennent me demander quelques sous pour acheter un morceau de pain ; ce qui prouve l'extrême misère de ce pays. D'un autre

côté mes ressources sont fort limitées. Je vous serais donc très obligé, si vous pouviez m'offrir quelques honoraires plus abondants de messes, que je célébrerais moi-même, afin d'être ainsi plus à même de venir en aide à mes chers pauvres.

En attendant, je vous bénis du fond de mon cœur, et je vous prie d'agréer l'expression de mon profond respect et de ma vive reconnaissance. Votre très dévoué serviteur.

LETTRE de Mgr Bonjean, Archevêque de Colombo, le 5 juillet 1887.— Mon bien cher M. Ricard. La charité catholique au Canada est vraiment merveilleuse ; partout ailleurs, même là où l'on rencontre les plus généreuses sympathies, il faut tendre la main : c'est le *petite et accipietis*. À Montréal, on n'attend pas que le mendiant de Jésus-Christ frappe à la porte ; on va le chercher ; et si on ne l'aperçoit pas tout près, on va le chercher au loin.—Du Nord de l'Amérique à notre chère Ile de Ceylan, il y a loin, bien loin ; mais votre charité ne connaît pas les distances, et elle vient nous surprendre par ses bienfaits au moment où peut-être quelques soucis hantaient nos esprits, quelque difficulté de l'ordre temporel était venue se mettre en travers de notre route et arrêtait notre élan. Mais ce qu'il y a de plus consolant et de plus fortifiant dans ces visites de la charité de frères éloignés et inconnus, c'est la preuve qu'elles nous apportent que ces bons frères nous aiment, qu'ils s'intéressent aux travaux auxquels nous avons voué notre vie, et cela fait du bien.

Dans les déménagements successifs auxquelles tous mes papiers ont été dernièrement soumis, j'ai le regret de dire que votre circulaire s'est égarée ; et mes recherches pour la retrouver ont été jusqu'ici sans succès. Serait-ce trop présumer de votre bonté que de vous prier de me réitérer son envoi ? Ce sera une grande consolation pour moi et nous tous, ce sera surtout un grand profit, de nous sentir et d'être en communion de prières avec nos bons frères du Canada. La pratique du chemin de la croix est très répandue ici ; tout ce qui touche à la passion du Sauveur a un grand attrait pour notre peuple, et ce sera un vrai bonheur pour moi de venir porter un petit contingent à votre œuvre et de coopérer avec vous dans le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire.

Selon votre désir, je vous envoie quelques détails sur les missions des Oblats à Ceylan ; et comme ces notes écrites au milieu d'un flot d'affaires sont bien maigres, je prends la liberté d'y joindre une brochure que je publiai en France il y a bientôt 3 ans, sur cette belle et chère mission de Colombo. Je vous serais infiniment obligé de la faire glisser dans les séminaires. Que je serais heureux et fier de compter quelque Canadien dans ma petite et généreuse bande d'apôtres !

Je joins ici avec mes profonds remerciements pour votre dernier envoi, les reçus que vous désirez. Il ne me reste qu'à vous bien recommander, tous mes prêtres, mes frères et sœurs, tous mes chrétiens à vos fervantes prières et à celles de tous vos pieux associés et à me dire avec une affectueuse vénération, Votre tout reconnaissant et dévoué en J. M. J.

APERÇUS SUR LES MISSIONS DES OBLATS A CEYLAN.—La mission de Colombo, érigée en Archevêché par la Bulle *Hamana Salutis auctor* du 1er septembre 1886, renferme une population totale de 1,368,884, sur laquelle les catholiques comptent pour 125,000. Les autres habitants sont pour la plupart Boudhistes, Brahmanistes, Mahométans ; les protestants de diverses sectes ne dépassent guère 20,000 en y comprenant l'armée, les planteurs, les négociants et les nombreux employés du gouvernement dont le séjour dans l'Ile n'est que transitoire.

Colombo est la métropole ecclésiastique de l'Ile de Ceylon ; ses suffragants sont les diocèses de Jaffna et de Kandy. La population totale de l'Ile approche de 3 millions : et les trois diocèses ont une population catholique de plus de 220,000.... Colombo et Jaffna sont confiés aux soins des Oblats de Marie Immaculée, Ordre dont M. Bonjean, archevê-

que de Colombo et M. Mélizan évêque de Jaffna sont membres. Le petit diocèse de Kandy comprend les districts montagneux de l'île avec une population totale de 271,000 âmes dont 12,000 sont catholiques. Ce diocèse nouvellement créé n'a que 15 églises, 8 missionnaires et 9 écoles élémentaires ; il est en voie de formation ; il est dirigé par les Pères Italiens de la Congrégation Sylvestrine de l'Ordre de St. Benoît.

La mission de Jaffna a été confiée aux Oblats en 1883 : cette dernière mission est encore dans le travail de sa réorganisation ; son personnel s'augmente tous les jours ; mais il est encore de beaucoup inférieur à ses besoins. La ville seule de Colombo qui compte 30,000 catholiques et six missions ou paroisses, et qui est le siège de toutes les œuvres, n'a que 12 missionnaires ; il en faudrait au moins 25.

Colombo est la capitale de l'île et le siège du gouvernement. Placée entre l'Europe et l'Extrême-Orient, cette ville a acquis depuis la construction de son port une grande importance commerciale. Sa population s'élève à 130,005 âmes et s'accroît tous les jours ; la ville s'étend du Nord au Sud sur un espace de 7 milles. Les Sinhalais et les Tamouls forment la masse de sa population, mais les indigènes du Sud de l'Inde, y sont en grand nombre, et on y rencontre aussi des Tarsis, des Seiks, des Afghans, des Malais et des représentants des diverses nations de l'Europe.

En fait de religion, c'est un vrai pandemonium : Sivites, Vichnuvistes, Bouddhistes, adorateurs du feu, théosophites, agnostiques, infidèles de toutes nuances, Anglicans de la Haute et Basse Eglise Wesleyens, Presbytériens hollandais et Ecossais, Baptistes, etc., etc. On conçoit le travail qui s'impose aux missionnaires, le bien qui pourrait se faire et les œuvres qui pourraient s'établir dans cette grande ville, si le nombre des ouvriers évangéliques et les ressources de la mission étaient à la hauteur de tant de besoins ; ici la tâche du missionnaire est rendue plus laborieuse par la diversité des idiomes dans lesquels il doit exercer son ministère : Anglais, Sinhalais, Tamoul et un jargon portugais.

Le peuple catholique est attaché de cœur à sa Ste Religion, l'assistance aux églises le dimanche est des plus remarquables : les sacrements sont bien fréquentés ; les fêtes religieuses nombreuses : ce peuple est un peu superficiel, mais il est sincèrement chrétiens, et il répond bien aux efforts de ses missionnaires.

Si nous n'étions déjà surchargés au delà de nos forces par les soins à donner aux chrétiens, nous trouverions un facile accès auprès des infidèles, et recueillerions parmi eux une abondante moisson d'âmes. Nous supplions nos amis du Canada de joindre leurs prières aux nôtres pour obtenir du Maître de la moisson qu'il nous envoie des ouvriers en nombre proportionné au travail qu'offre ce champ déjà si fécond en bons fruits, et si riche en espérances. Et si le Seigneur parlait au cœur de quelque pieux élève du sanctuaire dans les florissantes séminaires de ce pays si profondément catholique, on pourrait lui dire : " Venez sans crainte : beaucoup d'âmes vous attendent pour se convertir ; vos labeurs seront grands ; mais ils seront féconds." Chaque missionnaire qui voue sa vie à ces missions peut être assuré qu'un grand d'âmes, qui se seraient perdues sans lui, lui devront leur éternité bienheureuse.

Lettre de MONSIEUR FLEURY, des Missions Etrangères, 14 mars 1887.
—Le billet ci-inclus, dressé comme vous me l'avez demandé, vous dit que j'ai reçu votre honorée lettre et le chèque (1274 francs pour 1000 messes) qu'elle contient. J'ai aussitôt envoyé les messes à nos chers confrères.

Comment vous exprimer ma reconnaissance et celle de monsieur le supérieur ? Je vous l'ai déjà dit : fournir des intentions de messes à nos missionnaires, c'est un des bons moyens de leur venir en aide dans l'extension du royaume de J. C. Au nom de tous, donc, merci et de tout cœur à vous et à toutes les pieuses personnes qui partagent votre chrétienne sympathie pour nos âmes. Nous recevrons avec reconnaissance

toutes les intentions de messes que vous voudrez bien nous envoyer. De nouveau, agréez mes remerciements et l'expression de mes sentiments très-respectueux.

LETTRE du Révme. Préfet Apostolique de Syrie.—21 juin 1887.—Votre bienveillante lettre du 4 mai dernier nous a été remise, avec la traite de fr. 637, honoraires de cinq cent messes, *pro defunctis*, et pour lesquelles nous vous exprimons notre plus profonde gratitude.

Votre précieuse générosité ne peut se payer par les paroles, nous le sentons bien ; aussi élevons-nous nos cœurs vers le Père des miséricordes, en le suppliant qu'il soit lui-même la récompense de votre zèle et de la charité de votre excellente œuvre des Ames du Purgatoire, comme c'est lui-même qui allume dans nos cœurs la faim et la soif de la gloire de Dieu par la délivrance des Ames qui lui sont si chères, et la conversion des infidèles qu'il aime plus qu'il n'aime sa gloire, puisque pour leur salut il a sacrifié sa gloire et sa vie.

Dans tous les SS. Sacrifices et les prières que nous faisons tous les jours, nous demandons au Seigneur qu'il daigne répandre l'abondance de ses bénédictions sur votre œuvre si éminente, la conserver par sa protection continuelle, accorder les faveurs et les consolations à ses chers associés, et vous combler de grâces les plus choisies.

Il va sans dire que l'action puissante de l'œuvre trouve par elle-même le mérite de participer à toutes les bonnes œuvres que font les missionnaires par son intermédiaire : nous n'avons qu'à demander au Seigneur d'y donner l'accroissement.

Je ferai tout mon possible pour faire connaître à nos chrétiens en Syrie l'éminence de l'œuvre et ses précieux avantages. Nous sommes ravis de joie que cette œuvre a pris une si grande extension dans vos contrées. Evidemment le doigt de Dieu est là. Que le Seigneur en soit béni ! Puisse-t-on nous y réussir ! J'inclus ici le reçu pour la somme que vous avez bien voulu nous envoyer.

Daignez agréer, avec l'expression de ma plus vive reconnaissance, celle de mon plus profond respect, avec lequel je suis votre très humble et très reconnaissant serviteur.

Nous avons reçu du Révme P. Donato un appel au peuple du Canada. Nous le publions avec empressement, et nous serons heureux d'y donner tout notre concours.

APPEL AUX ASSOCIÉS DE L'ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE.

Nobles et généreux Canadiens !

Ne vous étonnez pas, si des régions lointaines de la Syrie, riche de tant de sacrés et antiques souvenirs, des penchans des collines du Liban sacré d'où s'élèvent les montagnes Amana et le Fanir dont Salomon célèbre dans son Cantique la beauté majestueuse, du voisinage de la Palestine et de la Cité Sainte de Jérusalem, où, dans notre temps plus que jamais, les Pélerins accourent de toutes les parties du monde pour vénérer la Crèche et le glorieux Sépulcre de notre divin Rédempteur ;—ne vous étonnez pas, dis-je, Nobles et Généreux Canadiens, si, de cette région, jadis célèbre par la civilisation et la religion, je viens, humble fils de l'héroïque Pauvre d'Assise, vous adresser mes instantes prières et implorer à votre charité de généreux secours !

Nos écoles nombreuses gratuites, fondées pour généraliser

la civilisation chrétienne dans ces régions, propager la foi catholique et cultiver l'esprit et le cœur de la jeunesse, par une doctrine saine et religieuse : Un collège demi gratuit, établi pour faciliter à la même jeunesse une plus vaste et complète instruction, et empêcher de la chercher dans les instituts, où l'on enseigne l'erreur et les principes pernicieux à la Religion et à l'ordre public, demandent des dépenses annuelles considérables.

De plus, nous sommes dans la nécessité de construire une église dans la ville naissante de Mersina, port de Tarse, la patrie du glorieux St-Paul, apôtre des Nations ; et pour cette construction nous n'avons que *Deux mille francs*, que Notre Saint Père le Pape Léon XIII (que Dieu garde,) nous a généreusement donnés.

Les circonstances difficiles et critiques où se trouve actuellement l'Europe, empêchent que les subsides ne soient proportionnés à nos besoins, lesquels s'accroissent avec le développement progressif de nos œuvres d'utilité publique.

C'est pour pourvoir à ces besoins pressants, que nous nous adressons à Vous, Nobles et Généreux Canadiens ! Par la disposition divine, étant placés dans les conditions plus heureuses et plus avantageuses que la vieille Europe, vous sentez battre à toute heure les nobles sentiments de la charité chrétienne et de la vraie fraternité évangélique.

A Vous, donc, nous adressons nos humbles et instantes demandes ; à Vous, nous étendons nos bras étendus et suppliants, non pour nous, à qui la Providence divine ne fait pas manquer le pain quotidien, promis à notre Séraphique Père St-François ; nous ne demandons pas pour nous, mais pour nos *trente-quatre écoles*, pour le *collège* et pour l'*église à construire*.

Coopérez donc, vous aussi, par votre aumône, à l'instruction et à l'éducation religieuse de cette jeunesse, qui est exposée à perdre la foi de leurs pères, en vivant au milieu des infidèles, des schismatiques et de toutes sortes d'hérétiques.

Coopérez encore, par votre généreux secours, à la construction d'une église à Mersina, et après vous en recevrez de Dieu une riche récompense. Pendant que les schismatiques et les hérétiques élèvent dans cette ville des églises, notre mission latine pourrait-elle rester avec une pauvre étroite chapelle, faite avec deux petites misérables chambrettes ? Pendant que les sectes chrétiennes, si nombreuses dans ces pays, construisent églises, écoles, collèges, et travaillent avec ardeur pour maintenir leur peuple dans le schisme et l'hérésie, nous Latins, pourrions être indifférents, et ne pas employer notre zèle à construire églises et chapelles où le besoin le réclame, et si non à augmenter, au moins à entretenir nos écoles actuelles, et le collège que nous avons mis sous la protection de N.-D. de Lourdes et à y faire des progrès ? A Dieu ne plaise ! Généreux Canadiens, ne le permettez jamais !—A Vous, nos bien-

aimés Frères Tertiaires de St-François, à Vous, je recommande d'une manière toute particulière cette pauvre mission capucine. La providence, qui m'a ouvert la voie d'une manière si extraordinaire, pour me mettre en relation avec votre œuvre, saura inspirer à vos cœurs, généreux Canadiens, d'ouvrir quelque souscription, de faire quelque quête en faveur de cette Préfecture Apostolique. Dans nos humbles prières, et dans celles chères et agréables à Dieu de mille et cinq cents élèves de nos écoles, nous nous souviendrons de nos bienfaiteurs lointains ; nous ne cesserons point d'appeler sur eux l'abondance de divines grâces et de célestes bénédictions, que je leur souhaite à tous dans les très Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

PÈRE DONATO DE GUARDIAGRELE.

Préfet Apostolique de la Syrie et Pro-Vicaire-Général du Vicariat d'Alep.

LETTRE du Révme, Fr. Giulio, préfet apostolique des missions en Suisse.—2 avril 1887.—Louanges éternelles au doux cœur de Jésus, qui rassemble ceux qui lui sont chers dans un seul bercail, sous la conduite d'un seul guide, la Ste. Eglise, notre tendre Mère ! Permettez-moi, humble religieux, si indigne des bienfaits de Dieu, de vous exprimer, par écrit et à haute voix, en son nom, comme au nom de ses 23 *prêtres capucins* et des 21 paroisses qu'ils dirigent, la profonde reconnaissance dont leur cœur a été rempli à la réception de votre lettre du 10 mars, contenant le don de frs. 506,35, et suivant votre désir 400 messes seront célébrées pour les Ames du Purgatoire.

Qui aurait cru que Dieu, dans sa sollicitude pour nous, pauvres missionnaires capucins renfermés dans un pays de glaces éternelles,—aujourd'hui 2 avril nous sommes encore entourés de neige—aurait dirigé la pensée des bons catholiques du Canada vers nous, et les aurait portés par sa grâce à nous envoyer de si loin leurs généreux secours, et à réclamer nos prières pour les pauvres Ames. Et pourrions nous même dans ces régions glacées, oublier nos frères qui souffrent dans les flammes, eux qui attendent avec impatience, tant des catholiques du Canada que de nous mêmes, ces secours de la part de l'union de la famille catholique qui sont un devoir sacré pour des frères !

Je m'écrierai donc, le cœur plein de reconnaissance : "Loué soit le cœur du doux Jésus qui veut réunir tous ses enfants d'une même mère, en une seule famille, et les lier étroitement par le lien si doux de la charité catholique."

Vous ne sauriez croire, l'immense joie que nous a causée votre gracieux envoi, et si vous doutiez de ma grande reconnaissance, Dieu, qui voit la grandeur de votre cœur, verra aussi dans le mien ce que je ressens pour les bienfaits de votre œuvre pieuse.

Je vous remercie donc encore une fois, et je bénis l'œuvre entreprise par les catholiques de votre pays, œuvre inspirée par l'esprit qui remplit le cœur de Jésus lequel, tous les jours de sa vie, dans ses sublimes prières, suppliait son Père Céleste de faire grandir le nombre de ses adorateurs : "O mon Père, disait-il, vous et moi ne sommes qu'un ; faites qu'eux aussi ne fassent qu'un avec nous."

Cette unité qui caractérise l'Eglise catholique, est bien aussi le caractère de l'œuvre des catholiques du Canada, que Dieu la conserve et la fasse grandir ! En vous faisant tous les souhaits qui vous sont dûs, je vous remercie encore une fois de votre don généreux et vous donne l'assurance que les 400 messes seront célébrées sans retard, et suivant vos instructions.

Avec l'estime la plus sincère, je me soustris votre très dévoué serviteur.

LETTRE du Très Rév. P. Marie, de Brest, commissaire général de Terre-Sainte.—18 novembre 1886.—Je viens ici vous accuser réception

de votre lettre avec son contenu de 362 piastres, deux billets de banque et un coupon de rente pour honoraires de 1696 messes pour les missionnaires de l'Ordre de St. François....

— La Providence, je l'espère, viendra toujours en aide aux pauvres missionnaires dont vous avez été pendant si longtemps le père nourricier. Merci ! merci ! de tout ce que vous avez fait pour m'aider dans la lourde charge de procureur des missions franciscaines. Merci au nom de nos évêques et préfets apostoliques dont je suis le représentant !

Merci ! merci de la part de nos missionnaires franciscains, auxquels vous avez donné la nourriture quotidienne ! Merci à vos chers associés ! qui sont si heureux de vous envoyer leurs messes pour les distribuer à ceux qui, au péril de leur vie, vont annoncer la bonne nouvelle.

Au ciel tous, vous trouverez la récompense de votre dévouement. J'ai marqué 25 messes, fruit de la vente de vos almanachs. J'ai reçu le dernier cent. Soyez assez bon d'être mon interprète auprès des membres de votre conseil, exprimez-leur toute ma reconnaissance. Et vous, cher monsieur et ami, recevez avec l'expression de ma profonde gratitude celle de mon affection sincère en N. S. J. C.

LETTRÉ de Mgr. Pesci, (Indes).—Le 18 avril 1887.—Je vous remercie beaucoup des secours pécuniaires que vous avez si charitablement daigné nous envoyer par votre lettre du 7 mars. Je vous remercie en même temps de la grande sympathie que vous portez à nos missionnaires, dont les peines et les fatigues ont rencontré chez vous une si juste appréciation. Je ne sais assez vous exprimer combien je suis heureux de vous voir animé de ces sentiments chrétiens, dont la manifestation ont un si grand empire sur le zèle et le courage de nos prêtres, de ceux qui travaillent dans cette partie de la vigne du Seigneur qui semble la plus aride. C'est pour eux un double encouragement de savoir, qu'ils ont, même à l'autre bout du monde, des frères priant pour eux et qui s'intéressent à leurs travaux. Ce sont ces sentiments qui, unissant tous les fidèles dans une même et étroite charité chrétienne, font la splendeur, et je dirai même, la force du christianisme, surtout dans les contrées infidèles.

Le premier et le plus efficace secours qui peut nous être accordé est certes, celui qui se trouve à la portée de tous, la prière. Voilà, pourquoi je viens vous prier de bien vouloir nous recommander tous aux bonnes prières de vos associés, car après tout, c'est Dieu qui est le grand missionnaire dont nos prêtres sont les serviteurs. C'est Dieu qui donne la croix, qui fait germer dans les cœurs la semence de la foi, c'est donc à lui que nous devons demander par une humble et fervente prière de faire fructifier la semence jetée par ses ouvriers dans la terre évangélique. Les secours pécuniaires toutefois nous sont aussi très nécessaires, tant pour conserver nos orphelinats, maisons d'éducation et autres bonnes œuvres dans leur état de prospérité où nous avons pu les élever au prix de rudes et persistants sacrifices, que pour subvenir aux autres frais, aux frais nécessités souvent par la conversion des infidèles. Non, parce que je veuille dire ici que les conversions sont plutôt le fruit de largesses, que stimulées par le désir de sanctification, non. Mais les nouveaux convertis se trouvent bien souvent abandonnés des leurs, pour le seul motif d'avoir embrassé le christianisme, et alors que nous reste-t-il à faire, si ce n'est de les aider comme nos frères, leur procurant une petite habitation, des outils de labour, etc., afin de les éloigner des dangers qui vont toujours de pair avec la pauvreté, et pour leur donner en même temps les moyens de mener une vie active et laborieuse, source de tant de bonheur et de paix. Vous ne savez pas que les Hindoux, par suite de certaines règles propres aux différentes castes, considèrent comme un profane, traitent comme un lépreux, celui d'entre d'eux qui aurait avec un chrétien des relations, autres que celles qui sont reconnues comme strictement sociales. Ainsi par exemple : toucher la nourriture des chrétiens, voire même la vaisselle,

manger avec lui à la même table, boire de la même source ou fontaine, constituent pour le Hindou un crime de lèse-famille, le coupable est jugé sur le lieu même, expulsé de la maison paternelle, du territoire occupé par ses co-réligionnaires, et, s'il ne trouve ailleurs des moyens d'existence, il mourra de faim et de privations. Voilà comment nous avons bien souvent à pourvoir nos nouveaux convertis du strict nécessaire pour vivre. Or ces frais ordinairement ne sont pas moins de 3 à 4 livres sterling. J'ai maintenant à vous offrir un petit extrait de nos correspondances de missionnaires. Je vous envoie le plus récent, que je traduis littéralement. La lettre est datée de Daryeerling, station dans les montagnes de l'Himelée, où le Père est à la tête d'un collège pour européens, et où il trouve encore, malgré ses nombreuses occupations de directeur, le temps de faire quelque bien au dehors. Voici ce que le Père m'écrit : J'eus dans le courant de l'année écoulée, la consolation de voir quelque bien opéré même au dehors de notre établissement. Je baptisais sept adultes, parmi lesquelles deux qui furent plus ou moins gravement malades. L'une d'elles mourut un mois après ; l'autre est en ce moment en voie de guérison, et promet d'être une fervente catholique. Une seule des sept fut convertie du mahométisme, les autres étaient idolâtres ou boudistes. Il y eut en outre quatre protestants qui embrassèrent la religion catholique vers le même temps. La conversion de la dame Wautz m'a fait admirer une fois de plus les desseins impénétrables du Seigneur. Un jour que je visitais à l'hôpital le quartier des femmes, on me dit qu'il y avait une nouvelle arrivée, qui était minée par un mal incurable. Je demandai à la voir, mais le mari me dit que sa femme, étant protestante, pouvait se passer de mes services. Je n'insistai pas. Un mois plus tard, le 27 octobre, je fus mandé en tout hâte à l'hôpital ; la femme Wautz était agonisante et désirait mourir dans la religion catholique. Dès que je fus auprès d'elle, elle me répéta les mêmes paroles, disant que se croyant mourir, et craignant que je n'arrivasse à temps, elle avait demandé à une de ses compagnes catholiques de lui conférer le saint baptême. Après l'avoir engagée à placer toute sa confiance en Dieu, je lui donnai l'extrême-onction après l'avoir absoute de l'ex-communication, et récitai les prières pour les moribonds ; la nuit elle rendit sa belle âme, régénérée ce jour là par les eaux du Baptême, à son créateur. Le ministre protestant, ayant eu connaissance du fait, résolut de faire opposition à l'enterrement catholique. Il réussit de faire accepter ses vues par le mari de la défunte, protestant lui-même, et l'enterrement avait lieu dans l'église protestante ; me voyant impuissant en présence de la volonté du mari, je n'insistai pas. L'âme était sauvée, et tout ce que le ministre protestant gagna dans l'affaire, fut la désapprobation de la grande partie de la population, qui connut bientôt, que, averti par le mari de la défunte du danger où se trouvait sa femme, il avait retardé sa visite jusqu'après la réception de la défunte dans la religion catholique. J'allai le lendemain en silence bénir la tombe de la nouvelle élue. Au mois d'août dernier, je fus appelé à assister et bénir un enfant dont la mère était catholique, le père protestant ; le lendemain l'enfant était au ciel, et sans doute que déjà sa prière pour son pauvre père était montée jusqu'au trône de Dieu, car le même jour, le père me manifesta le désir de se faire catholique. Le mois suivant il était reçu dans le giron de l'Eglise.

Nos bonnes religieuses et nos catéchistes ont aussi eu leur part de joie dans ces nouveaux triomphes sur l'enfer. C'est ainsi qu'ils ont pu baptiser huit enfants de parents idolâtres en danger de mort. Sept moururent et le huitième qui revint à la vie, sera élevé dans la religion catholique, les parents comme signe de leurs bonnes intentions l'ont porté eux-mêmes à l'Eglise, où je suppléai aux cérémonies du baptême, conféré in casu necessitatis.....

Voilà, quelques détails qui certes sont de nature à consoler ceux qui

s'intéressent au développement de la foi parmi les infidèles. Puis-je vous prier de vouloir m'honorer d'un exemplaire de votre annuaire de l'œuvre, dès qu'il aura paru. Permettez-moi de conclure la présente, en vous présentant mes meilleurs succès pour votre belle œuvre qui a le mérite de travailler à un double but, en aidant les âmes du purgatoire, et en subvenant en même temps aux besoins des âmes infidèles ou converties de l'infidélité. Je vous prie d'agréer en même temps l'assurance de mon parfait dévouement, et vous bénis, vous et les vôtres. Votre humble serviteur en J. C.

LETTRE de Mgr. Tissot, le 14 août 1887.—C'est en visite pastorale parmi les tribus Kandés que j'ai l'honneur et la consolation de recevoir votre si bienveillante lettre du 3 juillet. Elle renferme une traite de cinquante messes, *pro defunctis*, que vous avez de nouveau la bonté de m'envoyer. Ce secours ne pouvait m'arriver plus à propos. Je suis à chercher les moyens d'améliorer le sort des nos pauvres néophytes, qui sont le rebut de la société. Les hautes castes les traitent avec mépris.

Comme je me trouve dans les forêts, j'enregistre ma lettre, afin qu'elle ne se perde pas. Elle renferme le reçu des 500 honoraires.

Je vous écris, on ne peut plus reconnaissant de votre gracieuse invitation à devenir membre de votre si belle et si sainte œuvre, qui, d'une main, ouvre les portes du ciel aux âmes du purgatoire, tandis que de l'autre elle présente le flambeau de la Foi aux pauvres infidèles.

Mon Vicaire général a dû vous envoyer un aperçu succinct de ma mission, qui est une des plus vastes en étendue et encore bien pauvre en chrétiens. Le St. Siège vient de la partager en deux diocèses, à l'occasion de l'établissement de la Hiérarchie dans l'Inde. Mon Vicaire général vient d'être nommé évêque de la partie Nord de la mission, ayant Nagpur pour ville épiscopale, et je reste chargé de la partie Sud, avec Vizagapatam pour ville épiscopale. Mon Diocèse renferme des forêts immenses, les tribus qui les habitent ne savent guère ce que c'est que la civilisation, elles n'ont pas de rapport avec la plaine.

Mon diocèse vient d'y faire une perte qui me sera bien difficile de réparer. Un de mes anciens confrères qui avait près de 40 ans de mission a été emporté presque subitement par la terrible fièvre des forêts, le 17 juin. Je l'avait fait venir à Souradet qui est une petite ville à l'entrée des forêts, pour chercher à rétablir sa santé usée par le travail et la privation. Un mieux s'était fait sentir, il parlait déjà de retourner au milieu de ses néophytes, quand tout à coup il éprouve un accès de fièvre si violent qu'il comprend qu'il n'a que le temps de recevoir les derniers sacrements. Calme et résigné, il les reçoit avec cet esprit de foi qui l'a toujours distingué, il était heureux de mourir le jour même du Sacré-Cœur. Il est mort sans agonie, conservant toutes ses facultés, et offrant le sacrifice de sa vie pour la conversion des païens.

A mon arrivée ici, j'ai été agréablement surpris d'apprendre que lorsque le bruit de sa mort se répandit dans la ville, on vint en foule pour voir le vieux missionnaire qui avait si souvent prêché à cette ville païenne.

Au moment même de la sépulture, une députation des principaux païens vint prier le missionnaire qui présidait, de ne pas le descendre dans la fosse préparée dans la chapelle, avant que le convoi funèbre n'eût parcouru les principales rues de la ville. Ce qui a eu lieu au milieu d'une foule immense et silencieuse, c'était un hommage public qu'on voulait lui payer pour son zèle et son dévouement.

Veuillez me pardonner la longueur de ma lettre, mais j'avais besoin de vous dire combien j'apprécie le bonheur d'associer ma mission à votre œuvre du chemin de la croix. J'en attends les plus heureux résultats pour la conversion des païens. Je vous dirai que, depuis bien des années, j'ai établi dans ma mission la pratique de faire le chemin de la croix tous les

vendredis, partout où le missionnaire est de résidence. J'espère vous envoyer aussitôt que possible, une longue liste des associés à la pratique du chemin de la croix selon vos statuts. Je serai à la tête de la liste avec tous mes missionnaires.

Permettez-moi d'offrir ici aux membres du conseil de votre œuvre admirable l'hommage de ma profonde vénération et l'expression de ma vive reconnaissance. J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, votre très-humble serviteur.

LETTRE de Mgr Jacopi.— Archevêque, (Indes).— Votre lettre m'a causé un sensible plaisir. C'est vraiment une douce consolation de voir qu'il y a dans le monde des âmes se dévouant au bien avec un zèle si généreux et si désintéressé, et je serai très-heureux de participer à votre admirable entreprise, ayant pour but des fins si excellentes et si agréables au bon Dieu.

Les honoraires des messes seront d'autant plus bienvenus et reçus avec la plus grande reconnaissance, que nos difficultés pécuniaires sont le plus grand obstacle au bien que nous pourrions faire parmi les indigènes.

Je demanderai à quelques autres Evêques s'ils désirent avoir des messes pour votre belle œuvre.

Acceptez mes remerciements bien sincères pour les cent piastres que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je distribuerai les messes parmi les Rév. Pères de cette mission. Tous nous en prendrons notre part, et nous les acquitterons avec reconnaissance.

Veillez, s'il vous plaît, me faire connaître les règles de votre chère œuvre, à laquelle je me suis déjà très-intéressé.

En attendant le plaisir de vous lire bientôt, je vous prie d'agréer l'assurance de mon parfait dévouement et ma bénédiction que je vous donne de grand cœur dans la parfaite charité de notre séraphique Père St François en qui croyez-moi votre tout dévoué.

LETTRE de Mgr Moccagatta.—Du (Chan-si) le 8 oct. 1886.—Votre lettre est arrivée ici le 23 septembre. Rien dans votre communication et l'œuvre des âmes du purgatoire ne nous a étonnés. Nous connaissons déjà la foi du Canada et son attachement à l'Ordre franciscain. Il nous est doux de voir se développer sans cesse les bienfaits que votre noble pays a reçu de notre Père Joseph Le Caron. *

Soyez assuré que l'œuvre des âmes du purgatoire a toutes nos sympathies. C'est pourquoi nous voulons lui donner place dans nos prières, dans le fruit de nos travaux et ceux de nos missionnaires.

Le P. Marie de Brest nous a déjà envoyé des messes provenant de votre œuvre. Et puisque maintenant nous savons d'où viennent les intentions transmises par le P. Procureur, notre reconnaissance passera par lui pour monter jusqu'à vous. Et il nous fera encore sans doute parvenir les intentions et les honoraires de votre belle œuvre qu'on peut justement appeler *l'œuvre des âmes*.

Puisque votre foi vous inspire, monsieur le Trésorier, de demander la bénédiction d'un Evêque-missionnaire, nous prions de grand cœur le Seigneur de vous bénir vous et tous vos associés. Daignez agréer l'assurance de notre respectueuse sympathie.

* Rêd :—C'est en effet, si nous nous rappelons bien, vers l'année 1625 que le P. Joseph Le Caron était Supérieur du Couvent des récollets à Québec qui y étaient venus en 1615. Ils furent les premiers apôtres du Canada.

LETTRE de Mgr. Bardou.—Evêque de Coïmbatore, 15 juillet 1887.— Vous trouverez ci-joint le reçu dûment signé des honoraires de messes que vous avez bien voulu m'envoyer, (\$125)

Je vous remercie sincèrement, d'avoir fait une part à nos missionnaires dans la distribution des aumônes des associés de votre œuvre ; unissant

ainsi leurs suffrages aux bonnes âmes du purgatoire, aux secours pour la conversion des infidèles, ils ne peuvent que grandement mériter devant Dieu.

Je vous prierais, si plus tard vous voulez bien songer à nous, de m'envoyer les dons en mandats-postes ; comme il n'y a pas de maison de banque ici, les mandats sur la poste sont le moyen le plus sûr et le plus commode, de nous faire passer l'argent.

Selon votre désir, je vous envoie un aperçu sur nos œuvres :— Tout en recommandant aux pieux associés de votre œuvre ma chère mission et ma pauvre personne, je vous prie de me croire votre bien reconnaissant et dévoué serviteur.

Après la bienveillante attention que vous avez eue de penser à nous, je m'empresse, selon votre désir, de vous donner quelques détails sur notre petite mission de Colmbatore.

Pendant longtemps le Colmbatore ne fut qu'un district de la mission de Pondichery, et ce ne fut qu'avec son premier vicaire apostolique, en 1880 qu'il commença à prendre le développement qui s'est continué malgré des difficultés sans nombre, et vient encore aujourd'hui encourager nos travaux.

Il y avait à peine 1200 chrétiens à cette époque, et dans tout le territoire qui forme la mission, on ne voyait que deux églises un peu convenables ; dans les autres villages le lieu de réunion des fidèles le disputait en pauvreté aux misérables cases des indigènes. Ajoutez l'absence complète des œuvres où la charité du missionnaire trouve son aliment et sa consolation, et vous comprendrez combien laborieux furent ces commencements.

Peu nombreux, alors, les ouvriers apostoliques, en effet, étaient obligés d'aller de village en village, quelquefois à d'immenses distances, prêcher la parole de Dieu, et porter les divins encouragements de la Religion. Arrivés au poste, ils prenaient possession d'une petite mesure consistant en général en un rectangle de trente pieds de long sur onze de large, dont les murs de sept pieds de haut étaient en terre pétrie, et le toit, en feuilles de palmier ou de cocotier. C'est dans un tel édifice qu'ils célébraient les Saints Mystères, administraient les sacrements, résidaient jour et nuit, établissaient leur tribunal pour apaiser les disputes et arranger les différends survenus dans la petite chrétienté. Quand tout était fini, ils s'reprenaient leurs courses et allaient dans d'autres villages, où les attendaient le même travail, les mêmes privations. Ainsi se passait pour le missionnaire toute l'année, depuis le premier jour jusqu'au dernier, et, soit qu'il eût à sa disposition une charrette du pays, soit qu'il lui fallût aller par les sentiers des rivières, et rester parfois des heures entières sous un soleil de 40 à 48 centigrades, ces voyages étaient bien difficiles et bien pénibles, sa nourriture, du reste, n'était autre que celle des pauvres indiens, c'est-à-dire, un peu de riz assaisonné d'une sauce piquante. Aussi, sans poste fixe, et privé de tout confortable, le pauvre missionnaire voyait trop tôt ses forces s'épuiser ; voilà moins de trente ans que je suis arrivé dans l'Inde ; depuis l'établissement du vicariat, les missionnaires avaient vu chaque année augmenter leur nombre, et de tous ceux que j'ai connus, trois seulement sont plus anciens que moi dans la mission. Malgré toute sa chaleur, et si l'on excepte les régions situées aux pieds des Chûtes occidentales, le Colmbatore n'est cependant pas très-malsain.

Comme je vous l'ai déjà dit, le missionnaire a bien vite usé ses forces ; depuis 33 ans que la mission existe, et malgré des intervalles qui ont parfois duré plusieurs années, j'en suis déjà le 4ème évêque. Cette rapide succession des évêques et des missionnaires, est loin de favoriser l'expansion de la Religion et la création des œuvres. D'un autre côté, le manque de ressources, la pauvreté de nos chrétiens, une affreuse famine qui, il y a dix ans, enleva le cinquième de la population, et bien d'autres obstacles arrêtent le bien que l'on voudrait faire.

Toutefois l'œuvre du bon Dieu marche son petit train. Si les masures d'autrefois n'ont pas disparu de beaucoup de villages, et si de pareilles ont dû encore être élevées ailleurs, nous n'en avons pas moins maintenant une vingtaine d'Eglises assez bien bâties, avec autant de résidences pour les prêtres. De leur côté les œuvres ne demandent que leur pain quotidien pour vivre et prospérer. Nous avons quelques bonnes écoles, avec un pensionnat pour les garçons, des orphelinats pour les garçons et pour les filles recueillies du paganisme. Tandis que dans deux couvents une vingtaine de Religieuses européennes s'occupent de l'éducation des jeunes filles anglaises et de sang-mêlé, trente-six religieuses indigènes tiennent cinq écoles pour les jeunes indiennes. Les Religieuses françaises ont en outre deux pharmacies, et dans la ville de Coimbatore, 80 femmes venues du paganisme, qu'elles occupent dans un ouvroir dont le bien n'est surpassé que par celui qui se fait dans un petit hôpital, confiés aussi à leurs soins et où se pressent continuellement une multitude de chrétiens et de païens; ceux-ci y apprennent qu'ils ont un Père dans les lieux qui leur prépare une vie meilleure, et ainsi les uns et les autres y trouvent au moins une bonne préparation à la mort, quand il ne leur est pas donné d'y recouvrer la santé.

Tel est le bien que nous ont permis de faire les secours des œuvres providentielles de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance. D'autres ressources, nous n'en avons pas, et cependant de quelle utilité ne nous seraient-elles pas pour maintenir et développer toutes nos œuvres. Pour ne parler que de l'hôpital, quel bien n'aurait-il pas déjà produit, s'il n'avait pas fallu vingt ans d'économie avant de l'établir; puisque, dans sa seconde année d'existence, il reçoit une quarantaine d'internes, tandis que chaque jour deux cents malades externes viennent s'y faire traiter. Il suffirait de l'agrandir pour multiplier ces bons résultats, mais comment y songer, quand déjà tant de remèdes distribués, les internes nourris et habillés, sont une source de dépenses au-dessus des moyens dont nous pouvons disposer.

Quoique pas très considérable encore, le nombre des catholiques a plus que doublé depuis 1870; mais quelles difficultés ne rencontre pas l'évangélisation des païens dans les tyranniques coutumes de la caste, toutes entachées de Brahmanisme! Quels dangers aussi pour nos fidèles dans le voisinage des sectes protestantes, dont le nombre et la variété ne laisse presque rien à désirer. Nous avons en effet des Londonniens, des Wesleyens, des Luthériens, les Basle society, les Plymouth Brothers, et tout dernièrement encore le Salvation army est venu s'établir à Coimbatore, et y promener ses folles extravagances. Branches arides, toutes ces sectes ne sauraient produire aucune conversion parmi les indigènes, l'argent seul peut leur attirer quelques adeptes; mais il n'en est pas moins vrai, que, dans ce dédale d'opinions contradictoires, de doctrines aussi fausses les unes que les autres, si les pauvres païens se tournent souvent vers notre sainte Religion, comme vers celle qui leur paraît être la dépositaire de la Vérité, cette confusion d'enseignements, une foule d'objections entendues contre nous, produisent chez eux une déplorable indifférence, et il faut un grand coup de la grâce pour les subjuguier et les amener à la conversion.

Voilà en raccourci ce qu'est notre petite mission, quelles sont les œuvres auxquelles nous consacrons notre vie, et les principales difficultés qui s'opposent au bien. Priez, et faites prier pour nous; faites prier surtout les associés de l'œuvre des âmes du Purgatoire. Ces bonnes et saintes âmes qui, même au milieu de leurs souffrances, aiment Dieu avec tant d'ardeur, auront compassion de nous, pauvres pécheurs, et, soulagées par nos prières et bonnes œuvres, elles nous aideront puissamment à leur tour, surtout lorsqu'elles seront en possession de leur bonheur éternel. En union de prières et de SS. Sacrifices, je me souscris, votre bien dévoué et reconnaissant serviteur.

LETTRE de Mgr. Coadou.—Bangalore 11 août 1887.—Je me hâte de vous accuser réception de la dernière traite pour 500 messes par lettre du 3 juillet de l'année courante. C'est toujours avec bonheur que nous recevons les messes qui nous viennent d'ailleurs ; néanmoins, plus les honoraires sont élevés, plus le secours est appréciable. De plus, les secours en messes peuvent, sans doute, aider le missionnaire à vivre, et peut-être lui donner un moyen de plus de faire un bien particulier qu'il aimera, mais les œuvres générales n'en profitent guère.

Considérant la piété et le zèle des chrétiens du Canada, je prends la liberté de vous suggérer l'idée de faire quelques aumônes, ou à l'évêque pour ses œuvres, ou à la mission en général, avec des obligations légères que vous établiriez vous-mêmes, ou que vous laisseriez à la générosité des supérieurs de mission.

Le 26 du mois dernier, j'ai eu la douleur de perdre mon vicaire général René Marie Clénot, Je sais qu'il a à Montréal un neveu, religieux, je crois, puis un ami d'enfance ou de collège, curé ; je ne sais pas le nom d'aucun d'eux, ni leur adresse ; si vous pouviez parvenir à me les procurer ainsi que celle de quelques bonnes âmes riches et zélées pour la conversion des infidèles, vous me feriez le plus grand plaisir. Plus tard, j'aurai le plaisir de vous envoyer un exemplaire des actes du synode de Bangalore, qui sont maintenant sous presse.

Au sujet de l'association, je pourrais trouver un certain nombre de personnes pour faire des chemins de croix. On me demande s'il est nécessaire de donner les noms, et s'il ne suffit pas de donner à peu près le total des chemins de croix ! Il y aura aussi probablement beaucoup de difficultés pour l'argent ; toutefois, veuillez me donner la valeur exacte de la piastre en francs ou en roupies, et je tâcherai de faire quelque chose. Veuillez agréer, pour vous et les membres de votre association, l'hommage de ma reconnaissance et de mon respectueux dévouement dans les cœurs de Jésus et Marie.

LETTRE de M. Sardou—Proc. gén. des Oblats.—16 février 1887.—Le très Révérend Supérieur général me remet votre lettre du 3 courant, ainsi que la lettre de change de 1274 francs qu'elle renfermait et me prie de vous répondre.

Tout d'abord nous vous devons mille actions de grâces pour la bonne pensée que vous avez eue de réserver à nos missionnaires les messes que vous avez envoyées. Votre œuvre, dont nous ignorons l'existence, est vraiment une œuvre digne de toutes les bénédictions divines : son double but, la délivrance des âmes du purgatoire et la conversion des infidèles, est admirable et admirablement combiné. Nous serons heureux de concourir à cette œuvre excellente. Notre congrégation a un assez grand nombre de ses membres dans les pays infidèles ; l'Asie, l'Afrique, l'Amérique surtout. C'est à peu près 15,000 messes qui sont dites chaque année.

Je vous envoie ci-inclus, un reçu des 1274 francs que vous avez eu la charité de m'envoyer, et que je vais distribuer immédiatement à mes missionnaires du sud de l'Afrique où nous avons deux vicariats. Que le Bon Dieu bénisse votre œuvre, nous le lui demandons tous les jours ; et qu'il daigne récompenser largement ceux qui comme vous, donnent à leur vie un but si surnaturel et si méritoire. Je me recommande à vos bonnes prières et me dis bien respectueusement votre très-humble et reconnaissant serviteur.

Il nous reste encore une douzaine de lettres. A notre grand regret, nous sommes forcés de nous arrêter, faute d'espace.

Imprimatur :

† E. C., Ev. de Montréal.

NOTRE LOTERIE

PRIX DU BILLET, 50 CENTS.

Nous prions tous ceux qui pleurent des âmes chéries de nous envoyer tout ce dont ils peuvent disposer pour la loterie dont nous avons parlé à la page 6. Le produit en sera versé dans la caisse des messes, et ils apporteront ainsi de précieux secours dans le lieu des indicibles douleurs.

Nous faisons appel à tous ceux qui sont dans la peine. Et où donc se trouve ici-bas la joie parfaite? C'est donc tendre la main partout, car il n'est pas nécessaire d'être associé pour contribuer à cette œuvre de glorieuse bienfaisance. Il suffit, nous venons de le dire, d'être dans la peine et le chagrin, car l'œuvre des âmes du Purgatoire est l'œuvre par excellence de la compassion.

Ce que vous donnerez, pieux donateurs, sera donc comme autant de messes pour le soulagement des âmes du Purgatoire, et en prenant vos billets, votre intention peut les appliquer à telle âme que vous aimez le mieux.

Les personnes qui prendront des billets pour \$3.00 ou plus, et qui ne sont pas membres de l'œuvre, le deviendront comme ayant payé la contribution de l'année.

S'adresser pour billet ou information à l'abbé F. Reid, chapelain, président de l'œuvre, 401 rue St-Denis, Montréal, Canada, où les objets devront être envoyés, ou à L. Lyman, chef de centurie, 1113 rue Mignonne.

Faites enregistrer votre lettre, et écrivez lisiblement votre nom et résidence.

Nous apprenons de Rome que l'Archiconfrérie-mère pour les morts qui y est établie, se compose maintenant de plus d'un million et demi de membres. Par notre affiliation à cette admirable société, l'Œuvre des âmes du Purgatoire est devenue UNE avec elle, en sorte que nous pouvons dire en toute vérité que nos associés participent chaque jour aux prières, aux mérites et aux SS. Sacrifices d'un million et demi de membres. Que Dieu en soit loué! Plus l'armée sera nombreuse, et plus la victoire sera certaine.

On peut s'agréger à l'Œuvre des âmes du Purgatoire en s'adressant aux zélateurs ou zélatrices de l'œuvre, ou directement au directeur-trésorier, Louis Ricard, 166 rue St-Denis, Montréal, Canada.

Les lettres enregistrées (recommandées) sont très sûres et fort régulières. Depuis quinze années, nous n'en avons point perdu une seule. D'ailleurs on peut toujours nous transmettre les contributions en mandats-poste ou par billets à ordre sur une banque quelconque. Le transport des malles entre la France et le Canada se fait en moins de douze jours, et souvent en huit seulement.